

Colloque du mardi 21 novembre 2017

Violences faites aux femmes : Comprendre et s'engager



PROGRAMME

OUVERTURE DU COLLOQUE

- Roland RIES, Maire de Strasbourg 3

La place et le rôle des institutions dans la lutte contre les violences faites aux femmes

- Pauline DELAGE 6

La réalité du processus de violence

- Marie-France HIRIGOYEN 17

Violences conjugales : le droit d'être protégée

- Ernestine RONAI 28

Mot du comité d'organisation du colloque

- Françoise POUJOLET 40

La place et le rôle des associations

- Elisa HERMAN 42

Table ronde : Les luttes, leurs enjeux, leur mode d'expression et leur impact

(Animation de la table ronde : Karen CHATAÏGNER) 49

- Le collectif Georgette SAND représenté par Ophélie LATIL
- La Barbe représentée par Alice COFFIN
- En Avant Toute(s) représentée par Ynaée BENABEN
- Le collectif contre le cyber harcèlement représenté par Laure SALMONA

CONCLUSION ET CLÔTURE DE LA JOURNÉE

- Françoise BEY, Adjointe au Maire 78

■ OUVERTURE DU COLLOQUE

Mot d'accueil par Chloé BOURGUIGNON, animatrice de la journée

Ouverture par Roland RIES

Maire de Strasbourg

Bonjour à toutes et à tous,

Je voudrais saluer Madame Yahi-Boggio, qui représente Monsieur le Préfet du Bas-Rhin et de la Région Grand Est. Je voudrais saluer Françoise Bey qui est mon adjointe en charge des questions liées à la condition féminine. Je voudrais saluer également mes collègues, Marie-Dominique Dreysse, Madame Françoise Pfersdorff, Madame Jeanne Barseghian, Madame Castellon.



Je voudrais saluer la déléguée départementale pour les droits des femmes et l'égalité Madame Sophie Anne Dirringer, Mesdames et Messieurs les représentants-es des associations. Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter très chaleureusement et cordialement la bienvenue à l'occasion de cette 8^{ème} édition d'un colloque qui constitue désormais, on peut le dire, un moment fard des actions locales autour de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. Et c'est un sujet évidemment d'actualité en ce moment. Je vais y revenir.

Ce colloque est le fruit d'une réflexion portée par les membres de la commission plénière égalité femmes - hommes animée par Françoise Bey. Il vise à faire mieux connaître les mécanismes qui conduisent aux violences dont les femmes sont victimes ainsi que les dispositifs de prise en charge d'accompagnement et d'orientation de ces femmes. Mais cette édition à cette année, comprendrait une résonance toute particulière car elle se fait l'écho de l'actualité on peut dire nauséabonde que nous connaissons en ce moment. L'an dernier nous avons choisi de nous interroger sur le thème des violences sexuelles contre les femmes une réalité encore taboue, c'était le titre complet que nous avons donné à ce colloque.

Comment à ce moment-là, aurions-nous pu imaginer que ce tabou allait être brisé quelques mois plus tard par la voix des femmes et notamment par la voix d'actrices internationales de renom, entraînant une onde de choc sans précédent dans le monde entier. Leurs témoignages fortement médiatisés ont été suivi de milliers d'autres, anonymes ou non, de tous milieux, de tous âges et de toutes conditions, ce qui prouve que le phénomène est largement transversal et international. Cette situation ne peut souffrir d'aucune ambigüité.

Nous ne pouvons qu'être admiratifs-ves vis-à-vis de celles qui ont trouvé la force, le courage de briser la loi du silence et qui ont ainsi contribué à libérer la parole des victimes. Il y aura et il faut le souhaiter, un avant et après, affaire Weinstein¹. Car comme le déclaré en octobre 2017, Danielle Bousquet, Présidente du Haut Conseil à l'égalité femmes hommes et qui était d'ailleurs intervenue au colloque de 2015 ici à Strasbourg, je la cite, « Il y a urgence à mieux condamner socialement et judiciairement les violences sexuelles. La honte doit changer de camp » et c'est pourquoi au courage de ces femmes nous ne pouvons pas répondre par la lâcheté du silence. Ne rien faire c'est laisser faire. Mais notre refus des violences faites aux femmes ne doit pas relever d'une posture, il doit être un projet, une politique publique à part entière autour de laquelle j'appelle tous nos concitoyens, hommes et femmes, à se mobiliser

A cet égard, je voudrais saluer le remarquable investissement des associations qui au quotidien épaulent les victimes, les informent sur leurs droits et les accompagnent dans des démarches qui sont encore trop souvent de véritables parcours du combattant.

Ainsi Mesdames et Messieurs, à l'heure où nous célébrons le 100^{ème} anniversaire de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nous devons plus que jamais nous engager dans ce combat de tous les instants.

Aux Etats-Unis, il s'est récemment traduit au lendemain de l'investiture du Président Trump, par la grande marche des femmes arborant fièrement le Pussy Hat², ce bonnet rose qui est disponible comme vous l'avez vu à l'entrée, ce bonnet rose qui est devenu le symbole d'une mobilisation inédite suite aux propos sexistes de Donald Trump. Je me réjouis que ce symbole ait été choisi par le comité d'organisation comme visuel du colloque de cette année et je tiens à remercier les membres des groupes de tricot qui ont été tout spécialement mis en place pour l'occasion. Certaines ont appris à tricoter à cette occasion. Il s'agit effectivement d'un symbole fort qui témoigne de la volonté commune, qui est la nôtre, de mettre un terme à ces dérives qui ont été trop longtemps passées sous silence.

A Strasbourg, nous avons fait ce choix, de mener des actions en matière de droits des femmes et d'égalité de genre, et plus spécifiquement en matière de violences faites aux femmes. Nous avons en effet pris des engagements spécifiques aux bénéficiaires directs des femmes victimes de violences, physiques et psychologiques, et je voudrais en citer deux exemples précurseurs particuliers.

D'abord la campagne de communication initiée en novembre 2011, intitulée « Une femme n'est pas un objet » menée en coopération avec une association locale, Le Mouvement du Nid. C'est la première campagne de ce type à avoir été organisée par une collectivité territoriale française.

¹ Révélation publique de harcèlements et d'agressions sexuelles attribuées à Harvey Weinstein, personnalité influente de l'industrie du cinéma américain.

² Bonnet rose à oreille de chatte devenu le symbole de la lutte des femmes américaines pour leurs droits. Il s'agit d'une réappropriation ironique de termes originellement insultants. Il fait directement référence au sexisme arrogant de Donald Trump qui se vantait de pouvoir se payer les femmes qu'il voulait en les attrapant par la chatte : 'll grab her by the pussy.

En 2012 par ailleurs et en partenariat avec l'Etat et le conseil départemental (alors conseil général) du Bas-Rhin nous avons été le premier site en France à expérimenter trois dispositifs différents de protection des femmes en très grand danger :

- un dispositif de téléphone portable d'urgence pour femmes en grand danger qui a été étendu au niveau national,
- la création d'un bureau d'aide aux victimes au Tribunal de Grande Instance,
- et la création d'un point d'accueil victimes au sein de l'hôtel de police.

Par ailleurs, Mesdames et Messieurs, notre campagne de communication contre le sexisme quotidien a été particulièrement remarquée puisqu'elle a été primée comme meilleure campagne de communication interne de l'année 2016 par le réseau national Cap'Com. Cette campagne a ainsi suscité de nombreuses réactions et de nombreux échanges, (c'était le but), atteignant son objectif d'interpellation de l'opinion sur le sujet.

Entre les mentalités et les politiques mises en place, il y a parfois un long chemin. Ainsi même si l'égalité est inscrite dans les textes, il faut du temps, beaucoup de temps pour la traduire dans les faits. Passer d'une égalité "de jure" comme on disait jadis, dans la romanité, à une égalité "de facto", du droit au fait, cela demande une volonté farouche, un questionnement permanent sur la façon dont les relations s'établissent entre les hommes et les femmes.

Et permettez-moi donc de clore mon propos en faisant référence à Françoise Héritier qui nous a récemment quitté et qui disait, je la cite, "Le mal commence avec l'indifférence et la résignation", et bien Mesdames et Messieurs, à Strasbourg nous ne serons jamais ni indifférent et ni résignés dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Il n'y a qu'ensemble, hommes et femmes, que nous pourrons faire changer les choses et bouger les lignes. Dans ce domaine encore plus certainement que dans d'autres, il s'agit de volonté, de détermination et d'énergie. Soyez assurés-es que vous trouverez toujours chacun de ces trois éléments au cœur de notre action municipale.

Merci de votre attention et bon colloque à toutes et à tous.

[Applaudissements]

■ La place et le rôle des institutions dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Pauline DELAGE

Sociologue, enseignante à l'Université Lyon II
coresponsable du laboratoire VIaGE (Analyse des violences de genre)

Bonjour à toutes et à tous.

Merci beaucoup pour cette invitation et merci aussi pour le bonnet.

Le rôle et la place des institutions. Récemment on a vu des dénonciations publiques de différents personnalités des mondes médiatiques, artistiques, politiques qui avaient commis des agressions, des formes d'harcèlement sexuel sur des femmes. De la même façon les campagnes sur les réseaux sociaux ont rappelé à nouveau l'ampleur du phénomène des violences, des violences masculines faites aux femmes qui en fait, si elles s'exercent en premier lieu au sein de l'espace domestique, s'exercent aussi dans la rue, au travail.



Ces campagnes de dénonciation montrent ou rappellent avec force, qu'elles sont rendues possibles car une histoire les précède. Si ces violences ont été dénoncées c'est parce qu'une histoire militante a rendu possible le fait de penser les violences masculines envers les femmes comme un problème. C'est à partir des années 70, en France mais pas seulement en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Suisse, en Belgique et j'en passe, que les mouvements féministes ont dénoncé l'agression des violences. Elles ont procédé de différentes manières pour souligner l'ampleur de la question des violences faites aux femmes.

Tout d'abord, elles ont montré que les violences étaient le plus souvent impensées, rendues invisibles, cachées, et que pourtant les violences masculines envers les femmes n'étaient pas un phénomène isolé. Au contraire c'est une expérience qui est constitutive de l'expérience des femmes. Des textes militants ont, dès les années 70, rappelé le fait que même si toutes les femmes ne sont pas nécessairement victimes directement de violences sexuelles, toutes vivent avec la peur de l'être un jour. Ce qui contraint leur mobilité, leur rapport à l'espace public etc. Les mouvements féministes ont rendu possible une découverte des violences. Les militantes se sont d'abord rendues compte des violences qui existaient et elles ont aussi rendu visible ce phénomène dans le monde social, dans la société.

La deuxième action, c'est qu'elles ont créé des lieux d'accueil d'hébergement pour les femmes victimes et de leurs enfants, pour leur venir en aide, pour les soutenir.

Puis, un troisième élément a rendu possible la problématisation des violences masculines envers les femmes. C'est le développement d'une grille d'analyse, manière de considérer, d'envisager, de comprendre la question des violences masculines envers les

femmes. Les militantes ont notamment développé des travaux, des enquêtes sur le sujet et ont montré le fait que les violences masculines envers les femmes sont le produit de rapport de domination de genre des hommes sur les femmes. Ces violences contribuent à révéler l'ampleur justement des rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes mais elles contribuent aussi à reproduire ces rapports inégalitaires.

Différentes formes de violences faites aux femmes donc : notamment les remarques sur leurs tenues, les insultes, les humiliations, mais aussi les agressions physiques. Toutes ces formes de violences sont des moyens d'exercer un contrôle social des hommes sur les femmes, sur leur corps, leur expérience.

Un premier moment, militant, avec la découverte des violences. Puis très vite, les Etats ont été interpellés et encouragés à intervenir sur la question des violences pour développer des politiques publiques. Développement de ces politiques au niveau national, dans les Etats, mais aussi au niveau international à la suite de la conférence mondiale de Pékin sur les femmes en 1995.

En France, les politiques publiques contre les violences faites aux femmes se sont développées dès la fin des années 80, mais elles se sont multipliées à partir des années 2000, en suite de l'incitation internationale à intervenir. Les services d'Etat des droits des femmes, se sont fait des alliés, des associations féministes, pour développer des campagnes, des commissions d'intervention contre les violences, pour développer également des campagnes de sensibilisation et de prévention, pour interpeller l'opinion publique et la société civile, pour faire en sorte de rendre visible et audible la question des violences faites aux femmes.

Les années 2000 marquent un tournant dans la mesure où se multiplient les plans d'actions triennaux mais aussi des lois contre les violences :

- loi de 2004 qui réforme le divorce et qui permet l'éviction du conjoint violent,
- loi de 2006 qui renforce la répression et la prévention des violences,
- loi de 2010 qui permet la reconnaissance du délit de violence psychologique et qui rend possible l'ordonnance de protection,
- la loi de 2014,
- et probablement une loi qui verra le jour l'an prochain (*NDLR : loi du 3 août 2018 sur la répression des violences sexuelles et sexistes*).

J'ai fait un panorama un peu rapide, à la fois, de la façon dont les mouvements militants se sont saisi de la question des violences faites aux femmes et de la façon dont les Etats et notamment l'Etat français, se sont chargés de traiter la question des violences faites aux femmes.

Ce que je voudrais vous proposer maintenant, c'est de réfléchir au rôle des institutions dans le traitement des violences faites aux femmes, en évitant le cas français pour parler d'autres cas, pour essayer de réfléchir ensemble à la place et au rôle des institutions dans le traitement de ces violences. Je vais aborder d'autres cadres nationaux que le cadre strictement français : celui des Etats unis et celui de la Suisse, deux contextes dans lesquels j'ai travaillé. J'aimerais évoquer avec vous deux manières dont l'Etat et les institutions se sont chargés de prendre en charge la question des violences faites aux femmes.

La première manière c'est celle qui paraît la plus évidente, c'est celle de développer des actions et des politiques publiques contre les violences. Le deuxième point de mon intervention portera sur la façon dont les institutions produisent des cadres de pensées et de perception des violences. Et j'aimerais conclure en essayant de souligner l'importance de la façon dont sont pensées, présentées, représentées les violences dans les médias, par les institutions etc. Agir contre les violences, développer des actions contre les violences faites aux femmes, est à analyser en fonction de temporalités différentes, en fonction des cadres nationaux.

Je vais d'abord parler du cas Étasunien, puisque dès la fin des années 70, des politiques publiques vont se développer pour lutter contre les violences en orientant l'action publique dans un sens, celui de la pénalisation des violences. Comment la pénalisation va-t-elle s'opérer aux États-Unis ?

La première c'est d'utiliser des outils juridiques qui existaient déjà pour les transformer, les adapter au contexte des violences faites aux femmes et plus particulièrement des violences conjugales. Dès les années 70-80, le "*restraining order*³", l'ordonnance de protection, va être mise en place dans différents états à la suite d'une loi en Pennsylvanie qui va justement créer un modèle d'ordonnance de protection appliqué en cas de violences dans le couple. Ce moyen va être un outil juridique fort qui va permettre à la fois de sensibiliser les acteurs du monde judiciaire, juridique, et les magistrats notamment pour interpeller et prendre en compte activement la question des violences conjugales. Je rappelle que l'ordonnance de protection a été mise en place en France en 2010 donc on peut voir l'écart entre des contextes nationaux différents dans la façon de prendre en compte activement ou pas la question des violences et notamment celles conjugales. Premier mode d'action : une prise en charge active de la question des violences par les institutions judiciaires, juridiques et pénales par la réappropriation, la réinterprétation d'outils juridiques existants.

Deuxième manière de prendre en charge la question c'est de multiplier les programmes de financement, plus ou moins ponctuels. Dès la fin des années 60, une agence fédérale, fondée à l'origine pour lutter contre les crimes et notamment contre l'usage de drogue, agence d'assistance aux forces de l'ordre, va contribuer à lutter contre le crime et notamment la violence conjugale en finançant des programmes d'actions, de collaboration entre des policiers, des associations, des magistrats. Là encore, les institutions judiciaires vont interpeller les agents, les forces de l'ordre pour qu'ils prennent en compte les violences faites aux femmes.

Troisième élément lié à ce que je viens de dire. L'État pénal va financer des projets innovants pour proposer et développer la coordination des acteurs du monde judiciaires, associatifs. A Duluth en 1980, ville du Minnesota, un programme appelé "*Domestic abuse*

³ Une ordonnance restrictive ou de protection est une ordonnance utilisée par un tribunal pour protéger une personne, une entreprise ou un établissement, ainsi que le grand public, dans une situation présumée de violence domestique, d'agression, de harcèlement, de harcèlement criminel ou d'agression sexuelle.

*interventions Program*⁴, va changer le paradigme d'intervention autour des violences faites aux femmes qui, jusqu'alors, se centrait sur l'accompagnement des victimes de violences. La politique publique développée à Duluth, visera à se centrer sur les femmes victimes mais sur les auteurs de violences conjugales. L'idée est d'intervenir pour pénaliser, sanctionner les hommes auteurs et éviter la récidive.

Avec ce programme d'intervention financé par l'Etat et les institutions pénales, va s'opérer un réel changement dans la manière d'appréhender les politiques publiques contre les violences. Cet exemple vous montre que se développe l'idée d'associer la lutte contre les violences faites aux femmes à l'intervention pénale. Très vite donc lutter contre les violences faites aux femmes va être entendu comme lutter contre un crime.

Le paroxysme de cette association entre la lutte contre les violences faites aux femmes et la pénalisation est atteint en 1994, avec la mise en place au niveau de l'état fédéral du "*minnesota domestic violence act*", loi sur les violences faites aux femmes. Elle est une loi qui finance des programmes de formation des services de police, met en place des politiques autour de ceux qu'on appelle l'arrestation obligatoire et des programmes de collaboration entre les forces de l'ordre et les associations. Cette loi met aussi en place un bureau en charge des violences faites aux femmes, un service fédéral spécifiquement consacré à la lutte contre les violences faites aux femmes. Ce bureau est rattaché au département de la justice. On voit bien que, très vite, les violences faites aux femmes sont entendues comme une question de justice, une question pénale.

Pourquoi ça se passe comme ça aux Etats-Unis ? Ce n'est pas étonnant, car tout est criminalisé là-bas. C'est sans doute un argument un peu court mais il est réel dans le contexte général propice à la pénalisation avec financement par l'Etat d'actions d'associations, des associations militantes féministes. D'autres éléments sont à prendre en compte pour expliquer la pénalisation rapide de la question des violences.

Première chose, c'est tout d'abord que cette pénalisation ne s'est pas toujours faite dans la douceur. Elle a pu se produire à travers la mise en place d'un rapport de force entre les associations féministes et l'Etat pénal. Pour donner un exemple, à la fin des années 70, des associations féministes poursuivent en justice la police d'Oakland, ville de Californie, et la police de New-York. Ces deux services de police sont poursuivis au motif qu'ils ne suivraient pas, n'accompagneraient pas les victimes de violences, qu'ils laisseraient faire et mettraient en péril les femmes victimes de violence en ne s'attaquant pas directement à la question des violences conjugales. Imaginez en France, poursuivre les services de police pour inciter les agents-es, les forces de l'ordre à prendre en charge la question de violences ! Ça paraît assez incroyable, mais aux Etats-Unis c'est l'un des leviers utilisés pour inciter les forces de l'ordre à prendre en charge la question.

Autre élément qui permet de comprendre ce contexte. Dans les associations, se trouvaient beaucoup de juristes suffisamment formés au droit pour pouvoir l'utiliser, le transformer, se l'approprier pour faire en sorte qu'il y ait cette équation pas si évidente entre violences faites aux femmes et pénalisation.

⁴ Le modèle de Duluth ou projet d'intervention en cas de violence familiale est un programme développé pour réduire la violence domestique à l'égard des femmes. Ce programme a été largement fondé par la sociologue américaine Ellen Pence (1948-2012).

Je passe à un autre contexte pour donner un autre exemple de prise en charge des violences faites aux femmes. J'ai évoqué le cas étasunien autour de la pénalisation, donc de l'investissement des institutions pénales autour des violences faites aux femmes. Deuxième exemple, celui de deux cantons de la Suisse romande où j'ai travaillé et où la question n'est pas forcément entendue comme une question pénale mais comme un problème de santé. On assiste à une sanitarisation de la question des violences faites aux femmes et encore une fois des violences dans le couple.

Comment cette équation s'opère-t-elle ? La violence conjugale est entendue comme un problème de santé. Dans le canton de Genève, en 1997, le Ministre de la santé va mandater, faire appel à un pédiatre pour créer un dispositif de traitement des violences en général. Et ce médecin va concevoir une unité spécialisée dans le traitement de la violence en proposant des soins aux auteurs, aux victimes et aux témoins de violences. L'idée est de concevoir un espace de prise en charge de la violence en considérant que la violence nécessite des soins pour toutes les personnes affectées par elle.

Deuxième exemple de forme de sanitarisation de la violence. Là c'est un médecin qui crée un espace de soin pour lutter contre la violence dans le canton de Vaux, canton limitrophe. A la fin des années 90, le bureau de l'égalité entre les hommes et les femmes, service équivalent au service des droits des femmes en France, va faire appel à l'unité de prévention de l'institut de médecine sociale et préventive du centre hospitalier du canton de Vaux. Il va commander une enquête sur l'état des lieux du traitement des violences faites aux femmes et des violences conjugales. Une médecin spécialisée en santé publique va être chargée de cette enquête pour savoir comment la question est traitée, pensée dans ce canton. Formée à la santé publique, cette médecin va mobiliser les travaux menés par l'organisation mondiale de la santé (ONU) pour définir la question de la violence conjugale comme une question de santé publique. Ce qui revient à considérer qu'il s'agit d'une question d'ampleur qui nécessite et des moyens de prévention et l'intervention de la société pour prévenir ce problème.

Dans ce canton, la question va être très rapidement appréhendée non pas seulement comme une question qui nécessiterait la mise en place de soins mais comme une question de santé publique. Les personnes en charge de l'enquête vont mettre en place un programme "c'est assez", programme de détection, d'orientation et de prise en charge des violences qui regroupe différents partenaires, acteurs du monde de la justice, du monde associatif, du travail social, du monde politique,... etc pour prendre en charge la question des violences conjugales. L'un des dispositifs phare de ce programme "c'est assez" est de mettre en place des commissions de coordination de lutte contre la violence conjugale.

A travers la sanitarisation de violence, un programme de coordination de collaboration des différents acteurs chargés de lutter contre la violence va se développer. Contrairement à Genève où la violence était considérée comme un problème médical avec nécessité des soins, mais n'est pas nécessairement entendu comme un problème psychologique ou psychiatrique. L'approche en terme de santé publique permet de développer une approche communautaire centrée sur la prévention des violences domestiques et sur la mise en réseau d'acteurs.

J'ai donc rapidement évoqué deux formes d'institutionnalisation de la question des violences conjugales, la pénalisation aux Etats Unis et la sanitarisation en Suisse. Cette manière de comprendre la violence, ces deux manières de prendre en charge la violence, vont permettre de développer des savoirs, non seulement des savoirs faire mais des savoirs pour comprendre et expliquer la question des violences faites aux femmes et celles des violences conjugales en particulier.

Aux Etats-Unis notamment, la pénalisation va encourager le développement de concepts, de savoirs psychologiques, pour rendre possible les expertise dans les tribunaux, lorsque des femmes ont tués leurs agresseurs, leurs conjoints violents. C'est notamment le cas avec les travaux de Lenore E. Walker qui a développé le concept du cycle de la violence, cycle qui comporte différentes phases et qui permet d'expliquer l'inexplicable, l'impensable, à savoir pourquoi les femmes victimes de violences restent avec un conjoint violent. L'une des clés de l'explication de ce cycle de la violence est la "lune de miel" : après une phase d'explosion de la violence, le conjoint violent s'excuserait et ferait preuve d'une forme de marque d'amour ou de marque disons de compassion.

Ce cycle de la violence voit naître un autre concept, celui du syndrome de la femme battue, développé pour expliquer l'inexplicable, rendre audible dans les tribunaux les raisons pour lesquelles des femmes restent et les raisons pour lesquelles aussi parfois des femmes sont acculées au meurtre.

La pénalisation a aussi permis de développer des savoirs et des savoirs faire sur la violence domestique. De la même façon en Suisse, la sanitarisation des violences a renforcé l'usage de concepts de compréhension de la violence conjugale notamment celui développé en Suisse romande : l'approche dite "systémique" de la violence domestique.

Ceci me conduit à mon deuxième point. Les politiques publiques ne sont pas seulement celles qui mettent en place des actions pour lutter activement contre la violence conjugale et plus largement les violences faites aux femmes. Elles ont aussi un rôle cognitif, c'est un dire un rôle dans la production de représentations, de production de sens, de manière de comprendre les violences conjugales.

En effet, d'un point de vue très général, ce n'est pas la même chose d'envisager la violence conjugale comme un crime qu'il faudrait sanctionner et de considérer que la violence conjugale est un problème de santé qu'il faut soigner. Ou encore de penser que la violence conjugale est un problème lié à des inégalités structurelles entre les femmes et les hommes. Cette dernière grille de lecture est celle développée par les associations féministes.

Cette manière de présenter le problème a aussi des conséquences sur l'attribution des financements. A qui va-t-on allouer des financements, des subventions pour traiter la violence ? Est-ce qu'on va privilégier les services de police, les associations féministes, des médecins ou des infirmières spécialisés dans le traitement des violences conjugales ? Cette question, liée à la manière de comprendre la violence, est liée à ce qu'on appelle "des luttes définitionnelles", concept élaboré en sociologie, qui entourent en premier lieu le rapport entre violence et rapport de genre.

Le principal enjeu de conflits autour de la définition de la violence conjugale en particulier, est le rapport qu'il y aurait entre violence et inégalité entre les hommes et les femmes. Pourtant, comme on le sait, même si la question est débattue, même si la question

des hommes victimes de violence est très souvent posée pour remettre en cause le mode de compréhension féministe des violences conjugales, il faut distinguer ce qui est de l'ordre du conflit et du contrôle. C'est-à-dire ce qui est de l'ordre des violences symétriques, réciproques et ce qui est de l'ordre du contrôle dans le couple donc l'enfermement de l'un des partenaires par son conjoint. Et si on opère cette distinction entre conflit et contrôle, les travaux qui ont été menés aux Etats unis mais aussi dans d'autres pays, soulignent le fait que les femmes restent les principales victimes de contrôle conjugal c'est-à-dire l'enfermement du conjoint, d'un homme violent dans la sphère conjugale.

Autre élément qui atteste encore une fois de ce qu'on appelle une « asymétrie de genre » c'est-à-dire l'idée selon laquelle les femmes sont les principales victimes de violences conjugales dans les couples hétérosexuels, c'est le taux de féminicide qui souligne avec force le fait que ce sont les femmes qui sont les principales tuées dans le cadre du couple. Donc, l'enjeu principal dans la définition des violences tient au rapport entre cette asymétrie de genre, le fait que les hommes et les femmes ne sont pas victimes dans les mêmes proportions et le fait que la violence procède de rapport de domination et la question des violences.

Je vais vous présenter un autre point de comparaison, pour vous donner un exemple de la façon dont ces enjeux définitionnels façonnent les politiques publiques. En comparant les contextes roumains, polonais, croates et bulgares, la politiste Andréa Krizsan⁵ a distingué différentes conceptions des politiques de lutte contre les violences conjugales :

- Une première conception qu'elle appelle une approche structurelle, qui envisage la violence comme le produit des inégalités entre les hommes et les femmes et cherche à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.
- La deuxième conception est centrée sur les droits individuels qui comprennent le fait qu'effectivement les hommes et les femmes ne sont pas victimes dans les mêmes proportions mais les politiques publiques vont s'orienter vers des dispositifs individualisés du traitement des violences conjugales.
- Le troisième cadrage permet de prendre en charge la question des violences dans le couple comme une question qui serait totalement étrangère à la question des inégalités entre les femmes et les hommes.

On voit qu'il y a des modes de cadrage différents des violences et ces modes ont un impact sur les politiques publiques. Je vais passer directement aux exemples pratiques qui soulignent l'importance justement des institutions dans la compréhension des violences.

Un premier enjeu c'est les catégories qu'on utilise pour présenter les violences conjugales. Cet enjeu est lié au terme qui est utilisé pour décrire les violences conjugales.

A Genève dans les années 2000 on passe de la terminologie de "violence conjugale" à "violence domestique". On pourrait considérer qu'il s'agit d'un simple changement de terme mais ce n'est pas le cas.

Tout d'abord, ce changement souligne une réalité différente du phénomène des violences, puisqu'à partir du moment que l'on considère les violences "domestiques" plutôt que "conjugales", on envisage le foyer tout en entier comme une sphère où ont lieu les

⁵ Chargée de recherche au Centre for Policy Studies depuis 2001 et Présidente du Comité sur l'égalité des chances du Sénat du CEU (Central European University)

violences mais on invisibilise la spécificité des violences dans le couple, et justement le fait que ce sont les femmes qui sont les principales victimes de violences.

En parlant de violences "domestiques", on évoque aussi les violences qui ont lieu sur les enfants, les violences des enfants sur leurs parents ou celles envers les personnes âgées et donc d'une certaine façon on englobe les violences dans le couple qui sont des violences sexuelles, genrées dans un tout où toutes les violences seraient de même nature au sein du foyer.

Cela a eu des conséquences aussi dans la façon dont les campagnes de sensibilisation ont été pensées, puisqu'à partir du moment où on parle de violences domestiques, un bureau aux violences domestiques a été mis en place, séparé du bureau de l'égalité. Ce bureau a mis en place des campagnes de prévention qui montraient des taches de sang sur le tramway genevois. Toutes les campagnes de prévention ne montraient pas les personnes qui étaient partie prenante dans la question des violences dans le couple.

A partir du moment où on parlait de violence domestique, il n'y avait plus de femmes dans les politiques de prévention et de sensibilisation. Donc d'abord les termes comptent.

Toujours dans cette idée de termes, à partir du moment où le bureau aux violences domestique a été créé et a été dissocié du bureau de l'égalité, la question des violences domestiques symboliquement a été dissociée de la question de l'égalité entre les hommes et les femmes. La seule question qui institutionnellement et symboliquement était rattachée à la question de l'égalité, est celle du mariage forcé et de l'excision.

A travers cette catégorisation, ce partage institutionnel, on assiste à une forme de culturalisation des violences, c'est-à-dire l'idée selon laquelle les seules violences qui seraient liées à la question d'inégalité entre les hommes et les femmes se sont des violences qu'on rattache à une culture, à des groupes sociaux spécifiques. Les violences domestiques étaient rattachées à un bureau spécifique et le mariage forcé et l'excision était liée aux questions d'égalité. C'est bien la représentation qui est façonnée par ce partage institutionnel.

Pour conclure, je voulais évoquer un autre point sur la façon dont les institutions agissent pour produire du sens quant à la question des violences faites aux femmes et aux violences conjugales en particulier. L'une des façons dont les institutions produisent ce sens c'est quand elles rendent possible ou non l'affirmation d'une identité féministe des associations. Notamment aux Etats Unis beaucoup d'associations ont changé de nom pour se distinguer de leur histoire militante et féministe notamment dans le cadre de leur demande de subventions. Or, les institutions peuvent justement soutenir les actions militantes et féministes en rendant possible leur affirmation d'une identité militante féministe et leur permettre de soutenir l'idée selon laquelle les violences faites aux femmes et conjugales sont liées à des questions d'inégalité entre les hommes et les femmes.

[Applaudissements]



Echanges avec la salle :

Première question :

Bonjour, je suis espagnole et j'ai fait énormément la comparaison avec mon pays et je me suis toujours posée la question suivante : pourquoi cette définition des violences conjugales, notamment dans les institutions juridiques ? Je pense qu'il y a une énorme différence en France, entre la violence domestique et extérieure. Chez nous il y a juste un mot c'est « violence de genre » et je ne comprends pas notamment au niveau institutionnel comment ça se mesure de manière différentes alors que chez nous tout est pareil.

Deuxième question :

Je suis éducatrice et je voudrais revenir sur les deux concepts « cycle de la violence » et « syndrome de la femme battue ». Je n'ai pas retenu le nom de l'auteure mais je pense que ça mériterait d'être vraiment développé en France.

Troisième question :

Bonjour, je voulais vous poser une question par rapport à la France, puisque vous avez exposé les Etats-Unis et la Suisse romande, comment situez-vous aujourd'hui les violences faites aux femmes et particulièrement les violences conjugales et aussi que pensez-vous de la mise en place des plans triennaux ?

Merci beaucoup pour ces questions. Si j'ai bien compris la première question, il s'agissait de demander d'explicitier les raisons pour laquelle j'opère cette distinction entre violence conjugale et violence domestique par rapport à violence fondée sur le genre.

La question des statistiques est une question très compliquée puisqu'en fonction de la façon dont on pose les questions, à qui, de quelle façon, dans quel contexte on n'a pas les mêmes résultats. Cela étant, j'aimerais insister sur un point, parler de violences domestique ou intrafamiliales, catégorie utilisée aussi en France, dit des choses de la façon dont on comprend la violence, c'est-à-dire qu'il s'agit d'appréhender les violences au sein de la famille

comme tout type de violence et non pas de les distinguer en fonction du genre, du rapport que ces violences entretiennent avec des rapports de domination structurelle entre les hommes et les femmes. J'imagine que la distinction quantitative entre violence domestique et conjugale est liée à cette manière dont on va comptabiliser les violences à partir de ce postulat selon lequel la violence conjugale est liée à des rapports inégalitaires alors que la violence domestique ne l'est pas nécessairement. Cette distinction s'opère aussi entre ce que j'ai expliqué, c'est-à-dire la distinction entre conflit et contrôle. Probablement les violences domestiques comptabilisent les violences dans le cadre de conflits alors que les violences conjugales sont davantage façonnées autour de la comptabilisation du contrôle. Mais en tout cas ces opérations de catégorisation, des termes qu'on utilise pour décrire les violences sont importantes car elles permettent de se représenter la question et de rendre pensable ou non l'influence des inégalités dans la sphère intime. Je pense que c'est un enjeu particulièrement important en ce moment.

J'aimerais insister sur le fait qu'entendre la question de la violence conjugale comme un problème de violences faites aux femmes à part entière c'est-à-dire de violences masculines faites aux femmes, d'expression, de rapport de genre, d'expression violente de genre et de domination, c'est un enjeu qui est constamment remis en cause à la fois dans les politiques publiques mais aussi par des démobilisations d'autres acteurs. C'est ce qui notamment passé en suisse romande : des acteurs se sont mobilisés pour ne plus considérer que les violences conjugales étaient une violence masculine faites aux femmes en premier lieu. Cet enjeu s'il est présent, est peut-être moins prononcé en France selon ce que j'ai pu observer, qu'en Suisse romande ou aux Etats-Unis, où là encore des associations étaient mobilisées pour symétriser la question des violences conjugales c'est-à-dire considérer qu'hommes et femmes dans les couples hétérosexuels sont victimes de la même façon et dans les mêmes proportions de violences.

En France on en n'est pas tout à fait là mais c'est une idée qui est répétée. J'imagine que toutes les intervenantes présentes ici, à partir du moment où elles font une intervention publique on leur pose la question "mais pourquoi vous ne prenez pas en compte la question des hommes ?" . Dire que la violence dans le couple est l'expression de rapport de genre, ne veut pas dire qu'on se moque de la situation des hommes qui sont victimes de violence mais c'est juste affirmer une analyse féministe, égalitariste de la violence dans le couple.

Ça serait peut-être long de revenir sur les différents plans triennaux mis en place. Ils ont le mérite d'associer justement violences conjugales et celles faites aux femmes et de développer des plans de sensibilisation, de prévention.

Sur la question du cycle de la violence, du syndrome de la femme battue, il est intéressant de percevoir le voyage que ces concepts suivent. Puisque le syndrome de la femme battue, il a été développé assez précocement aux Etats-Unis, vers la fin des années 70 et 80. Il a été très utilisé dans les tribunaux jusqu'aux années 90, justement dans les cas dont les femmes victimes de violence, ont tué leur conjoint violent. Or ce concept est venu en France assez récemment. Il a en tout cas été rendu visible du point de vue médiatique et par les associations féministes au moment de l'affaire autour de Jacqueline Sauvage. Il est donc intéressant de voir que des dizaines d'années ont été nécessaires pour que la question vienne à nous. Cela dit, ce qui est intéressant c'est que ces concepts ont un pouvoir explicatif très fort car ils permettent d'expliquer l'inexplicable et de comprendre les raisons pour lesquelles les femmes victimes ne partent pas.

Mais il me semble, de mon point de vue de sociologue, qu'à certains égards ces concepts peuvent aussi être utilisés en figeant un peu des représentations de ce que sont ou devraient être les femmes victimes de violences : comportement qu'on leur attribue, qu'elles devraient avoir, qu'elles devraient endosser notamment dans les tribunaux ou les services sociaux. C'est notamment le cas aux Etats-Unis où les attentes sont assez fortes sur ce que doit être une femme victime de violence et la façon dont elle doit manifester son traumatisme. Il y a donc une forme de fixation de représentation des femmes victimes de violence qui me semble à certain égard nuire aux femmes elles-mêmes. Par ailleurs, à certains égards on pourrait aussi remettre au goût du jour une analyse sociologique de la violence pour appréhender encore une fois la façon dont les rapports sociaux, les inégalités entre les femmes et les hommes, opèrent dans la sphère intimes, dans le couple, produisent des formes de conjugalités, de dépendance, de l'une envers l'autre.

Je n'ai sans doute pas tout à fait répondu à votre question, mais j'ai fait une promotion assez vive de la sociologie.

[Applaudissements]

■ La réalité du processus de violence

Marie-France Hirigoyen

Psychiatre, psychanalyste,
victimologue et chercheuse associée Paris V

Merci aux organisatrices de ce colloque.

Je dois avouer que je suis impressionnée car vous êtes très nombreuses et nombreux. Je dois avouer qu'il me paraît extrêmement important de se mobiliser sur ce sujet.

Pour faire suite à Pauline Delage qui vient de parler, je ne suis pas du tout en opposition avec les sociologues bien au contraire. Je pense que le sujet de la violence faite aux femmes ou la violence conjugale, me paraît un sujet qui englobe les deux.

Je précise que je ne suis pas sociologue, je suis psychiatre, psychanalyste, je travaille sur ce type de violence depuis les années 70. Ça fait longtemps. J'ai eu l'occasion de discuter avec Léonore Walker⁶ aux Etats-Unis sur le syndrome de la femme battue et au fond mon questionnement c'est « où commence la violence ? »

Pour moi, la violence n'existe que lorsqu'elle est nommée comme violence. Quand j'ai commencé à travailler, on ne parlait pas de harcèlement, de violence psychologique, le viol conjugal n'existait pas car il y avait le devoir conjugal et au fond il me semble que si on veut comprendre les violences faites aux femmes dans les couples et à l'extérieur il faut le voir comme un tout.

Je considère la violence comme un iceberg. Il y a la partie cachée et ce que l'on voit. La partie cachée, on pourrait dire : le sexisme, les inégalités, ce qui va sans doute être appelé « les outrages sexistes » autant que je sache par la secrétaire d'Etat. Il semble qu'on s'oriente vers le terme « outrage sexiste » mais ça n'a pas vraiment d'importance. Au fond : il y a les inégalités, le sexisme. Au-dessus : la violence psychologique. Encore au-dessus : la violence physique. Et tout en haut, les homicides. Très clairement quand j'ai commencé à travailler sur ce sujet, on s'intéressait seulement à ce qui était tout en haut. Le reste on disait que les femmes étaient compliquées, qu'elles faisaient des histoires, etc.

Contrairement à Léonore Walker, j'ai toujours été contre le terme « syndrome de la femme battue » car il signifie qu'on ne voit que les femmes battues. Je précise que "battle woman" en anglais ne veut pas seulement dire « frapper physiquement », mais aussi

⁶ Psychologue et professeur d'université en psychologie américaine. Elle effectue ses recherches sur les violences familiales et notamment les violences conjugales.



malmenée, mais quand même le terme est un peu limite . Ce que vous avez appelé le « syndrome de la femme battue » moi je l'appellerai plutôt le « stress post traumatique » qui est une pathologie qu'on connaît dans d'autres violences. On rencontre aussi du stress post traumatique dans les situations de harcèlement moral et sexuel sur lesquelles j'ai aussi travaillé.

Je précise aussi pour faire suite à l'intervention précédente, en tant que psychiatre je reçois des hommes et des femmes. Quand j'ai commencé à travailler sur ce sujet je ne recevais jamais d'hommes victimes de violence de leur conjointe. Actuellement j'en reçois quelques-uns. Mais la pathologie n'est pas exactement la même, car au niveau social ce n'est pas du tout la même situation.

Effectivement il y a cet élément social à prendre en compte et qui paraît extrêmement important. Je précise aussi que la violence dans le couple existe aussi dans les couples homosexuels et très clairement les processus sont exactement les mêmes, avec une petite nuance : chez les hommes la violence est plus physique, brutale alors que dans les couples de femmes, la violence est beaucoup plus psychologique et perverse avec du chantage et de la manipulation.

On a effectivement beaucoup parlé de harcèlement sexuel ces derniers temps. Pour en revenir à mon iceberg, je crois que le sexisme crée un climat qui conduit à accepter des gestes déplacés, qu'il prépare le terrain du harcèlement sexuel mais qu'il prépare aussi le terrain de la violence conjugale. Alors pour illustrer cela, je vais prendre des exemples qui sont des exemples de personnes que j'ai vues dans les semaines qui précèdent.

Je prends l'exemple de Sylvie mariée depuis 20 ans, mère de deux fils, de 15 et 11 ans et dont le mari est policier fonctionnel qui n'a pas d'horaire, il rentre, il sort, il fait ce qu'il veut. Il appelle sa femme, la « gueuse », la « touffe », la « moche », la "grosse ». Il critique son physique en permanence et depuis 1 an ça a pris de l'ampleur, il ne lui parle plus. Quand il veut s'adresser à elle, il parle aux enfants qui répètent à leur mère. Il a vidé les comptes communs. Je précise qu'elle travaille aussi mais elle ne gagne pas beaucoup, ce qu'il lui reproche. Il dit à ses enfants, « votre mère on dirait une grosse vache ». Avec les enfants, il ne parle pas au plus petit, mais il parle à l'ainé pour lui raconter qu'il a une maîtresse et que « Marina est quand même plus sexy que maman ». Vous vous demandez « qu'est-ce qu'elle fait avec un gars ? ». Quand elle parle de divorce, il lui dit « mais qu'est-ce que tu viens me faire chier ?, tu es logée, nourrie, blanchie » et puisqu'elle n'a pas d'argent et qu'il ne s'occupe pas des enfants, au fond elle imagine qu'elle ne va jamais y arriver.

Ce qu'il faut savoir c'est qu'elle est mariée depuis 20 ans. Je vais vous expliquer comment le processus de violence lui-même fait qu'on arrive de moins en moins à se défendre et qu'au fond à un moment, je ne dirais pas qu'on trouve ça normal mais on a plus les moyens de sortir de cette situation. C'est ce que je vais vous expliquer après.

Un autre exemple, Barbara est une femme forte, qui est féministe, costarde, sportive et quand elle est venue me voir, elle m'explique qu'elle a vécu de la violence physique qu'elle n'a pas reconnue comme telle. Son conjoint, quand il rentrait alcoolisé, l'insultait. Elle lui disait « tu me casses les pieds, je pars ». Dans ces moments, il l'empêchait de partir et ils se bagarraient. Et elle dit, "ce n'était pas de la violence physique, nous nous bagarrions. C'était un conflit". Mais, elle ne pouvait pas se défendre vraiment parce qu'il lui disait "si tu portes

plainte, tu perdras ton fils". Pourquoi ? Parce qu'il a fait des photos d'elle en train de snifer de la coke et il faisait un chantage à partir de là. Disant "je montrerai à tout le monde que tu es une droguée, une pauvre fille et donc tu n'auras pas ton fils". Elle a essayé de partir mais il avait tous ses codes, il a changé son Facebook, a fait courir une campagne de disqualification, de dénigrement, en disant à tous "je vais la sauver d'elle, parce que c'est une pauvre fille qui boit et se drogue". Quand elle a réussi à partir, il l'a enregistré, il l'a suivait dans la rue, la filmait et lui faisant très clairement du harcèlement.

Un troisième cas, Sarah, mariée depuis 24 ans. Son mari est un notable. Elle a 4 filles qui ont entre 9 et 20 ans. Elle dit : « il y a deux personnes, celui à la maison qui est dans la colère, la dureté, et à l'extérieur, un homme idéal que tout le monde admire qui met en avant sa famille tellement belle et extraordinaire ». Il dit à sa femme "je t'ai fait 4 enfants pour que ne puisses plus jamais me quitter". A la maison c'est l'enfer. Dès qu'on entend sa voiture, tout le monde est sur le qui-vive et c'est un soulagement quand il repart. Il tient les comptes en banque et il lui dit « si on se sépare tu n'auras pas d'argent ». Il fait aussi du chantage au suicide et a mis en place un système d'alerte avec caméra, qui lui permet de voir ce qui se passe à la maison sur son portable. Il dit à sa femme quand elle essaye de se révolter. Il raconte comment il aimerait faire couler un métal bouillant dans sa gorge pour que ça soit d'horribles souffrances.

J'ai pris ces exemples pour vous montrer qu'au fond la violence se manifeste comme ça. Ces femmes dont je parle, je ne suis pas sûr qu'il y a 15 – 20 ans elles seraient allées voir un psy. La plupart de ces femmes sont résignées. On fait souvent la distinction entre les différentes formes de violence : physique, verbale, psychologique, économique, sexuelle. Pour moi, toutes ces violences sont liées. On ne peut pas parler de violence physique sans qu'il y ait auparavant une violence psychologique qui prépare le terrain.

La violence économique c'est-à-dire, ne pas avoir accès aux comptes en banque, accès à l'argent c'est quand même une façon de tenir l'autre. C'est une façon de les empêcher de partir.

Et quant à la violence sexuelle, je dois avouer, je parle du viol conjugal, ça ne fait pas longtemps qu'on en parle. J'ai participé en 2000, au rapport Henrion⁷ qui était destiné à alerter les professionnels-les de santé sur le dépistage de la violence faites aux femmes et dans ce rapport, juste avant l'année de l'enquête ENVEFF⁸ en 2001, on avait trouvé à ce moment-là, que 1% de femmes avait été victime de viol conjugal. Je pense que les femmes sont beaucoup plus nombreuses que ça car ou est la limite ? Les femmes savent bien quand un acte sexuel est librement consenti. J'entends beaucoup de femmes, dans une atmosphère de violences psychologiques, de maltraitance, de mauvaise ambiance à la maison, dirent "quand il s'énerve un peu trop, je vais le calmer, je vais accepter un rapport sexuel pour qu'il

⁷ Rapport rédigé par un groupe d'experts-es placés sous la présidence de Roger Henrion, Professeur à la faculté de médecine de Paris, gynécologue-obstétricien. Sa mission : recenser les données existantes sur le sujet, évaluer l'impact des violences sur la santé physique et mentale des victimes, présenter des propositions visant à améliorer l'information et la formation des médecins à ce problème et favoriser une prise en charge rapide et efficace des victimes.

⁸ ENVEFF pour Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France. Il s'agit de la première enquête statistique réalisée en France sur ce thème. Afin de cerner le phénomène dans ses aspects multiformes, elle prend en compte l'ensemble des violences envers les femmes d'âge adulte, quel qu'en soit l'auteur.

se calme" car c'est quand même quelque chose qui se pratique beaucoup. A quel moment, on est dans un rapport sexuel forcé ? Moi je ne sais pas, dans tous les cas, ce n'est pas à moi de le dire. Dans toutes ces situations de violence, la question que je pose aux femmes c'est "est ce que ça vous convient ?". Je vois beaucoup de femmes, j'ai un certain nombre de femmes que je vois en thérapie à qui on a imposé des pratiques sexuelles qui ne leur conviennent pas. Je pense à l'échangiste, des pratiques sadomaso, des pratiques assez compliquées, et je leurs dis "est-ce que c'est votre truc, ça vous plait, vous excite ? ". Elles répondent "non, lui il veut absolument, il dit que je suis coincée si je n'accepte pas et puis j'espérais que si j'acceptais, il serait un peu plus gentil". Est-ce que c'est du viol conjugal ? Je n'en sais rien, mais mon propos n'est pas de nommer, de mettre une étiquette sur ces procédés mais d'aider les femmes à repérer ce qu'il leur convient et ce qui ne leur convient pas.

Je reviens à ce que je disais tout à l'heure : le fait d'en parler, de s'interroger sur les limites de ce qui est acceptable ou non, va permettre que chacun, chacune va s'interroger sur est ce que c'est bien pour moi ou non.

Quand on parle de violences physiques, on tend à penser que c'est plus facile. Les femmes disent d'ailleurs "quand j'ai un œil au beurre noir, je peux aller à la police". Mais c'est plus compliqué que ça, car la violence physique n'est pas forcément interprétée comme telle. Je prends un exemple. Très souvent je pose la question "est ce que votre mari vous bat ? ". "Ah non docteur, il ne me bat pas, mais de temps en temps bien sûr, il m'a donné quelques claques". Mais je dis "pourquoi vous vous êtes cassé un bras, une jambe, qu'est-ce qui s'est passé ? ". "Non c'est pas lui, on se disputait et j'ai eu peur, j'ai reculé et je suis tombée". Est-ce que là c'est de la violence physique ? Pour elle non. Pour beaucoup de femmes cette violence n'est étiquetée comme violence qu'à partir du moment où elle paraît intentionnelle.

En même temps, il y a aussi la douleur ressentie, ce que j'entends beaucoup c'est les gestes d'étranglement ; "ben oui mais ça m'a pas fait mal, et je n'ai pas de trace". Est-ce que c'est de la violence physique ? Autre question, vous crachez sur quelqu'un, est ce que c'est de la violence physique ? Vous voyez bien que les limites ne sont pas toujours claires. Pour qu'on puisse le qualifier de violence il faut que ça soit interprété comme tel par la femme. De la même façon, quand il y a eu un geste de violence réellement physique, il n'y a plus besoin ensuite de continuer la violence physique parce il suffit de lever la main, de prendre un air menaçant pour que ce soit exactement la même chose. En tous les cas, au niveau cérébral, la menace d'un coup fait exactement le même effet que le coup réellement porté. Donc, il y a pas besoin de refrapper, de frapper à nouveau. Au fond le but de la violence physique c'est de montrer qui domine et au fond la violence physique n'intervient souvent que si l'autre, la femme, résiste à la domination et au contrôle.

Tout à l'heure vous avez parlé de la violence cyclique. Je dirais qu'actuellement ce n'est pas la plus fréquente. Cette violence est plus la violence des hommes immatures qui perdent leur sang-froid. Je vais faire une parenthèse pour expliquer comme moi j'explique mon point de vue des hommes par rapport aux hommes. Je travaille sur ce sujet depuis longtemps et j'avais vu une amélioration à un moment sur les sujets de violences. Effectivement on a beaucoup travaillé en Espagne aussi sur la violence de genre, qu'on appelle comme ça et j'avais vu une amélioration. J'ai vu aussi que les choses se sont aggravées c'est-à-dire que j'ai vu que des femmes depuis a peu près une dizaine d'année, des femmes qui avaient une grande autonomie, qui avaient fait des études, avaient un métier, avaient une

compréhension générale sur ces sujets du genre, retombaient dans des situations de violence à la maison. Elles arrêtaient de travailler, n'avaient plus leur carte bleue, plus d'accès aux comptes bancaires, leur mari disant "mais non ma p'tite chérie c'est trop compliqué pour toi, je vais m'en occuper". Elles étaient régulièrement dénigrées "mais toi tu ne peux pas comprendre, etc.." alors qu'elles avaient un bon niveau et que ça ne s'expliquait pas. L'hypothèse que je vous soumets c'est qu'avec le changement de notre société qui fait qu'on est de plus en plus en insécurité, que les hommes ne sont pas sûrs de garder leur travail, que les hommes qui étaient autrefois des chefs de famille, n'ont maintenant plus le pouvoir sur les enfants qui apprennent à vivre beaucoup plus avec les copains et les réseaux sociaux qu'avec leur père. Très souvent les pères demandent aux enfants "tu peux pas m'expliquer les choses sur Internet, sur l'informatique". Pour ces hommes qui ont perdu du pouvoir dans la société, et parmi eux ceux qui sont solides ça va, mais pour les plus fragiles, ceux qui sont un peu trop narcissiques ou ayant une image d'eux incertaine, ce sont ces hommes qui vont avoir tendance à se défouler sur leur compagne.

Revenons au procédé des violences cyclique. Qu'est-ce que cela signifie ? On a un homme qui a un malaise intérieur, qui au lieu de s'interroger sur "pourquoi je ne suis pas bien, je suis angoissé ? ", va l'attribuer à des circonstances extérieures. "Si je ne suis pas bien c'est parce que le dîner n'est pas prêt quand je rentre, que les enfants ne sont pas au lit, que j'ai des soucis au travail". Cet homme-là va se défouler sur sa compagne, va d'abord s'énerver puis il va y avoir un déferlement de violence à la maison, d'abord en cassant des objets, puis en frappant éventuellement sa compagne. Effectivement après qu'il se soit bien défoulé, il va y avoir, on ne va pas appeler ça une "lune de miel" mais une pseudo lune de miel, un retour en arrière, avec des pseudos excuses qui sont souvent "si tu ne m'avais pas énervé on n'en serait pas arrivé là". Mais quand des hommes agissent de cette façon, s'ils ne sont pas sanctionnés, pourquoi la femme ne réagit pas ? Parce qu'elle a peur et elle a raison d'avoir peur car si elle intervient trop, la violence va s'aggraver. S'il n'y a pas de sanction et si la femme accepte cette réconciliation sur l'oreiller, il va y avoir une sorte d'addiction à ce comportement car à chaque fois qu'il sera énervé, il suffira qu'il se défoule pour que sa tension passe, et sans sanction.

C'est là où je dis, là aussi qu'il y a la fois du psychologique et du social.

Ce que je voulais vous expliquer c'est où commence la violence psychologique au fond. Elle commence bien avant les bousculades et les coups et est basée sur du contrôle et de la domination. C'est le même processus que toutes les violences. Les violences à l'extérieur, au travail, le harcèlement sexuel, mais aussi les violences entre les pays, les violences en général, c'est du contrôle et de la domination. Ces violences se mettent en place de façon progressive, et pour cette raison au fond qu'on ne se rend pas compte du processus. On finit par s'habituer, au début l'homme est charmant, séduisant etc.. mais il y a des disqualifications, des façons de casser l'élan.

Au fond les procédés des violences psychologiques sont très stéréotypés et là aussi je pourrais le dire du harcèlement moral au travail et à toutes les autres violences. Le principe de base est **la disqualification**, "tu n'es pas capable de..., tu ne vas pas y arriver". Alors ça peut être présenté sous un mode "ma p'tite chérie, je vais t'aider, je sais que tu ne comprends rien à ces choses-là, je vais le faire à ta place". C'est une façon de disqualifier l'autre.

Dans toute les violences, il y a l'**isolement**, c'est isoler une femme de sa famille, ses amis-es, l'empêcher de travailler, d'avoir une vie sociale. Combien de femmes ne peuvent pas passer une soirée avec une copine sans avoir des ennuis à la maison.

C'est aussi attaquer l'identité d'une personne. Je vais vous donner un exemple récent d'une patiente que je vois en ce moment, qui a fait des études, qui est brillante (plus que son mari) , qui réussit mieux que lui. Ils font le même métier, sauf qu'elle est d'origine roumaine. Il l'a déjà avertie, "il n'est pas question que tu parles roumain, si on a des enfants, je ne veux pas que tu les emmènes en Roumanie, que tu leur parles roumain. Que tu vois ta famille ok mais en France". Je lui dis "mais quel mot vous allez utiliser si vous avez un bébé, pour lui dire des mots doux, vous allez inventer des mots français puisque vous ne pourrez pas utiliser les mots que votre mère a utilisé avec vous ? ". Cette femme est persuadée qu'il a sans doute raison. On voit bien que cette femme qui est intelligente, qui a toutes les qualités possibles n'arrive pas à s'affirmer face à cet homme. Je précise elle n'a pas droit de sortir sans lui, il contrôle l'argent etc. Classique quoi. Donc dans la violence psychologique **le contrôle** est extrêmement important.

Avec les caméras à la maison, avec les nouvelles technologies, le contrôle s'est accru car on peut tout le temps savoir ce que fait l'autre. Le contrôle est plus ou moins accepté car il se présente sous le registre de la jalousie "je dis ça parce que je t'aime". Ensuite, dans les procédés de violences psychologiques, il y a aussi le **harcèlement verbal**, ça consiste à répéter quelque chose jusqu'à que l'autre finisse par répondre n'importe quoi " tu n'iras te coucher que quand tu m'auras dit tel chose, ou quand tu m'auras avoué" et c'est souvent par rapport aux aventures précédentes, au fiancé précédent. Il y a les **intimidations** qui sont destinées à faire peur et ensuite les **menaces**. C'est souvent "si tu pars tu n'auras pas d'argent, je garderai les enfants" et aussi le **chantage au suicide**. Pour moi c'est une violence extrême parce que ça piège la personne. On a des enfants qui disent "écoute maman si tu pars, papa va mourir et ça sera de ta faute". C'est terrible.

Donc vous voyez la violence psychologique c'est un ensemble de tout ça.

Les femmes ne prennent conscience de cette violence que quand il y a plusieurs de ces procédés. Un petite geste, une petite chose on s'en incommode. Par exemple cette femme roumaine me dit "mais si je suis très docile et gentille avec un amour absolu, est ce que vous croyez qu'il va changer ? " et au fond beaucoup de femmes ont cette illusion qu'avec leur amour, l'autre va changer. Mais ça, ça ne marche absolument jamais.

Toutes ces violences ont des conséquences sur la santé, ça amène une usure mentale, des troubles psychiques du genre anxiété, du genre troubles psychosomatiques. Souvent ça se traduit par des symptômes et comme les femmes n'en parlent que si elles ont conscience que ce n'est pas normal, moi j'ai souvent l'impression qu'à partir du moment où elles viennent me voir c'est que, déjà, elles ont fait un pas en se disant "ce n'est pas tout à fait normal".

Mais quand des femmes contactent des associations, c'est très souvent quand ça déjà été trop loin. C'est pour cela qu'il y a vraiment une éducation à faire pour alerter et poser encore une fois, la question "est ce que ça vous convient ? Est-ce que c'est normal ? Est-ce que si votre sœur, votre copine se retrouve dans cette situation, vous lui diriez ok c'est super, c'est normal ?".

Le problème est que plus ces situations de violence perdurent, moins on a les moyens d'en sortir et ça c'est le **phénomène d'emprise**. J'ai écrit un livre qui s'appelle "Femmes sous

emprise⁹ pour expliquer la violence psychologique. Au fond comment elle se met en place ? Il y a d'abord une phase de séduction avec un amour absolu. Les femmes disent "j'ai rencontré le prince charmant" mais quand on les écoute ce n'est pas un amour réciproque. C'est une séduction narcissique de cet homme qui se pose en victime et qui attend de la femme qu'elle vienne réparer son malaise intérieur. Cette phase de séduction est une phase de préparation psychologique à la soumission qui a été appelé par un psychiatre français Racamier¹⁰, une phase de **décervelage**. Au fond on croit qu'on est libre mais on perd petit à petit son esprit critique. On finit par considérer que tout cela n'est pas grave, que c'est normal et l'homme, par ces procédés de violence, amène la femme à douter de son ressenti, à douter de ce qu'elle pense. Il la disqualifie et fait en sorte que l'entourage cautionne cette disqualification.

Dans ces procédés il y a toujours une aversion de la culpabilité. Ce n'est pas la personne violente, et c'est vrai dans toutes les violences, ce n'est pas celui qui est violent qui porte la culpabilité c'est toujours la victime. Très souvent, on constate que des hommes violents peuvent utiliser des manœuvres de rétorsion, par exemple en disant que si les choses se passent mal c'est parce que la femme a essayé de se défendre : "si t'étais pas allé à la police, si tu n'en n'avais pas parlé à ta sœur, ta tante,... ". Il arrive aussi que des hommes amènent la femme à s'interroger sur ce qu'elle a fait. Une femme qui dit "mais enfin pourquoi tu me traites comme ça, qu'est-ce que j'ai fait ? " et l'homme répond " si tu ne sais pas c'est vraiment grave car tu devrais le savoir". Au fond, ces personnages violents injectent à la femme la culpabilité qu'ils n'éprouvent pas.

Ensuite, les femmes sont conditionnées, c'est-à-dire que quand tout se poursuit pendant longtemps, c'est un peu comme si l'agresseur avait pénétré le territoire psychique de cette femme. C'est-à-dire qu'elle a intériorisé les reproches, les menaces et va se poser la question même s'il n'est pas là : "qu'est-ce qu'il dirait, il dirait que ... " et elle n'ose pas sortir, même si la porte est ouverte. Elle n'ose pas partir parce elles craignent ce qu'il va se passer.

Il y a un phénomène qui a été décrit, le "**phénomène d'impuissance apprise**" : quand une femme est dans une situation sans issue et que tous les efforts pour améliorer la situation sont vains, que les agressions sont imprévisibles : "est ce qu'il va être de bonne humeur ou pas, est ce qu'il va être gentil ou pas ?", dans ce cas-là, les femmes deviennent passives et n'arrivent pas à imaginer comment elles pourraient changer cette situation. Quand j'ai écrit ce livre "Femmes sous emprise", la question que je posais était « pourquoi elles ne partent pas ? » Mais parce qu'elles sont piégées.

Vous remarquerez que quand on a parlé du harcèlement sexuel ces dernier temps, la question était "mais pourquoi n'ont-elles pas parlé avant ? ". Mais parce que c'est la même chose : elles étaient piégées. Ce n'est que s'il y a un mouvement global, une solidarité générale de toutes les femmes, que les femmes vont pouvoir se défendre. Ce n'est que si elles savent à qui s'adresser même si ça ne leur paraît pas très grave, qu'elles savent à qui elles vont pouvoir simplement aller poser la question : "ça se passe comme ça, qu'est-ce que vous en pensez ? ". Cette femme roumaine qui est coincée qui ne pourra pas faire ceci, faire cela, il y

⁹ "Femmes sous emprise : les ressorts de la violence dans le couple" (sept 2006 - Pocket). Marie-France Hirigoyen, à partir de nombreux exemples, analyse les ressorts de la violence au sein du couple, car il faut comprendre pour agir. Un livre utile et pratique qui permet d'intervenir très tôt, dès les premiers signes de violence psychologique, bien avant l'apparition de la violence physique

¹⁰ Paul-Claude Racamier (1924-1996), psychiatre et psychanalyste français qui est à l'origine de l'identification de la perversion narcissique.

a des gens qui lui avaient dit, ses parents, que ce n'est pas normal, mais ce n'est pas la même chose si ce sont des personnes extérieures, un psychologue, des associations qui donnent un point de vue et qui l'amènent petit à petit à reprendre un esprit critique. Il faut bien avoir en tête que quand une femme est victime de violence, il ne faut pas lui dire "dis donc c'est terrible ce que vous vivez, faut partir" car si vous lui dites ça, vous lui faites une autre violence. Il faut progressivement amener la femme à prendre cette décision par rapport à cette situation. Dans ce cas-là ça n'amène pas forcément une séparation. Il peut se faire simplement qu'une femme établisse de nouvelles règles avec le conjoint, en disant "non tu ne me parles pas comme ça et si je veux sortir j'ai le droit, tu es libre, je le suis aussi" pour changer la donne dans le couple. Mais pour ça il lui faut être accompagné.

Je crois que ces situations de violence en général, en couple ou à l'extérieur, amènent sur les femmes victimes un sentiment d'impuissance générale et un manque de maîtrise sur les événements de la vie. Si la violence physique est plus facile à repérer, je crois que la violence psychologique amène non seulement une déstabilisation de la personne, mais aussi, je le dirais ce que certains appellent "**une perte de chance**". C'est-à-dire que quand on est déstabilisé dans son couple, on ne peut pas faire, forcément, un tas de chose à l'extérieur. Je précise : quand maman est apeurée, déstabilisée, perdue, ne sait plus où elle en est, vous pensez pas que l'enfant qui est à la maison est affecté lui aussi ? Vous ne pensez pas que toutes ces violences, les enfants les vivent aussi ?

J'avais commencé en disant que la question était « où commence la violence ? » Ça fait très peu de temps qu'on se pose la question, qu'on considère réellement que, et je reviens sur ce qui a été dit sur la violence domestique, que les enfants qui sont élevés dans une famille où il y a de la violence sont incontestablement des victimes de violences. On connaît des bébés qui naissent avec un stress post traumatique, parce que maman a été malmenée, humiliée, ou même frappée quand elle était enceinte. Je crois donc que c'est une problématique générale.

Si on veut mettre fin à ces violences, il faut amener les femmes à repérer les situations d'inégalités, à repérer les situations qui ne sont pas encore irréversibles pour pouvoir leur permettre de s'en sortir.

[Applaudissement]

Echanges avec la salle :

Première question :

Bonjour. Madame lorsque des patientes viennent vous voir, comme cette dame roumaine ou les autres, quelque chose les à amener vers vous. Ce « quelque chose » c'est quoi ? Une prise de conscience pour qu'elles osent venir vers vous, qu'elles puissent venir vers vous ? Une fois qu'elles sont avec vous, comment vous les accompagnez pour qu'elles aillent plus loin sur leur chemin ? Parce que c'est des cas individuels. C'est plus de la sociologie. Merci

Deuxième question :

Vous avez dit que les violences étaient basées sur le contrôle, la domination. Vous avez également parlé de l'évolution de la société. Et je voudrais parler du travail, des organisations de travail, privé ou public. Le travail est de plus en plus basé sur le contrôle de la domination. Est-ce que vous faites un lien avec l'évolution de la société et les violences conjugales c'est-à-dire, l'acceptation, la soumission des femmes ?

Troisième question :

Bonjour, je travaille auprès d'enfants et j'accompagne donc beaucoup d'enfants exposés aux violences ainsi que des mamans. J'ai animé un groupe de parole avec Laurent Hincker (avocat) pendant une dizaine d'années. Groupe de parole ouvert aux femmes vivant dans du harcèlement moral ou psychologique. Aujourd'hui, on parle énormément du repérage des troubles de la violence, on sait nommer ces violences, on a fait pas mal de progrès, mais qu'en est-il de l'après violence ? Car l'après violence c'est quand même le parcours du combattant pour ces femmes. C'est perdre un confort social, une place sociale, se retrouver seule avec des enfants dans des espaces parfois ouvert aux femmes battues alors qu'elles ne le sont pas forcément. C'est rencontrer d'autres femmes qui vont faire des témoignages et heureusement il y en a qui s'en sortent et qui se reconstruisent. En fait il n'y a pas beaucoup de lieu en dehors des associations, le CIDFF ou d'autres associations, où les femmes peuvent échanger, se rencontrer et se rendre compte du parcours du combattant de l'après violence. Parce que le harcèlement au travail ou le problème du sexisme c'est aussi parfois perdre sa place au travail, c'est une réalité sociale. Et parfois partir de chez soi c'est perdre sa place dans la société. Comment aider ces femmes à se reconstruire et quels sont les résultats pour qu'elles ne reviennent pas ?

Réponse de Marie-France Hirigoyen :

D'abord pourquoi elles viennent. Elles viennent parce qu'il y a quelque chose qui a fait déclic. Ça peut être un colloque comme ici, une émission à la télévision, une remarque de quelqu'un, etc. Beaucoup de femmes viennent car elles ont lu mes livres. Donc elles décident à un moment qu'il y a quelque chose qu'il faut essayer de comprendre. Au départ, elles ne disent pas "je suis victime de violence", mais elles disent "il y a une situation et je voudrais comprendre comment ça se passe".

Comment je les accompagne ? Une patiente m'a dit que je l'ai secoué mais gentiment et avec bienveillance. C'est-à-dire j'essaie de m'adapter à leurs possibilités de bouger. C'est comme une danse, il faut s'adapter à l'autre parce on sait très bien qu'il va y avoir des pas en avant et des pas en arrière et il faut faire attention à ne pas culpabiliser encore plus ces femmes. Pour ça, je crois qu'il faut simplement les valoriser, les aider à retrouver un esprit critique et retrouver un esprit critique. Moi j'ai pour habitude de penser qu'il faut s'appuyer sur le positif des gens. Pas de "ah vous êtes une pauvre victime".

Avant de répondre à la deuxième question, je vais répondre à la troisième. J'ai trouvé que vous portiez un regard sombre sur cette situation. Je n'ai pas ce regard sombre, je constate que si on accompagne bien ces femmes, on peut les aider à développer quelque chose d'autre de ce qu'elles sont. Elles se retrouvent seules mais du coup elles font plein de choses qu'elles ne pouvaient pas faire avant, elles sont libres. Elles peuvent nouer d'autres relations, développer d'autres compétences et quand une personne est en difficulté, elle sait

qu'elle peut se faire aider. En plus d'être psychiatre, je suis victimologue mais je dis bien souvent que si je suis victimologue c'est pour que les femmes ou les hommes, les personnes qui viennent me voir, ne restent pas victimes. C'est-à-dire que quand ils viennent je leur dis "moi ça ne m'intéresse pas que vous soyez une victime. Pour le moment vous êtes une victime, mais qu'est-ce que vous allez faire avec ça ? ". Ce que je constate c'est que je vois des miracles de personnes.

Par exemple, j'ai une personne qui est venue me voir, qui n'a jamais été frappé mais qui était typiquement, le syndrome de la femme battue. C'est-à-dire la première fois que je l'ai vue, elle avait un métier assez intellectuel, sophistiqué, je me suis dit ce n'est pas possible qu'elle fasse ce métier, elle a l'air stupide, lente, hébétée, elle sursaute en permanence. C'était un tableau assez catastrophique alors qu'elle n'avait jamais été battue, ce n'était "que" de la violence psychologique grave. Cette femme a progressé et la dernière fois que je l'ai revu je me suis dit "elle est performante, elle a un bon esprit critique, elle a établi d'autres liens, fait des tas de chose" et je me suis dit qu'en fait c'est une impression qu'on a souvent. La première fois qu'on voit ces personnes on se dit qu'on n'y arrivera pas. Mais quand elles sortent de l'emprise, car l'emprise ça empêche de comprendre, ça nous fige et du coup vous devenez manipulable, maniable et vous n'êtes plus vous-même. Si elles sortent de ça, et à ce moment-là on retrouve la vraie personne et quelquefois ces personnes, et c'est le cas aussi pour le harcèlement au travail, les personnes disent "avant je n'étais pas comme ça, mais voyez ce que je suis devenue». Quelque fois, ça peut prendre du temps, on voit la personne qui redevient quelqu'un de performant, ce qu'elles décrivaient auparavant.

La question par rapport à la société. Là-dessus j'ai des hypothèses. On est incontestablement dans une société où il y a beaucoup moins de violence mais on est aussi dans une société où on est devenu intolérant à la violence. Notre seuil de tolérance s'est modifié. Mais il faut replacer cela d'une façon plus globale en pensant qu'on est dans un monde d'opulence, où il y a de la pression à tous les niveaux, où il faut être performant. Il faut être le meilleur sinon on est rien. Un monde qui vous utilise, dans lequel nous ne sommes que des objets utilisables au travail, dans la société. Il faut consommer, être conforme.

Il y a quelque chose qui m'énerve beaucoup. C'est dans les journaux féminins quand on vous dit "nous voulons toutes les sacs truc chose, la robe comme ça". Je trouve ça terrible car on est dans un monde qui décide à notre place et au fond ce monde-là où il y a d'un côté les très riches. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, il y a un tableau de Leonard De Vinci qui a été vendu 450 millions, à quelques dollars près. Pour un petit tableau. On se dit, mais qui peut s'acheter un tableau à ce prix quand la plupart des gens rament au quotidien pour boucler leur fin de mois ? On est dans un monde complètement inégalitaire, où il y a la pression et d'une certaine façon ce monde-là nous met sous emprise et nous amène à ne pas voir que nous sommes nous citoyens lambda. Nous sommes manipulés-es pour consommer, travailler, être docile, etc. Et ce monde-là, nous fait perdre nos limites.

Par rapport au travail, je trouve qu'effectivement on est de plus en plus victime de harcèlement ou de *burn out* ou autre. Nous sommes pris-es dans un engrenage qui nous amène à faire toujours plus, vouloir toujours plus.

Dans ce changement de la société, il y a de bonnes choses aussi : il y a ce mouvement des femmes. Pourquoi ? Ce ne sont pas quelques femmes, c'est la solidarité des femmes. Si une actrice américaine avait dénoncé : elle aurait été laminée. Mais elles ont toutes dénoncées et maintenant il y en a des tas d'autres. Cette fois ci je crois que ça va bouger. Mais

ne rêvez pas, ce n'est pas gagné encore, il va falloir continuer à se battre, à dénoncer les petites choses au quotidien.

Pour conclure, je dirais que, ce qui se passe au niveau de la société, c'est la même chose qui se passe au niveau du couple. Ce n'est pas parce qu'on est psychologue, qu'on n'a pas une vision (ça c'est pour la jeune femme qui a parlé avant moi), qu'on n'adhère pas aux thèses des sociologues.

[Applaudissement]

Chloé Bourguignon : Pour cette dernière intervention de la matinée, je vous invite à accueillir Ernestine Ronai, coprésidente de la commission violence de genre du haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

■ La réalité du processus de violence

Ernestine Ronai

Coordinatrice nationale violences faites aux femmes de la MIPROF
Coprésidente de la commission violences de genre
du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Bonjour, d'abord vous dire le bonheur que j'ai de voir une telle assemblée. C'est un vrai plaisir. Merci à vous d'être là et d'être bien là pour ce que j'ai entendu, des interventions précédentes.

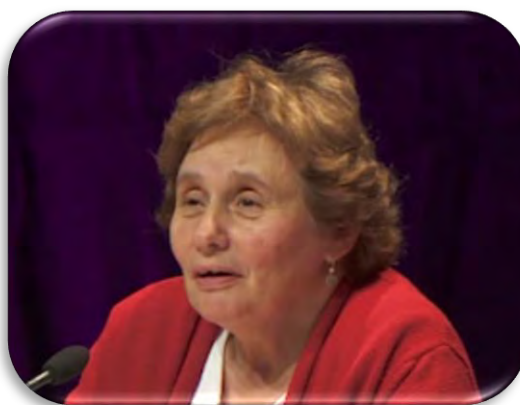
La deuxième, remercier les organisatrices et plus particulièrement Bernadette et sans doute toutes les autres qui ont travaillé au succès de cette journée.

La troisième chose que je veux dire, c'est que ça fait la quatrième fois que j'interviens après Marie-France Hirigoyen et lui dire le plaisir que j'ai à l'entendre à chaque fois et je me situe complètement dans la lignée.

Aujourd'hui, cette semaine, dans le monde entier, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, des millions de femmes et d'hommes vont se rassembler pour penser la lutte contre les violences faites aux femmes. Parce que ces violences sont universelles mais celles et ceux qui luttent contre ces violences le sont aussi. Il y en a dans le monde entier et je voulais avoir cette pensée pour toutes les femmes du monde.

Il y a la face visible comme le disait Marie France, l'iceberg. Et il y a la face invisible. On assiste aujourd'hui, à un mouvement international magnifique parce que l'affaire Weinstein, aux Etats-Unis a déclenché des révélations de violences en Suède, en Argentine, Colombie, au Maroc, Sénégal, tout ce que j'ai vu sur Internet et je dois en oublier. Chez nous ça fait 26% de plaintes de plus, magnifique. Et la face invisible, j'étais assise toute à l'heure, à côté d'une responsable de la Cimade. En même temps que l'affaire Weinstein était révélée, 28 femmes dans un bateau étaient retrouvées mortes, battues, violées. Celles-là on n'en a pas parlé et pourtant elles existent. Donc il me semble important d'avoir aussi une pensée pour ces femmes-là qui meurent dans l'invisibilité, qui sont dramatiquement victimes.

26% de plaintes en plus, magnifique. Moi je travaille à la mise en place de politiques publiques depuis 25 ans et je m'occupe de violences depuis plus de 30 ans. Alors plus de révélation ça veut dire, des policiers, des gendarmes formés en nombre suffisant dans les brigades de protection des familles, des intervenants sociaux dans les commissariats, des psychologues.



Ça veut dire deuxièmement, un travail de prévention évidemment en direction de toute la population et notamment des jeunes. Deuxième élément d'une politique publique qui serait une politique responsable.

Et troisièmement, Marie France ne me contredira pas, une prise en charge des victimes à 100% pour les soins somatiques et psycho traumatiques à l'exemple de ce qui se fait pour les victimes du terrorisme.

Et dernière chose, un Ministère droits des femmes de pleine exercice avec un vrai budget et pas, le chiffre va vous plaire, ces 30 millions. Ça fait 0.007, ça dit quelque chose à tout le monde. Donc il y a là quelque chose à porter collectivement en tant que citoyen, citoyenne et je vous y invite bien sûr.

La question des violences faites aux femmes émerge dans le débat public depuis peu de temps à l'échelle de l'histoire de l'humanité. 1974 le premier livre qui a été écrit sur les violences faites aux femmes s'appelait "Crie moins fort, les voisins vont t'entendre"¹¹, publié en France. Joli comme titre, ça dit quelque chose évidemment de la stratégie de l'agresseur. Et puis, premier refuge pour les femmes victimes, 1975, Clichy sur seine, le foyer Flora Tristan, c'est une affaire très récente.

Et puis parce que c'est la journée internationale je voudrais citer à la fois la déclaration internationale de l'ONU contre les violences faites aux femmes et la convention d'Istanbul¹² qui est une convention européenne que la France a signée en 2014, donc c'est assez récent. Voilà ce qu'on dit, ça va venir dans le sens de Pauline Delage : "les violences envers les femmes traduisent des rapports de force construits historiquement qui ont abouti à la domination des hommes sur les femmes et donc les comportements individuels s'inscrivent dans des normes sociales qui assigne à chacun des deux sexes, sa place, son rôle, son rapport à l'autre". Simone de Beauvoir disait "on ne naît pas femme, on le devient". Je pense qu'il y a quelque chose d'extrêmement vrai et donc du rapport à la société dans laquelle nous vivons. Les jeunes qui sont dans la salle ne vivent pas du tout le rapport de sexe de la même façon que moi qui suis nettement plus ancienne quand j'étais dans leur âge. Donc les choses évoluent, c'est à la fois important et positif pour la plupart d'entre nous mais on sait que ce n'est pas sur toute la planète malheureusement.

J'ai voulu que mon intervention s'appelle "Violences conjugales, le droit d'être protégée" et je voulais dire ce qui est pour moi la protection. Protéger une femme ce n'est pas faire à sa place, c'est lui permettre de reprendre sa vie en main et donc avant l'auteur, l'agresseur avait tout décidé pour elle et là il s'agit qu'elle reprenne le contrôle sur sa propre vie et donc c'est reconquérir son autonomie psychique, physique, économique. Et c'est lui permettre de protéger ses enfants. Ce qui est quelque chose de très intéressant pour nous.

¹¹ Livre d'Erin Pizzey avec la contribution de Benoîte Groult (Préface). Erin Pizzey est une écrivaine et une militante pour les droits des femmes, connue pour avoir fondé l'un des premiers refuges pour femmes victimes de violences familiales "Women's Aid" en 1971.

¹² Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique.

L'origine du mot violence c'est à la fois "deminarium", donc le seigneur, la domination et de l'autre côté le mot victime, "vicsiré" en latin, veut dire lié. Et j'aime beaucoup ces deux étymologies parce que ça veut dire d'un côté la domination des hommes sur les femmes et vous entendez par rapport au genre que je parle de domination des hommes sur les femmes. Et puis deuxièmement, « lié » qui est la question de l'emprise. Là on a les deux éléments de l'emprise : « domination » et « lié ».

Je ne vais pas faire beaucoup de statistiques. La première c'est quand même le nombre de femmes qui meurent chaque année : En **2016, on a eu 123 femmes tuées**, 34 hommes et 25 enfants. Ça fait avec les collatéraux, 194 victimes, plus d'une victime tous les deux jours, ce n'est pas rien. On parle de violences dans le couple, de mort violente. Vous savez on compte les morts violentes seulement depuis 2006. Depuis 11 ans c'est extrêmement récent. On parle de violence, nous on parle de « mort violente » dans le couple.

Le deuxième chiffre : 23 000 femmes qui sont âgées de 18 à 78 ans, victimes de violences graves, sexuelles ou physiques, j'exclu de ce chiffre les violences psychologiques. Après les propos de Marie-France, c'est une exclusion lourde de conséquences par rapport au nombre. Et **14% de ces femmes déclarent avoir porté plainte**. On a une grande marge de progrès.

84 000 femmes victimes de viols ou de tentative de viol est l'autre chiffre que je vais vous donner car je sais qu'il y a des professionnels dans la salle, c'est à eux que s'adressent ces femmes gravement victimes.

Quand elles sont victimes de violences conjugales graves physiques et/ou sexuelles, elles s'adressent d'abord aux médecins, 23% ; 19% aux psychologues. Si j'ajoutais les violences psychologiques, évidemment là aussi ça augmenterait considérablement le chiffre. Seulement 17% s'adressent aux forces de sécurité. Et toutes les femmes ne déposent pas plainte. Il y a les fameuses mains courantes. 19% s'adressent aux services sociaux et reste le chiffre noir, 54% ne font aucune démarche, c'est là notre marge de progrès.

Pour les viols ou les tentatives de viol, 33% s'adressent aux psychologues et aux psychiatres, 25% aux médecins, 21% aux forces de sécurité donc police, gendarmerie, 15% aux services sociaux, et la aussi chiffre noir, 51% rien.

Dans tous les milieux sociaux, et il me paraît important de le rappeler, qu'on soit riche ou pauvre par rapport aux violences faites aux femmes, on est à égalité malheureusement. Sauf que les façons d'en sortir ne sont pas les mêmes. Les aides sociales, le logement, etc ça prend une autre importance et c'est bien aussi de l'avoir en tête.

On a déjà parlé des conséquences graves donc je ne vais pas y revenir mais vous donner juste un petit élément : les violences faites aux femmes notamment dans le couple c'est-à-dire à la maison, ont des caractéristiques particulières parce que la logique veut que la maison soit un lieu de sécurité, un lieu où on ne soit pas en danger. Je suis victime à l'extérieur, je reviens à la maison et je me rassure. Dans les violences conjugales, dans le couple, je suis victime à la maison, je reste victime à la maison. C'est tous les jours de la semaine, évidemment ça va me casser davantage.

Peut-être un mot sur conflit/violence à ma façon, très imagée. Il y a moi, il y a lui, on se met ensemble, "allo ma chérie je t'aime, allo mon chéri je t'aime". On est dans ce qu'on appelle "la fusion", et puis je pense tout le temps à lui et lui à moi. Et puis un moment donné

on va descendre de notre petit nuage, c'est normal si on veut que ça dure et à ce moment-là, je vais arrêter de l'appeler toutes les 5 minutes, me concentrer sur mon travail, ressortir avec mes copines, aller à la piscine et lui aussi. Au milieu, on va avoir des moments communs, au cinéma, au restaurant, etc... et parmi les moments communs il y aura les enfants. Et peut-être qu'on va se séparer parce qu'on aura plus grand-chose à faire ensemble, sans violence. Bien sûr que dans ce couple il y a aura des conflits, des disputes à propos de différents sujets. Le conflit est autorisé par la Loi et il se résout par la parole, la négociation, le compromis. Je veux aller à la neige cet hiver, lui en Angleterre, peut-être qu'on ira à la mer, peut-être qu'on partira chacun de notre côté, on va résoudre le problème d'une façon qui va convenir aux deux. Nous sommes à égalité, il y a moi, lui et on a autorité sur les enfants à égalité. C'est ce que dit la loi. Bien sûr il y a aura réciprocité, peut être que cette année on ira à la montagne et l'an prochain en Angleterre. Et puis on va décider que le conflit est autorisé par la loi et qu'on est dans un régime démocratique où chacun à la parole à égalité.

La violence, il y a moi, il y a lui, on se met ensemble, "allo ma chérie je t'aime, allo mon chéri je t'aime, quoi t'as pas confiance, pourquoi tu me dis ça". Très vite dans ce couple, l'inégalité s'installe. "Alors ton rôti n'est pas assez cuit », la semaine d'après je le fais plus cuit, « il est trop cuit, " etc... quoi que je fasse, rien n'est bon et vous voyez il est en train de me casser. A propos des enfants : "pourquoi les enfants sont dehors, tu ne t'en occupes jamais », s'ils sont dans leur chambre, « ils ne devraient pas" quoi que je fasse ça ne convient pas. En même temps il va dire "je t'aime comme personne ne t'aimera", c'est-à-dire, il va à la fois créer une dépendance affective et en même temps me dévaloriser, me casser. Et donc nous les professionnels-les que devons-nous faire ? Nous devons aider cette femme à défaire l'emprise et à reprendre sa vie en main. Et ça c'est très important de l'avoir dans la tête.

On est dans un rapport de domination, il y a lui, il y a moi qui suis au niveau des enfants. Il décide de tout, il a le pouvoir sur nous. Un élément, évidemment : il n'y a pas de réciprocité possible. C'est très important de l'entendre et si la violence est interdite, le conflit est autorisé par la loi.

Vous avez entendu, les exemples que j'ai pris, j'écoutais Marie-France toute à l'heure qui faisait comme moi. C'est des exemples de la vie quotidienne qui sont des prétextes de la violence. Qui ne sont pas le motif de la violence mais le prétexte. C'est aussi important à entendre. Elle l'a très bien dit : **l'imprévisibilité**. Pour les enfants, on va penser aux enfants. Pour eux l'imprévisibilité c'est tout sauf de l'éducation. Ils ont besoin de sécurité, de savoir ce qui va se passer : "J'ai le droit de faire ça, je n'ai pas le droit de faire ça". Dans l'imprévisibilité justement je ne sais pas ce que j'ai droit de faire. Cette période-là que j'ai appelé la fusion c'est exactement ce que l'agresseur ne supporte pas, l'altérité quand on commence à être chacun de notre côté, il ne supporte pas que l'autre puisse avoir une pensée différente, penser autrement, avoir envie de faire autre chose etc. L'altérité n'est pas possible. Je pense que c'est un des éléments qui contribue au fait d'instauration de cette violence.

Face à ça, un certain nombre de femmes voudraient parler et aujourd'hui on les voit parler, c'est magnifique. Mais beaucoup disent, "j'avais envie de parler, mais les professionnels-les face à moi n'avaient pas envie de m'entendre, les gens, ma mère, ma famille, mes voisins, mes collègues n'avaient pas envie de m'entendre". Il y a un enjeu pour nous très important qui est le **repérage des violences** parce que si on ne repère pas les violences, on ne pourra pas aider ces femmes et quand on est toute seule en situation

d'emprise il est compliqué d'en sortir. On a besoin d'aide et donc des autres et ma fois c'est assez joli de penser que **la solidarité est quelque chose de très important**.

Le repérage dans les campagnes du gouvernement, dans les campagnes précédentes on a parlé des plans et on disait aux femmes "brisez le silence, osez en parler". Nous croyons aujourd'hui dans le cadre des politiques publiques que c'est les professionnels-les, les témoins qui doivent briser le silence et oser en parler. Et donc il faut une formation des professionnels-les. J'ai oublié de dire que jusqu'à 2016, j'étais coordinatrice nationale de la lutte contre les violences au sein de la mission interministérielle de protection des femmes et de lutte contre la traite des êtres humains. Nous avons mis en place des outils de formation où nous proposons comme méthode de repérage le questionnement systématique.

Je suis une travailleuse sociale, un médecin, une psychologue scolaire, etc, et bien je pose la question des violences. Quelle question poser ? Dans ma carrière, j'ai été psychologue scolaire et je disais "comment ça se passe à la maison, est ce qu'il y a de la violence à la maison ?" et la maman disait "non pas sur mes enfants" et je répondais "et sur vous ?". J'ai terminé ma carrière en 2007 avec une maman sur deux qui me disait être victime de violence. Elles osaient en parler parce que moi j'ai d'abord osé en parler, parce que j'étais capable d'entendre, que je pouvais l'aider.

Il y a dans les guides qu'on a sorti sur le site Stop-violences-femmes.gouv.fr vous verrez par exemple qu'il y a une sage-femme qui dit "est ce qu'il y a quelque chose qui vous a fait souffrir ou qui vous fait encore souffrir ?", d'autres qui disent clairement "est ce qu'il y a de la violence à la maison, comment ça se passe avec votre mari ?" donc toutes sortes de possibilités de questionnement. Mais c'est la question qui nous va qu'il faut prendre, parce que celle qui ne nous va pas on ne la posera pas.

Sur le site de la Seine saint Denis, je dirige [l'Observatoire des violences faites aux femmes](#), vous avez un livret qui s'appelle "[Comment avez-vous su ?](#)" et là aussi il y a des exemples de questions.



Le repérage c'est oser poser la question et si je la pose à tout le monde, je ne stigmatise personne. Si elle me dit " pourquoi vous me posez cette question ? ", je réponds "mais je la pose à tout le monde car je sais que beaucoup de femmes sont victimes de violences". Si elle me dit « oui », qu'est-ce que je réponds ? Je vais répondre trois choses simples qu'on peut répondre pour les enfants victimes, les femmes victimes, pour tout le monde.

Première chose " Il n'avait pas le droit", c'est-à-dire que la loi interdit les violences.

Deuxième chose "le seul responsable des violences, c'est l'agresseur, vous n'y êtes pour rien".

Et troisième chose "on peut vous aider" et là c'est tout le travail qu'on entreprend avec les femmes victimes de violences.

Un mot dont Marie-France a parlé, c'est la **stratégie de l'agresseur**. Elle a parlé de **l'isolement**. L'isolement ça va permettre à l'agresseur deux choses. La première, la femme trouvera moins facilement de l'aide et la deuxième c'est qu'elle aura moins le retour des

autres. Si je suis victime et que je dis à mes collègues "je ne peux pas sortir ce soir", ils vont me dire "mais ça ne va pas, pourquoi tu ne peux pas sortir, il te laisse pas sortir ? " et je vais avoir un retour qui va me faire penser. Si je suis isolée, je n'aurais pas ce retour.

Deuxième élément, **la dévalorisation, l'humiliation** ça c'est facile, c'est pour casser. Perte d'estime de soi, de confiance en soi, plus dur de trouver de l'aide.

Troisième élément, la peur, **la terreur**. J'utilise le mot « terreur » parce que pour avoir vu des femmes gravement victimes, en très grand danger, avec un téléphone portable d'alerte, je peux vous dire que pour moi la terreur est un élément central. Evidemment la paralysie est juste derrière. Quand on est terrorisée on est sidéré, paralysé. On va dire à cette femme "portez plainte, etc", elle ne pourra pas. C'est pour ça que les travailleurs sociaux, les médecins, tous ceux qui sont avant la plainte sont tellement utiles. Les copines, copains, collègues de travail, la famille... on est tous utile à une femme victime de violences, il n'y a pas que les professionnels-les.

Quatrième élément, **l'inversion de la culpabilité**, c'est-à-dire les justifications qui vont faire qu'elle va se dire "c'est vrai peut être que je ne m'occupe pas bien des enfants » etc" et du coup elle va prendre sur elle la culpabilité. Peut-être qu'à ce moment-là, je raconte l'histoire de la princesse qui se transforme en crapaud. Vous connaissez cette histoire, je me marie avec le prince charmant, la séduction. Pas de bol il devient crapaud et vous savez ce qu'il dit ce crapaud ? "Si tu m'embrasse bien je redeviendrais prince charmant". Et moi dans ma tête je me dis "il était magnifique cet homme, j'ai envie qu'il redevienne comme ça. Si je fais tout bien peut être qu'il va redevenir prince charmant". Mais le problème ce n'est pas elle, c'est lui. Elle peut faire les pieds au mur ça ne marche pas. Mais il faut le temps de le penser et ça, ça demande du temps.

Dernière chose, il recrute **des alliés**, donc c'est Mister Jekyll et Myster Hide. Un mec super qu'on rencontre, nous les professionnels, agréable, sympathique et elle, elle peut être énervée et pas agréable du tout et là on se dit "mais comment il fait pour supporter cette bonne femme ?" (j'utilise ce terme volontairement car c'est ce qu'on peut se dire). Mais en réalité, on ne sait pas ce qu'il se passe dans l'intimité de ce couple. Et donc verrouiller le secret, c'est réparer le robinet de la belle-mère, comme ça quand la fille s'adresse à sa mère, elle lui dira "tu ne crois pas que tu exagère un peu, tu es un peu exigeante non ?" c'est-à-dire créer un groupe d'alliés à l'agresseur et du coup la victime va se retrouver seule.

Et puis dernière chose importante aussi, **travailler son impunité** : "si tu vas à la police, ils te croiront pas" et ça, ça créer le trouble chez la victime.

Alors face à la stratégie de l'agresseur, qu'est-ce qu'on doit faire nous les professionnels-les ? Il l'isole, on fait le contraire. On essaye de lui trouver un réseau de solidarité, ça peut être une association, une copine. On réfléchit avec elle avec, sur qui elle peut compter parce que c'est ça un réseau, pour sortir de l'isolement.

La deuxième chose, il l'a dévalorise, l'humilie. Nous on va faire le contraire. On va lui dire qu'elle est courageuse de nous en avoir parlé et valoriser ses choix. C'est pas facile de valoriser ses choix parfois car c'est choix ne sont pas les nôtres. Mais en réalité c'est son temps

à elle, sa compréhension et si on fait à sa place, on va prendre la place de l'agresseur, je décide de tout, je prends le pouvoir sur elle, finalement je la domine. Et ça c'est quelque chose dont il faut vraiment se prémunir, ne pas décider à sa place, prendre le temps avec elle. J'ai travaillé pendant 2 mois pour un logement social pour qu'elle puisse partir. Elle revient et elle me dit "non, je reste". Alors je peux lui dire que c'est dommage (parce que ça peut se dire) mais en même temps derrière, "c'est votre choix, mais vous pouvez revenir si vous voulez".

J'ai été hier informer des policiers, et c'est très difficile pour eux, sur le retrait de plainte qui s'inscrit comme je l'ai dit dans l'emprise et comme l'a dit Pauline Delage, dans le cycle de la violence. Parce qu'il y a des moments où la dame est plus accessible ou non à l'aide et donc elle va chercher de l'aide au moment de la tension, où elle va avoir peur. Après l'agression, elle est accessible. Au moment de la justification. Au moment de la période de rémission, là elle est moins accessible parce qu'il l'aime et qu'elle l'aime et donc ça va être le retrait de plainte. Dans le retrait de plainte il ne faut jamais oublier la peur et la terreur. Il lui a dit "je vais te tuer" ça peut être vrai et on le sait et je disais ça aux policiers "n'oubliez pas la peur". C'est toute la question de la protection après qui se pose.

Le déni de responsabilité, l'inversion de la responsabilité, je trouve que c'est très intéressant. Dans le fond il y a donné une gifle. La gifle c'est dans le code pénal ça s'appelle violence volontaire. Il lui envoie des SMS de contrôle, de dénigrement, c'est dans le code pénal, ça s'appelle violence psychologique dans le couple, juillet 2010.

Il lui vole ses papiers, c'est dans le code pénal, juillet 2010.

Il la viole bien sûr c'est aussi dans le code pénal et vous savez que ça ne fait pas longtemps.

En fait, l'évolution des lois, elle a pris du temps.

Parce qu'il fallait comprendre, et comprendre ça prend du temps. Alors pour être en concordance, comme le disait Pauline Delage, circonstance aggravante en France du fait d'être conjoint 1992, et vous avez parlé de 1994 aux Etats-Unis. On est en concordance complète à une époque où on commence à penser, les années 90, ça fait un bout de temps et ce n'est pas très loin pour nous. Et puis en France on a les PACS et en 2006 seulement, circonstance aggravante pour les conjoints, les concubins, les partenaires intimes et les ex et à ce moment on parle de viol conjugal. Mais il faut encore qu'elle exprime son non consentement. Et c'est seulement en 2010, qu'on sort cette histoire du consentement. 2010, 7 ans. Donc pourquoi circonstances aggravantes ? J'ai été un jour avec des juristes à l'Université de Nanterre et ils me disent "pourquoi circonstances aggravantes ? Dans le fond quand c'est une violence c'est une violence, il n'y a pas de raison qu'il y ait circonstances aggravantes" et j'ai répondu « parce que c'est un partenaire intime et que dans l'intimité on doit encore être plus respectueux qu'avec un inconnu, dans la rue, etc. Et donc parce qu'on se méfie moins quand on est victime ».

Et après on a continué à penser.

Dans le rapport Henrion 2000, il était écrit qu'il fallait penser la séparation pas que avec madame qui part mais aussi avec monsieur qu'on pourrait virer du logement. **L'éviction du mari violent.** Ça c'est 2004 au niveau du civil et 2006 au niveau du pénal, donc civil dans le cadre du divorce et de la séparation et pénal c'est lorsque la dame a porté plainte. Donc c'est extrêmement récent encore. Penser la séparation pas pour la double peine pour la dame, mais c'est le monsieur qui doit partir puisque c'est lui qui a commis une infraction, un délit voir un crime. Le crime étant le viol.

Troisième élément, on a continue à penser et on s'est dit ce qui serait bien c'est de protéger la dame avant de nouveaux faits de violence et ça, ça va être **l'ordonnance de protection** au niveau du juge aux affaires familiales, au niveau de la séparation civile et de l'autre côté le téléphone en grand danger au niveau du pénal. C'est-à-dire que l'évolution des lois dit quelque chose de l'évolution de la société et de la compréhension de ce que sont les violences, de la dangerosité des hommes violents.

Peut-être un petit mot pour terminer sur le « pourquoi tant de violence » ? J'ai deux choses à dire et j'ai envie de rendre hommage à Françoise Héritier¹³ qui était anthropologue et qui vient de mourir. J'ai compris grâce à elle pourquoi tant de violences et je lui dois beaucoup. L'ampleur des violences est démontrée par les statistiques et elle nous dit que dans l'histoire des sociétés, les hommes ont compris que c'était les femmes qui mettaient les enfants au monde. Pour être sûr que c'était leur progéniture, ils ont voulu les enfermer : la ceinture de chasteté, les mutilations sexuelles féminines, l'infibulation. L'idée que les femmes étaient leur propriété puisque c'était leur descendance et du coup il y a eu contrôle de la sexualité, de la reproduction des hommes sur les femmes c'est ça le départ. Bien sûr ont suivi les échanges entre clans, mariage forcé etc.

Et Françoise Héritier disait, je la cite : "Nous ne vivons pas la guerre des sexes, mais le fait que les deux sexes sont victimes d'un système de représentations vieux de plusieurs millénaires, il est donc important que les deux sexes travaillent ensemble à changer ce système d'oppression. La dévalorisation du féminin n'étant pas nécessairement à long terme un gain pour le masculin et pour l'humanité".

Et je vais finir avec Simone de Beauvoir qui disait : "La fatalité ne triomphe que si l'on y croit". Ici avec vous, nous ne croyons pas à la fatalité des violences donc elles vont reculer.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

¹³ Françoise Héritier (1933-2017) anthropologue, ethnologue et féministe française.

Echanges avec la salle

Première question :

Merci beaucoup Madame pour cette excellente intervention qui est allé droit à nos cœurs de femmes et d'êtres humains. Je voulais parler d'un problème, car je vois qu'il y a énormément de jeunes ici. Je suis portugaise et au Portugal nous avons fait une campagne sur la violence entre jeunes couples et jeunes adolescents. On a essayé d'expliquer que quand votre ami vous dit "ce rouge à lèvres il ne faut pas le mettre, ta jupe aujourd'hui c'est trop court, vendredi on va sortir ensemble et tu vas mettre cette robe". Ça c'est déjà le début de la domination et il faudrait ne pas accepter ce genre de chose, ne pas donner le mot de passe de votre ordinateur car lui il ne vous le donne jamais. Il faut être attentive à ce genre de chose. Et vous le faites Madame, vous vous occupez des politiques publiques. Je voudrais savoir au niveau des adolescents-es, de l'école car c'est à l'école que le travail de lutte contre la violence commence auprès des garçons et des filles. Qu'est-ce qu'on fait en France ? Que pouvez-vous dire aux jeunes filles ici, pour leur future vie de femme ?

Deuxième question :

Bonjour. Je suis présidente de la fédération nationale fédération Solidarité femmes, c'est à ce titre que j'interviens. Vous parliez en début d'intervention de cette recrudescence bien normal des appels qui arrivent au 3919 (numéro national vert que l'Etat soutien) qui se retrouve englué par un nombre d'appels inimaginable. Nous sommes actuellement au regret de devoir transmettre sur l'ensemble du territoire français que de nombreux appels ne peuvent pas être pris. Nous sommes dans de grosses difficultés quand on sait que l'Etat ne donne pas un centimes de plus, que nous avons un problème de vétusté de notre équipement en téléphonie mis en place dans les années 90 lorsque la fédération nationale solidarité femmes a installé le 3919 qui est donc désuet actuellement et que nous devons impérativement changer, l'Etat nous refuse les crédits pour investir à peu près 60 000 euros. La question est, pourriez-vous user de votre influence pour que toutes ces femmes puissent avoir une réponse à leur appel. Au moins une première réponse puisque ensuite nous transmettons aux autres collègues. Nous traitons nous, uniquement les violences conjugales.

Troisième question :

Bonjour, je suis conseillère municipale dans les bouches du Rhône. La question se rapproche de la précédente. Quid des finances ? On sait que l'Etat commence à serrer et que du coup des associations vont commencer à tirer la langue. Et juste une remarque par rapport au slogan du gouvernement justement "osez en parler" certes osez en parler mais encore faut-il que les policiers et gendarmes osent comprendre les violences conjugales et prendre les plaintes et non pas les mains courantes pas si efficaces que ça. Ce n'est pas un préjugé mais il faut essayer de voir dans les écoles de policiers et de gendarmes. Merci.

Réponse d'Ernestine Ronai :

D'abord j'ai envie de dire concernant les jeunes, ils ne sont pas l'ensemble de la société, parce que "faites ce que je dis mais pas ce que je fais", je n'aime pas trop. Je pense qu'il faut que ça soit l'ensemble de la société qui soit mobilisé. Bien sûr les jeunes mais pas que. Parce que le premier lieu où on apprend la violence, c'est quand même la maison. Et donc il y a vraiment un travail de mobilisation de toute la société. C'est un enjeu fondamental.

Deuxième élément, les jeunes eux-mêmes. En 2010, dans la loi de juillet, nous avons rentré dans le code de l'éducation, le fait qu'il y ait une obligation de parler des violences, c'était parfait sauf que c'est resté en option.... On le fait ou pas. On a remis une couche dans la loi d'août 2014, où on nomme précisément l'ensemble des professionnels-les qui devraient être formés-es aux violences faites aux femmes parmi lesquels il y a tous les professionnels-les de la jeunesse et de l'enfance : éducation nationale, éducateurs-trices, etc. A la date d'aujourd'hui, 2017, nous savons qu'il n'y a aucune obligation pour les professionnels-les, d'être formés-es la dessus donc la loi n'est pas appliquée. J'engage tout le monde ici à ce dire qu'il y a quelque chose à faire, à exiger que dans les écoles, du professorat, on forme à ces questions les professeurs-es, les infirmiers-es, les assistants-es sociaux/les, les psychologues scolaires. Bien sûr dans le cadre des collectivités territoriales, à Seine Saint-Denis par exemple nous avons tout un programme appelé "[Jeunes contre le sexisme](#)", vous pourrez vous rendre sur le site de la Seine Saint-Denis. Vous retrouverez les affiches, les clips que les jeunes ont réalisés. C'est-à-dire que quand on leur donne les moyens, les jeunes dans les quartiers populaires sont capables de faire des choses formidables, de réfléchir et de changer leur comportement à condition qu'il y ait quelques moyens qui soient donné avec des professionnels formés. La question est bien celle là : des professionnels-es formés-es. Donc oui je souscris à 100% à ce que vous dites et je pense qu' on n'y est pas encore mais la lutte contre les violences faites aux femmes c'est du gagne terrain, on vient, on remet une louche quand ce n'est pas arrivé. Là on va remettre une louche. Je partage totalement votre souci.



Deuxième question, 3919, je vous remercie beaucoup pour votre question parce que je me doutais que ça devait être englué mais je ne le savais pas précisément. Le matériel vétuste je suis très sensible à ça. Par ailleurs, je suis personnalité associée au conseil économique et social et nous avons produit un rapport qui s'appelle "Ou va l'argent des femmes", "où est l'argent des femmes ? " Quand je vous ai dit le 0.007% ce n'était pas par hasard et donc bien sur la question d'augmenter le budget « droits des femmes » est une nécessité. D'ailleurs il ne s'appelle pas droits des femmes mais égalité femmes hommes, les droits ont disparu et les femmes aussi ce qui me permet de dire un mot sur le genre.

Il faut qu'on puisse bien identifier qui est la victime et aujourd'hui majoritairement et de manière disproportionnée ce sont les femmes qui sont victimes. Les hommes aussi, mais

c'est une violence sexuée : il faut bien l'avoir dans la tête. Donc oui tout à fait d'accord Je soutiens votre propos en tout cas.

Troisième question, sur les plaintes et les mains courantes, dans les écoles en formation initiale que ce soit les gendarmes ou les policiers ils ont 47h sur les violences et notamment sur les violences faites aux femmes. Le problème c'est sur le terrain et en formation continue car les lois bougent. Violences psychologiques dans le couple, il y en a pleins qui ne savent même pas que ça existe dans le code pénal : "ah, non Madame, je ne peux pas prendre votre plainte". C'est pour ça que les femmes viennent quand elles subissent des violences physiques parce que là, elles pensent qu'elles vont être crues sinon elles ont la trouille. Parce que si elles ne sont pas crues, c'est terrible.

Donc oui il faut les former, il faut faire un effort de formation, oui nous le faisons dans la mesure du possible mais là aussi se retrouve le manque d'argent, de moyens en personnel. On a sorti, au niveau de la MIPROF, un guide d'aide à l'audition pour les violences conjugales et sexuelles. Dans une enquête faite à Angers par les unités médicaux-judiciaires, il n'y avait qu'un policier qui l'avait utilisé. Ils ne savaient même pas que ça existait. La formation elle sert à ça : qu'ils sachent ce qui existe et qu'ils puissent utiliser les bons outils.

Vous avez totalement raison il faut y aller. Il y a un effort qui est fait, mais est totalement insuffisant. Plainte, mains courantes, ce qui compte c'est que la dame puisse être entendue et qu'après sa plainte il se passe quelque chose et c'est là qu'il reste des choses à améliorer.

Mais on a quand même beaucoup progressé ces dernières années. Les politiques publiques ont évoluées. Le 5^{ème} plan violence a mis l'accent là-dessus. Maintenant ce qui est vrai c'est que les moyens ne suivent pas il y a quelque chose d'une injonction contradictoire. On est devant quelque chose de complexe, on dit « on fait des plans » qui sont plutôt pas mal mais et c'est ce qui a été fait , le 4^{ème} plan : on a évalué. On a regardé ce qui marchait et ce qui ne marchait pas.

Maintenant il faut continuer, il faut que l'effort national soit plus important car derrière il y a des humaines et humains qui souffrent et cette question nous regarde. Les victimes de terrorisme, on les prend en charge et c'est très bien. Il faut qu'on s'occupe aussi maintenant des victimes de violences dans le couple et particulièrement des victimes de violences faites aux femmes.

Dernière chose, on a parlé des violences en ligne à plusieurs reprises, Soyez attentif, avant la fin de l'année, le Haut Conseil à l'égalité femmes – hommes, la commission violence que je coprésidente avec Edouard Durand, a sorti un bouquin qu'on a dirigé ensemble et qui s'appelle "Violences conjugales, le droit d'être protégée¹⁴". L'idée est que c'est vraiment il est très important de dénoncer les violences en ligne. Les violences faites aux femmes, c'est un continuum, c'est dans le réel que ça se passe après et ça a des conséquences sur la vie des femmes.

[Applaudissements]

¹⁴ Collection Santé – social, Dunod / parution novembre 2017. Ouvrage qui s'adresse à tous les professionnels en lien avec des femmes victimes de violences dans le couple et qui souhaitent mieux connaître les mécanismes de ces violences et leurs conséquences. Il présente des outils utiles pour agir.

Ponctuation Musicale



"Bella Ciao" et "Quand c'est non, c'est non" reprises par le C(h)oeur Olympe

C'est en avril 2016 qu'entre amies et féministes germe l'idée d'une chorale qui deviendra quelques mois plus tard le C(h)oeur Olympe. En novembre 2016, 14 femmes, novices du chant, proposent trois chansons au colloque annuel de la Ville de Strasbourg contre les violences faites aux femmes. Elles sont accompagnées par leur cheffe de chœur, Emma Pujol, et l'ensemble Voy'elles. Moment fédérateur où toutes sont sûres désormais de cette envie qui vibre en elles : chanter entre femmes pour rendre visible les féminismes autrement, par la musique de leurs voix qui s'entremêlent. En janvier 2017, l'association C(h)oeur Olympe voit le jour, ce qui officialise cette chorale 100% féminine et permet de continuer l'aventure. La rencontre avec les magiques cheffes de chœur Sarah Brabo-Durant et Rebecca Joy-Lohnes de Voix de Stras' rend cette histoire possible : chacune découvre sa voix tout autant que la voie commune du C(h)oeur Olympe.

Contact : chorale.olymp67@inmano.com



"Hommes, femmes, même combat ?" par les Voix de Stras'

Les ponctuations de Voix de Stras' sont de courts moments musicaux et littéraires qui apportent du rythme et du sens aux événements de la vie des citoyens. Construites sur mesure, mêlant musique et citations – parfois issues de la parole du public ou des acteurs locaux- les ponctuations interpellent la circonstance et relient, par la mise en regard de la parole et de la musique, le cerveau qui réfléchit et celui qui ressent. Les chanteuses professionnelles de Voix de Stras' sont placées sous la direction de Catherine Bolzinger, musicienne créative et engagée. Voix de Stras' a donné des concerts à Chicago, à Rio de Janeiro, à Moscou, à Vienne, à Dakar, mais aussi à Scharrachbergheim, Rocles ou Paris, dans des salles de concerts, des musées, des hôpitaux, des librairies, des écoles, des entreprises : tous les endroits où les voix peuvent et doivent se faire entendre. Voix de Stras' est soutenue par la ville de Strasbourg, la DRAC et la Région Grand Est.

Plus d'infos : voixdestras.eu - Facebook [@voixdestras](https://www.facebook.com/voixdestras)

■ Mot du comité d'organisation du colloque

Françoise POUJOLET

Déléguée régionale de la Cimade

Membre de la commission plénière égalité femmes – hommes

Ce 8^{ème} colloque consacré aux violences de genre et porté par la ville de la Strasbourg est le résultat d'un travail commun entre les associations féministes strasbourgeoises et la Ville. C'est au nom de ces associations que je prends la parole pour vous expliquer comment nous avons réfléchi et construit ce colloque.

Ce colloque s'inscrit dans un contexte très particulier cette année, car depuis plusieurs semaines, nos sociétés occidentales sont traversées par un mouvement de libération de la parole de femmes vis-à-vis de leur harceleur ou de leur agresseur. Nous pouvons bien évidemment nous en réjouir, mais nous espérons que cela n'en restera pas à la libération de la parole des femmes mais à la libération des femmes elles-mêmes.

Tout ça pour dire que le combat n'est pas fini et que l'égalité femmes hommes reste toujours d'actualité. Les droits acquis sont constamment remis en question et notre vigilance ne doit pas faiblir. Il suffit de voir dans nos pays voisins, comme l'Espagne ou la Pologne où le droit à l'avortement a pris une sacrée claque ces derniers mois. Nous ne sommes pas à l'abri de ce type de régressions. Des inégalités naissent toutes les formes de violences, celles qui marquent le corps et l'esprit, celles qui entravent la liberté d'agir, celles qui humilient, qui déconsidèrent. Mais surtout violences qui mettent en colère. Alors la colère seule ne sert à rien. Il faut pour qu'elle soit utile la transformer en action. Des actions il y a en a beaucoup, celles des associations historiques, sur le terrain pour accompagner les femmes dans l'accès à leurs droits et qui revendiquent également l'évolution de ces droits. C'est le travail du Planning Familial, du Mouvement du Nid, du CIDFF, de SOS Femmes Solidarité et de bien d'autres encore.

Et il y a celles plus récentes, de mouvements ou de collectif qui dénoncent des situations ou des propos intolérables vis-à-vis des femmes en occupant l'espace public ou virtuel. C'est par exemple le combat de la Barbe, groupe d'actions féministes, qui par ses coups d'éclats, rend visible la domination des hommes dans les hautes sphères du pouvoir, dans tous les secteurs de la vie professionnelle, politique, culturelle et sociale, en ringardisant leurs codes, leurs valeurs et leurs esprit de corps.

Il y a aussi celles de personnes individuelles qui lancent des blogs, écrivent des livres ou autre chose, permettant ainsi la prise de conscience de situations inégalitaires vécues comme normal par un certain nombre d'hommes et de femmes, c'est par exemple la bande dessinée de Emma "**fallait le demander**" qui conscientise femmes et hommes sur la charge mentale qui pèse sur les femmes dans leur organisation du foyer. Les actions de lutte contre



les inégalités et les violences faites aux femmes se diversifient, prennent de nouvelles formes, touchent de nouveaux publics et ce sont celles-ci que nous avons souhaité vous présenter aujourd'hui à travers ce colloque.

La multiplicité de ces actions, tant d'abord, à la prise de conscience des situations inégalitaires et ensuite aux changements de celles-ci. Alors on peut décider de changer seule, de s'émanciper seul-e, mais quel sens cela à si autour de moi rien ne change ? Il ne peut avoir l'économie du passage par le collectif si nous souhaitons un changement profond et durable au sein de notre société.

Pour souligner l'importance du collectif, je convoquerais avec infiniment de respect Françoise Héritier, dont les recherches ont soutenu, soutiennent et soutiendront les femmes et les hommes engagés-es pour l'égalité des droits et l'évolution des rapports femmes hommes. Voici ce qu'elle disait récemment encore quant à ce mouvement contre le harcèlement sexuel et contre les violences faites aux femmes : "je trouve ça formidable que la honte change de camp, c'est essentiel. Et que les femmes au lieu de se terrer en victime, solitaires et désemparées, utilisent le #Metoo d'Internet pour se signaler et prendre la parole me semble prometteur. C'est ce qui nous a manqué pendant des millénaires, comprendre que nous n'étions pas toutes seules. Les conséquences de ce mouvement peuvent être énormes à condition de soulever non un coin mais l'intégralité du voile, de tirer les fils pour repenser la question du rapport entre les sexes. S'attaquer à ce statut de domination masculine et anéantir l'idée d'un désir masculin irrésistible. C'est un gigantesque chantier".

Et nous, associations avec ce colloque, espérons amener une pierre à l'édification de ce chantier. Et ce chantier n'est pas fini.

Chose que je n'avais pas prévue dans mon discours, je vais finir par un coup de gueule parce que je viens d'avoir une information qui concerne des propos qu'à tenu Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre qui vient de faire la déclaration suivante : "Je vous invite en particulier pour les textes destinés à être publiés au journal officiel de la République française, à ne pas faire usage de l'écriture inclusive".

L'écriture inclusive consiste comme son nom l'indique à inclure le féminin qui était ignoré jusqu'à alors, donc de rendre les femmes visibles. Non, Monsieur le Ministre, je vous l'assure, nous ne retournerons pas dans le champ de l'invisible au prétexte fallacieux que nous ne sommes pas grammaticalement correctes.

[Applaudissements]

■ La place et le rôle des associations

Elisa HERMAN

Sociologue, docteure de l'EHESS,
rattachée au Centre Max Weber (Lyon)
chargée d'étude et enseignante à
l'Université et dans des écoles de travail social

Bonjour à toutes et tous, je voudrais d'abord remercier vivement les organisatrices de ce colloque car c'est vraiment un moment à la fois stimulant intellectuellement et en terme d'organisation, de la programmation et tout ce qui a été pensé, je trouve que c'est très émouvant d'être là et d'y contribuer. Je suis très heureuse.

Je vais pour ma part, vous proposer un regard socio-historique qui va tenter de rendre compte de la place et du rôle tenu par les associations dans la lutte contre les violences faites aux femmes et principalement sur les questions de violences conjugales qui sont des questions que je connais davantage.

Pour cela, j'ai préparé deux temps de réflexion. D'abord revenir sur le rôle des associations dans la politisation des violences et sur la mise en œuvre des politiques publiques depuis les années 70 jusqu'aux années 2000. Et vous présenter une réflexion sur le travail social féministe qui permettra de revenir à la fois sur les professionnalités, les enjeux liés aux nouveaux managements publics et sur les évolutions des pratiques.

Avant toute chose, il me semblait intéressant et du coup je m'inscris totalement dans le prolongement de ce qu'on a pu évoquer ce matin en précisant finalement ce qu'on va entendre par violences conjugales et vous indiquer en effet que ce terme doit vraiment être distingué de celui de violence intrafamiliale. Quand on va parler des violences dans le couple on va parler de violence interpersonnelle entre deux personnes qui, en droit, sont égales et on va parler de couple qui peuvent prendre des formes très variées. Et comme cela a été rappelé ce matin, en parlant des adolescents et des jeunes adultes, et donc de jeunes couples, qui souvent ne vivent pas ensemble et qui sont ponctuels. On doit quand on pense aux violences conjugales ne pas penser seulement à des couples installés et de long terme.

Ces rapports de violence peuvent donc prendre différentes formes qui sont liées entre elles. Ce sont en effet des violences qui peuvent être psychologiques, sexuelles, physiques et avoir une dimension économique mais qui dans leur ensemble vont s'inscrire dans ce rapport de domination exercé par les hommes sur les femmes et ceux massivement dans le cadre du couple hétérosexuel. Son fonctionnement est quand même quelque chose à penser pour comprendre ce que sont les violences conjugales car en effet ce sont des violences qui s'inscrivent dans des inégalités structurelles, des inégalités de la société dans son ensemble,



des rapports liés à la construction sociale du genre, dans le cadre d'une société qui se caractérise par ce paradoxe d'affirmer une égalité en droit qui dans les faits n'est pas observable.

Dans ce premier temps de mon intervention, je vous propose de revenir sur le rôle joué par les associations dans la politisation des violences conjugales. Cette politisation depuis les années 70, jusqu'à maintenant a pu s'organiser parce que les mouvements militants, féministes ont réagi en interaction avec d'autres espaces et notamment au sein d'autres espaces. C'est à dire qu'à la fois les actrices de ces mouvements ont circulé mais aussi les cadres de penser, les manières de concevoir les violences envers les femmes, les questions de genre et les violences conjugales. Donc d'une part l'espace d'avant, d'autre part les institutions politiques, en partenariat ou en synergie ou dans différentes formes de considération, les associations, les mouvements militants ont pu construire un nouveau cadre d'interprétation de ce que sont les violences conjugales. C'est principalement en sortant la question des violences conjugales d'une affaire privée et en faisant un enjeu lié à l'inégalité générale qui caractérise des relations entre les hommes et les femmes que cette question des violences conjugales a pu peu à peu être portée.

Cette politisation s'est réalisée en interaction avec les institutions et le champ scientifique. Dans l'espace militant, ce qu'on va d'abord remarquer est d'une part, des prises en charge concrète, des actions directement dédiées aux femmes victimes et à leurs enfants. C'est dans la construction de ce cadre d'interprétation que cette politisation va se construire. Elle s'est appuyée sur la nécessité de montrer la récurrence de ces violences et les formes relativement similaires que ces histoires vont prendre au-delà de la singularité des parcours individuels. En lien avec les travaux des sciences humaines et sociales qui vont se développer sur le sujet, les associations ont pu développer des approches pratiques des violences conjugales et se sont appuyées sur un cadre qui était souvent sociologique parce qu'il cherchait à mettre en évidence la construction sociale des identités de genre au sein du couple hétérosexuel avec ce cadre explicatif de la domination masculine.

En lien avec l'espace institutionnel, les associations ont pu, en étant structurées en réseaux et cela au fil des années 80-90, contribuer d'une part à construire la manière de penser l'action publique mais aussi la manière de réaliser les campagnes de prévention et d'organiser une série d'événements publics, de colloques, de journées d'étude. C'est par ces campagnes de prévention qui s'adressent au grand public, par l'ensemble de ces liens entre les pouvoirs publics et les associations qu'a pu progresser ce travail de politisation.

Dans l'espace féministe, c'est quelque chose que j'ai déjà évoqué, les violences conjugales ont été problématisées comme un nouvel intolérable et ce en rapport au prolongement de la politisation du corps des femmes et des rapports de pouvoir hétérosexuel. La conscientisation, le travail de rencontre avec des femmes qui étaient-elles mêmes victimes de violences, le travail de conscientisation ont pu permettre de mettre au jour la fréquence et l'importance de ce phénomène de violence.

Du côté du monde académique, les regards scientifiques se sont également nourris des approches qui étaient portés par les associations et étaient le fruit d'une expérience de terrain. Par ces approches, les regards scientifiques se sont construits sur le phénomène des

violences conjugales et ont bénéficiés d'un contexte général qui était à la fois fait d'échanges internationaux de plus en plus forts sur le sujet et de dynamiques disciplinaires différentes selon les espaces académiques.

Pauline Delage a pu revenir sur le rôle des travaux en psychologie particulièrement présents aux Etats-Unis et au Canada. Ces travaux ont pu circuler, être réappropriés dans différents contextes et dans celui de l'enquête ENFEV conduite à partir de la fin des années 90 et publiée au début des 2000, qui a pu mettre au jour de manière statistique, un portrait de la situation des violences conjugales en France. Il s'est nourri d'une perspective sociologique qui a permis de continuer et de faire progresser la connaissance de ce que sont ces violences et la manière de construire les campagnes de prévention.

Ce que j'essaie de montrer ici, c'est que les actions élaborées dans le cadre institutionnel et scientifique, ainsi que les regards militants qu'il s'agisse de porter une nouvelle parole ou de rendre compte du travail de terrain, permettent les rencontres entre associations et les nourrissent mutuellement.

Comme évoqué ce matin également, les politiques publiques se sont saisies particulièrement autour des années 2000 de la question des violences envers les femmes et en particulier de la violence conjugale, au travers des plans ministériels, d'une action législative qui a permis d'étendre le panorama des situations concrètes qui peuvent être réprimées légalement.

C'est aussi au sein de l'action locale et des coordinations locales que s'organise la lutte contre les violences conjugales, lutte à laquelle contribuent les associations et pour lesquelles elles sont sollicitées.

Je vais maintenant de décrire plus en détail en quoi consiste ce travail social féministe et finalement quelles sont les dynamiques particulières dans lequel il est pris. Pour présenter ce travail social réalisé au sein des associations féministes, je vais revenir sur les effets que l'investissement par les associations féministes du champ du travail social a eu sur leur travail concret en termes de professionnalité, d'effet du nouveau management public, des nouvelles pratiques de gestion publique qui caractérisent aujourd'hui l'ensemble des politiques publiques dont les politiques sociales et les ressorts, les caractéristiques aujourd'hui de l'évolution des pratiques.

Avant d'aborder ce point, je voulais donner quelques éléments sur l'évolution des politiques sociales en indiquant que les violences conjugales sont devenues un nouveau champ d'intervention pour les politiques sociales. Cela se manifeste d'une part par une formation accrue des acteurs-trices de terrain dans l'action sociale, la protection de l'enfance et dans d'autres domaines, dans l'espace hospitalier, la sécurité, la police également. Mais du côté de politiques sociales, ce sont ces acteurs-trices qui vont souvent bénéficier de nombreuses formations. Deux budgets spécifiques sont eux-mêmes contraints par les mises en œuvre actuelles du nouveau management public et par la question sur la manière dont l'ensemble de ces acteurs-trices peuvent se coordonner et agir par rapport aux questions nouvelles, c'est-à-dire celles que le monde professionnel peut faire remonter sur le devant de la scène.

Sur la question de la professionnalité, il faut d'abord souligner que le travail associatif dans les années 80, s'est professionnalisé de manière massive. Ce mouvement de

professionnalisation concerne également le travail social réalisé par les associations féministes. Ceci s'organise en tentant de faire correspondre, faire se comprendre et s'entendre un référentiel féministe, un cadre d'interprétation féministe et des formations initiales en travail social, en droit, en psychologie qui ne comprennent pas toutes ni la même approche en terme de construction sociale du genre, ni la même réflexion sur ces questions. Et surtout les formations initiales ont évolué, les questions de genre et de travail social ont été de plus en plus pensées mais toutes les générations n'ont pas le même bagage, ni avec les mêmes mots, cadres de pensée. Il a donc fallu un travail d'harmonisation des pensées et des visions.

Deux enjeux sont donc importants : ceux de la formation initiale et de la formation continue afin de progresser dans une compréhension commune de ce que sont les violences conjugales. En effet, l'échelle des coordinations locales permet d'observer que les professionnalités différentes, les magistrats, les policiers, les travailleurs sociaux, n'ont pas les mêmes approches et ont vraiment du mal à comprendre de la même manière les enjeux soulevés par le parcours d'une femme et des violences qu'elle a subi.

Ensuite ce matin, a été évoquée la question du travail des écoutantes au 3919. De manière générale, il y a un défaut de reconnaissance professionnel du travail accompli dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. Dans un certain nombre d'associations féministes que j'ai connu, les questions de souffrance au travail étaient assez présentes comme dans d'autres espaces du travail social. Il ne s'agit donc pas, de spécifier le milieu professionnel de prise en charge des violences faites aux femmes, mais les enjeux de souffrance au travail y sont présents, liés à la manière dont est mis en œuvre le nouveau management public. Les questions de performance sont particulièrement fortes et se déclarer féministe est encore dans certains espaces socioprofessionnels source de discrédit, peut être stigmatisant au sens où ça va générer de la tension, du conflit.

J'ai parlé un peu du nouveau management public. Il me semble que pour comprendre ce que font les associations aujourd'hui et le travail social qu'elles organisent, il faut avoir en tête que ce travail social s'organise au sein des règles que sont celles de la nouvelle gestion publique qui codifie, structure la manière dont on va utiliser l'argent public, rendre des comptes sur cet argent, au prisme de quels indicateurs et quels objectifs.

Une des choses que j'ai pu observer dans un certain nombre d'associations était la difficulté à faire avec le nombre de places limitées d'hébergement ce qui générerait une pression forte auprès des femmes accueillies pour rapidement leur trouver une situation de logement et de travail leur permettant de quitter cet hébergement. Dans ce contexte, le travail sur l'autonomie des femmes s'axe fortement sur la dimension de leur autonomie économique, dimension importante de leur autonomie sans être la seule dimension qui constitue une personne. Cette injonction forte à l'autonomie économique a pu avoir comme conséquence d'amener des femmes à s'orienter vers des secteurs d'emploi qui sont massivement féminins et disqualifiés et au sein desquels les conditions de travail vont-elles mêmes être très compliquées. Cela se fait non pas par indifférence vis-à-vis de cette situation, mais parce qu'il y a une rationalisation de l'activité organisée dans le contexte de la nouvelle gestion publique et dans le contexte d'une restriction forte des types de crédit qui est possible de solliciter.

Du côté des parcours des femmes suivies, évidemment ce nouveau management public a aussi des effets contraignants sur l'organisation du travail des travailleurs sociaux, juristes, psychologues qui œuvrent dans ces associations. Contraintes fortes également dans la manière dont est mis en œuvre le bénévolat, contraintes en termes de reconnaissance évidemment, de pérennisation des actions. Reste cruciale la question des fonds alloués, de l'argent, de la manière et du type de cadre dont on va rendre compte de ces fonds publics.

J'avais listé un certain nombre de thématiques qui sont des questions qui ont émergées ces 10 ou 20 dernières années et qui ont été plus ou moins portées, médiatisées, ont fait l'objet ou non de nouvelles lois, qui sont à chaque fois des sujets qui ont émergés par le travail de lien entre l'observation du terrain, son analyse dans un contexte académique ou associatif et la mise au jour de la nécessité pour les politiques publiques de se saisir de ces nouvelles questions. En particulier, la question de reconnaître aux enfants un statut de victime : ce qui n'est pas encore le cas dans la loi. La loi de 2010 parle des incidences sur les enfants des violences dans le couple et spécifiquement violences faites aux femmes. Néanmoins, il y a eu des progressions. Les dernières campagnes de communication mettent clairement en avant l'importance de considérer la place des enfants.

De même, le rapprochement des procédures civiles et pénales est une question qui a été portée dans un cadre associatif qui est un cadre de professionnels d'intervention. Ainsi que les autres sujets que j'évoque ici et sur lesquels je pourrais revenir lors des questions si vous le souhaitez.

En conclusion, concernant la place des associations dans la lutte contre les violences conjugales, elles se sont professionnalisées et sont aux prises avec les enjeux actuels qui caractérisent l'organisation des politiques publiques et notamment celle liée à la question des difficultés budgétaires. Les recherches et l'activité médiatique montrent le continuum de ces violences qui peuvent être subies dans les différentes sphères dans lesquelles nous vivons. Les associations ont joué un rôle dans la mise au jour de ce continuum en cherchant à mettre en place un accompagnement global des femmes, c'est-à-dire un accompagnement qui va permettre de s'adresser aux femmes dans les différentes dimensions de leur vie.

D'autre part, il me semble qu'un des enjeux particuliers pour les associations et la place qu'elles prennent dans les coordinations locales de lutte contre les violences faites aux femmes, est celui de l'enjeu lié aux cultures professionnelles encore trop disparates, avec une tendance à s'opposer et à des politiques qui restent sectorielles. Pour exemple, la manière dont les policiers de comprendre ce que sont les violences conjugales leur permettra d'agir ou non au moment d'un éventuel dépôt de plaintes etc. Exemple également celui des juges d'affaires familiales qui pourraient aborder la question des violences au moment des audiences de divorce classique. Ces inégalités dans la manière d'être concernés-es, de participer à cette politique publique, contribuent à ce que les questions de formation restent très actuelles et importantes. Elles sont un enjeu important pour les associations, de même que les activités de lobbying qu'elles réalisent pour faire valoir, reconnaître la réalité des parcours des femmes, qu'elles peuvent rencontrer.

Je vous remercie de votre écoute.

[Applaudissements]

Echanges avec la salle

Première question :

Bonjour. La police n'est pas prête à prendre en compte les témoignages des femmes. Souvent quand ils sont appelés c'est souvent la femme qui est jetée dehors car l'appartement n'est pas sous son nom. On fait le ménage, on sort la femme et on laisse l'homme à sa guise.

Deuxième question :

Je voudrais parler à l'intervenante. C'est bien de donner des chiffres mais il faut aussi savoir que quand on va dans des associations on rencontre souvent des gens qui sont stagiaire, stagiaire psychologue, stagiaire avocat, qui ont 20 ans et qui ne comprennent pas toujours ce qu'on veut dire. Il y a aussi des gens qui vont la police, et même si vous venez avec des bleus, on ne vous croit pas. Les associations ferment entre midi et deux. Le soir mise à part le 3919 il n'y a rien. C'est facile de dire féministe, féministe, féministe, mais vos voisines elles ne sont pas féministes quand ça vous arrive, pareil pour les collègues. C'est souvent les personnes extérieures qui peuvent vous aider.

Troisième question :

C'était par rapport au coup de gueule de toute à l'heure. Je trouve assez dommage de donner son point de vue personnel à ce genre de conférence.

Quatrième question :

Ce que vous avez dit, c'est vrai, j'ai le même ressenti, c'est mal vu, mal perçu, de se présenter comme féministe. C'est comme si c'était quelque chose de péjoratif. Pourquoi c'est mal perçu ? Je pense que souvent c'est parce que ce n'est pas vraiment défini. Chacun montre une définition, c'est assez stigmatisé.

Réponse de Pauline Delage :

Pour les témoignages, par rapport à l'absence de réactivité de la police, à l'indisponibilité à certains moments des associations, ce que je peux simplement souligner c'est qu'en effet les témoignages de ce type sont souvent nombreux. En même temps les actions de formation des gendarmes et des policiers continuent à être réalisées mais la manière dont ces savoirs vont être appropriés, la manière dont des protocoles d'audition vont être utilisés ou pas sont différents. En effet il y a de grandes disparités territoriales et même d'un commissariat à un autre il n'y a pas la même manière d'agir consciencieusement en respectant le cadre qui devrait être respecté.

Sur le fait que de nombreux stagiaires sont présents-es dans les associations, que les associations ne soient pas ouvertes entre midi et deux, cela renvoie au contexte général d'une incapacité budgétaire de l'action publique de répondre aux besoins tels qui ont été identifiés au préalable. Néanmoins, la présence de stagiaire n'est pas un indicateur d'absence de professionnalité, au contraire, s'il y a des stagiaires, ça veut dire qu'il y a des gens qui sont présents et qui les forment. C'est plutôt bon signe. Quant aux solidarités au quotidien qui seraient défailtantes, c'est évidemment quelque chose qui est triste et difficile à vivre.

La question de se déclarer féministe ou pas, je ne sais pas si j'ai toute à fait compris était votre étonnement sur le fait qu'il y ai encore un stigmatisme associé au militantisme

féministe. C'est lié tout simplement à l'histoire de la contestation des rapports de pouvoir. Il y a des rapports de pouvoir qui sont effectifs et une des armes, un des outils pour réduire cette contestation est de discréditer le fait de s'y opposer. En même temps le fait que des manifestations comme aujourd'hui rassemblent beaucoup de monde, qu'un certain nombre de termes qui auparavant... [chuuutt.. désolée c'est une habitude de prof]. Justement je viens de dire c'est une habitude de prof, car en effet dans les Universités se multiplient les Master qui comprennent une mention en étude genre avec une approche des questions d'inégalités structurelles et de l'ensemble des voies pour lutter contre ces inégalités qui sont aussi des traces, des indices que peu à peu, les choses évoluent.

Cinquième question :

Je suis victime et aujourd'hui vous parlez beaucoup de théorie mais dans la pratique ça ne s'applique pas. C'est-à-dire que vous parlez effectivement de tout ce qui est psychologique ou les policiers qui ne font pas leur travail. Je peux vous dire qu'il y a certains policiers qui font leur boulot mais c'est après que ça pose un gros problème. Les violences institutionnelles que nous subissons ne sont pas dites ouvertement. On a un manque de justice parce que très souvent nos places sont prises. Le gendarme peut faire son boulot, sortir le conjoint violent mais la justice ne suit pas. Et dans tous les colloques que j'ai pu suivre jamais ne vous parlez de cette violence institutionnelle même voire même sociale parce qu'il y a des assistantes sociales qui se sont engouffrées dans cette souffrance de femmes violentées à qui on retire les enfants. Aujourd'hui je suis sur 600 dossiers, et 42% de femmes victimes de violence se sont fait retirer leurs enfants, double peine.

■ Table ronde : Les luttes, leurs enjeux, leur mode d'expression et leur impact

Karen CHATAÎGNER

Comédienne et humoriste

Animatrice de la table ronde

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Ça va ? Ça tombe bien nous aussi ça nous fait un bon point commun. On va pouvoir y aller. Ça vous dit une table ronde ? Ok nous aussi, deux points communs. Celui qui a dit « non » va falloir qu'il subisse un pendant une heure. Alors les luttes, leurs enjeux, leurs modes d'expression et leurs impacts.



Sur 250 associations, 4 ont répondu présentes aujourd'hui pour débattre de cette thématique et laissez-moi vous présenter la première association, ou plutôt un collectif, le collectif Georgette Sand. Georgette Sand part d'un constat : partout il y a de l'économie, il y a peu de femmes, partout il y a du pouvoir, il y a peu de femmes, partout où il y a des postes importants, il y a peu de femmes. Ce qui voudrait dire en gros que Patrick Juvet a raison "Où sont les femmes ?". Face à cette absurdité totale, Georgette Sand dit "stop" et elle lutte définitivement pour dézinguer les clichés et les stéréotypes du genre pour l'émancipation de la femme et sa visibilité. Et je ne vous parle pas de toutes les femmes qui ont été effacées de l'histoire, elles ont écrit un livre qui s'appelle "Ni vues, ni connues" qui retrace l'histoire de 75 femmes qu'on a typexé et les mécanismes de ce typex. Je vous demande d'applaudir bien fort la représentante de Georgette Sand¹⁵, Ophélie Latil.

La deuxième association, c'est la Barbe¹⁶. La Barbe part aussi d'un constat : c'est aussi et toujours dans les hautes sphères du pouvoir, que l'homme blanc décide. Alors leurs actions, c'est que quand ils sont dans ces lieux entraînés de dire "Oh t'as vu j'ai un ptit four, oh moi aussi, on a pleins de ptits fours", elles, elles rentrent avec une barbe pour dézinguer ces codes ringards et totalement misogynes. Ce qui est intéressant quand on regarde les vidéos, c'est que les hommes vont avoir différents types de réactions. Ceux qui font "ahh pfff" et les autres qui font « oh oh oh où est mon trône, c'est bon je suis assis dessus » et d'autres encore. Mesdames et Messieurs je vous demande d'applaudir très fort la représentante de la Barbe, Alice Coffin.

¹⁵ Georgette Sand est un collectif qui s'attache à déconstruire les stéréotypes de genre, à renforcer la capacité d'émancipation des femmes et à améliorer leur visibilité dans l'espace public. [Plus d'infos](#)

¹⁶ La Barbe rend visible par ses interventions la domination des hommes dans les hautes sphères du pouvoir et les secteurs, en ringardisant leurs codes, leurs valeurs, leur esprit de corps. [Plus d'infos](#)

Puis nous passons au Web et au virtuel. Nous allons parler d'En Avant Toute(s)¹⁷, membre de la fédération nationale solidarité femme. En Avant Toutes, utilise le virtuel et leur cible c'est les jeunes. Ils vont se questionner sur la relation hommes-femmes, sur le sexisme, les inégalités, les violences dans la famille, dans le couple à travers un site. Et ce site il déchire. C'est interactif, ludique, dynamique, il y a des gifs, des vidéos, des chats, c'est le Mario Bros de la lutte contre les violences faites aux femmes. Il y a un chat avec lequel les femmes qui subissent des violences peuvent discuter en toute confidentialité. Je vous demande d'applaudir la représentante d'En Avant Toutes, Ynaé Benaben.

Le dernier collectif est le collectif féministe contre le cyber harcèlement¹⁸. On s'est rendu compte que dans la rue, il y a une espèce d'expression libre de ce qu'on appelle des « Uga » ou des « abrutis » ou « Ugabrutis » et le web a malheureusement pris le relais. C'est-à-dire qu'on va par exemple avoir des pages Facebook ou il y a pleins d' « Ugabutis » qui vont se réunir, ils vont faire des conciliabules, ils vont viser une femme et ils vont la harceler. Voilà une des luttes parmi tellement d'autres du collectif Féministes contre le cyber harcèlement. Je vous demande d'applaudir bien fort sa représentante : Laure Salmona.



Je vais commencer tout de suite par une question simple et n'hésitez pas à répondre quand vous voulez. **Qu'est ce qui fait Mesdames, qu'une action est réussite ?**

Ophélie Latil : C'est qu'on en parle. Elle donne à réfléchir aux gens. Une action qui réussit c'est une action où on s'est amusées. On s'est amusées à la faire, à la penser. On a réfléchi au public à qui elle était destinée. Ça a marché ou pas d'ailleurs, mais derrière ça a eu des conséquences en terme de réflexion pour les gens qui l'ont vu. Que ce soit les gens qui ont été témoins de ce qui s'est passé, ou les gens qui l'ont vu dans les médias ou les réseaux sociaux.

¹⁷ En Avant Toute(s) questionne les relations femmes-hommes, les inégalités et les violences au sein du couple et de la famille et fait du numérique un levier de changement social. [Plus d'infos](#)

¹⁸ Le collectif Féministes contre le cyber harcèlement s'est créé pour s'insurger contre l'accoutumance de l'humiliation et la mise en danger des femmes via Internet et les réseaux sociaux. [Plus d'infos](#)

Alice Coffin : Il y a deux cas, je vais citer un exemple peut être. Je fais partie d'un collectif qui existe depuis 10 ans qui s'appelle la Barbe. Le principe est assez simple, on intervient partout, sur toutes les scènes, les conseils généraux d'entreprise, les assemblées politiques dans lesquelles il y a 70 à 90% d'hommes. C'est-à-dire qu'il y en a tous les jours des scènes comme ça qui se passent en France. On met une fausse barbe et on va féliciter ces messieurs de se battre si fort pour la survie de la domination masculine et la continuité du patriarcat. Quand je dis une action réussie en voici une par exemple, il y a quelques années on s'est rendue à France Télévision dans le grand groupe de télévision publique. On existe depuis 10 ans, on a du faire quelques 230 actions. On arrive sur scène, ils étaient 6 hommes, tous les directeurs de France 2, France 3, de France 5, que des hommes sur scène et on leur a dit : "Messieurs, c'est avec émotion qu'en ce jour de rentrée à France Télévision, la Barbe se remémore les nobles mots d'ordre portés par cette grande maison" : "Le choix de la différence" clamiez-vous en 2008 "Avec France Télévision vous avez tous les choix" insistiez-vous en 2009. "Bien heureusement pour vous, grands hommes d'image, ces formules en sont restés l'état de mot car la Barbe le constate avec joie, à France Télévision les hommes président, les hommes dirigent". Ça c'était le 29 août 2012, il se trouve que quelques années plus tard, il y a 2 ans, a été nommée à la tête de France Télévision une femme, qui s'appelle Delphine Ernotte et qui a dit elle-même qu'elle en avait marre des grands mâles blancs de plus de 50 ans qui trustaient ses antennes. Donc là pour nous c'est quelque chose de réussi car le vocabulaire a été repris directement par l'institution. Voilà un exemple mais c'est malheureusement assez exceptionnel.



Ophélie Latil : L'exemple concret que je peux donner est celui où les personnes ne se rendaient pas compte avant qu'on arrive qu'il y avait un problème. Je prends l'exemple de la "taxe rose" qu'on a prise. A Georgette Sand on a travaillé sur le fait que souvent les femmes doivent payer plus cher pour des produits qui sont les mêmes que pour les hommes sans vraiment s'en rendre compte. Elles ne se rendent pas compte que le rasoir rose coûte plus cher que le bleu parce que ce n'est pas dans le même rayon. Que le coiffeur c'est un peu plus cher pour une femme, que d'aller chez le carrossier,...Bref énormément de choses qui font bout à bout à la fin de l'année l'équivalent de 1 500 €. Quand on a commencé à le faire, c'était vraiment dans un salon, on était quatre à se dire "tiens si on faisait un blog avec des photos des produits différenciés". Au bout d'une semaine le Ministère des droits des femmes nous a appelé en disant "on en a jamais vu avant" et puis Bercy nous a appelé et puis après on a commencé à être récupéré dans les médias mais ce n'est pas ça le succès. Le succès c'est en fait que ça été repris dans des pétitions qui ont demandé la suppression de cette taxe rose sur les femmes et qu'au bout de 72 heures ont avait fait le tour du monde et ont avait déclenché une manifestation en Amérique Latine sans se rendre compte de comment on avait fait.

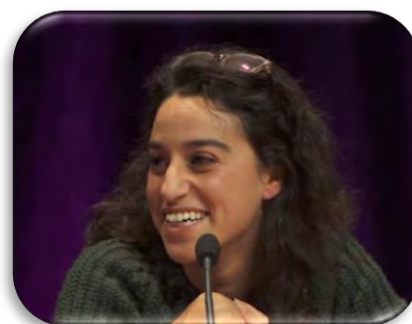


Karen Chataigner : Au niveau du virtuel, je pense que c'est une autre façon de fonctionner, d'autres attitudes à adopter ?

Laure Salmona : Je ne pense pas parce que tout ce qui se passe en ligne est quand même le reflet des rapports de domination qui vont traverser notre société. Ce n'est pas un monde à part, c'est le même monde, un prolongement du monde qui est celui dans lequel nous vivons. Je pense pour résumer qu'une action qui va être réussie, c'est une action qui va induire un changement dans la société, même si c'est à long terme car on sait toutes que ça prend beaucoup de temps et d'énergie. Et aussi qui va faire prendre conscience aux activistes, à ses femmes qui agissent, qu'elles ont un pouvoir d'agir et qu'elles peuvent faire changer la société, faire évoluer cette société et lutter efficacement contre les violences faites aux femmes. Il faut que l'action puisse redonner une sorte de confiance, d'optimisme, que oui on va changer les choses. C'est formidable en ce moment sur Internet avec des hastags comme #balance ton porc ou encore #Metoo. On sent le frémissement, le début de presque une révolution en fait.



Ynaé Benaben : Je rejoins toutes les réussites que vous décrivez. Mais nous chez En Avant Toutes il y a deux choses. On fait beaucoup de prévention auprès des moins de 25 ans surtout et on discute des rapports femmes-hommes, de l'égalité, de sexualité, ... et je trouve qu'on a réussi quand des gens nous disent "Ah je n'y avais pas pensé". Là déjà on a ouvert une porte. La deuxième réussite c'est quand on ferme la porte de l'intervention et qu'on voit que les filles elles ont la niaque !



Karen Chataigner : Est-ce que vous avez eu des flopes ? Vous êtes déjà rentrés chez vous et vous vous êtes dit "pourquoi je me suis levée ce matin ?".

Ynaé Benaben : Non jamais.

Karen Chataigner : il n'y a aucune action où vous vous êtes dit on aurait pu la faire autrement. Si on avait organisé autrement. C'est de l'apprentissage aussi une action.

Ynaé Benaben : Nous les moments qui ont été les plus difficiles, c'est avec des publics particuliers c'est-à-dire qu'il y a des personnes qui n'ont pas du tout envie de réfléchir à ça, de remettre en question le fait que les femmes et les hommes ne soient pas égaux. Ce qui est très difficile ou très frustrant c'est quand on peut être face à des personnes qui auraient une marge de manœuvre (car en position de pouvoir ou influant) et qu'on voit qu'on est face à un mur. Là c'est très difficile. Et après en tant qu'association, vous le disiez toute à l'heure, plusieurs d'entre vous avez posé des questions et avez parlé de ces difficultés. Nous on a des moyens qui sont limités. On a la rage comme vous, ça nous énerve de fermer à la pause déjeuner, de ne pas être ouvert le weekend end mais malheureusement c'est parce qu'on a

peu et on fait avec ce qu'on a. Et à vrai dire dans les associations tout le monde fait déjà beaucoup plus que ce pourquoi il ou elle est rémunéré-e. Pour moi, les jours où je me suis dit "j'aurais préféré que cette journée n'existe pas", ça été pour aller militer pour dire "regarder toutes les femmes elles en ont besoin, ouvrez les bourses, permettez aux associations qui sont là au quotidien de continuer" et qu'on me dise "non ce n'est pas vraiment un problème". Là c'est les pires journées.

[Applaudissements]

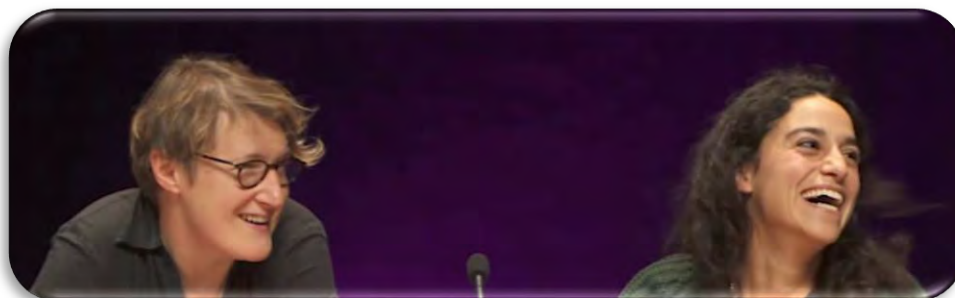
Ophélie Latil : Pour rebondir sur ce que tu disais sur la formation. On intervient parfois auprès de public et on se dit on va rêver, leur faire des supers trucs sur "l'empowerment" féminin. On pense qu'ils connaissent tous ce terme. "empowerment", on n'arrive pas trop encore à traduire en français mais ça signifie la capacité d'émancipation, le pouvoir d'agir des femmes, leur capacité à prendre confiance en elles individuellement, à faire preuve de solidarité entre elles parce que ce n'est pas toujours le cas et arriver à prendre la parole et à ne pas dire "j'ai une petite question...", "Excusez-moi d'intervenir...", Tout ça c'est des choses qu'on apprend, ce n'est pas toujours évident car dans notre éducation on ne nous a pas forcément appris à être sûre de nous. Parfois on arrive en réunion et on se dit "on va expliquer ça comment ?". On arrive à gérer des réunions à plusieurs, comment on parle de la solidarité et on arrive et il y a déjà des gens qui sont juste entrain de vous dire "non mais les hommes et les femmes ne sont pas égaux". Et toute notre réunion, nos 6 heures de formation qu'on a prévu ça tombe à l'eau et on doit repartir sur les fondamentaux et là on est un peu fatiguées parce qu'on se dit "mais mon dieu mais ça l'on déjà dit, on l'a déconstruit il y a des années" et en fait ce n'est jamais perdu parce que les gens font un chemin qui est énorme ces journées là même si ça nous paraît éloigné de l'objectif initial. Il y a en a toujours un ou deux qui viennent nous chercher à la fin et qui veulent être recrutés-es par Georgette donc du coup ce n'est jamais perdu. Même si on n'a pas atteint notre objectif ça a quand même bougé.

Laure Salmona : Je pense qu'il n'y a pas vraiment d'action qui déprime, mais la déprime vient au quotidien. Quand on accompagne des victimes, et qu'on leur dit « oui vous pouvez porter plainte, aller au commissariat de police, écrire une lettre au procureur de la République » mais que derrière on leur dit "faut que vous sachiez que les officiers de police, les gendarmes ne sont pas toujours formés aux violences faites aux femmes, aux cyber-violences, qui paraissent des violences virtuelles". On sait que pour trouver un psy qui soit remboursé par la sécurité sociale c'est la croix et la bannière. En moyenne les victimes de violences sexuelles mettent 13 ans à trouver un psychiatre formé à la prise en charge des conséquences psycho traumatiques des violences. Il y a vraiment un problème. Nous, on peut faire tout le travail qu'on veut mais si derrière il n'y a pas des structures, des professionnels formés-es pour prendre en charge les victimes de violence, les accompagner, les repérer et faire en sorte que finalement elles soient efficacement soignées, accompagnées. Tout ce qu'on fait, c'est un peu comme recoller les morceaux, ça ne sert pas à rien mais c'est très utile Et on aimerait parfois que derrière ça suive, qu'il y ai le budget, que les choses soient organisées. Et ça parfois c'est vraiment déprimant.

Karen Chataigner : On est d'accord il y a plusieurs freins, mais si on prend le frein économique, qui me semble le plus grand frein à cette lutte, ce qui est aberrant, c'est mon avis personnel et je le donne. **Si vous aviez une baguette magique, ou vous grattez un taco**

tac et vous gagnez 2 millions d'euros, c'est quoi le premier truc que vous faites pour la lutte et pour votre association, votre collectif ?

Ynaé Benaben : La révolution ça marche ou pas ? [rires]



Alice Coffin : Pour le collectif la Barbe ça serait vraiment de dire "abracadabra, les hommes disparaissent !" alors ça ça ne se dit pas beaucoup, je sais que quand on est féministe il faut dire qu'on est très copine avec les hommes, qu'on les aime beaucoup. La première question des journalistes avant, ils ont un peu évolué, je suis journaliste moi-même, ça va être "mais vous détestez les hommes. Vous n'aimez pas les hommes" et pendant un très longtemps je me suis "ah surtout aux journalistes faut leur répondre, mais non pas du tout" alors que maintenant j'ai beaucoup changé d'avis. Et c'est-à-dire que je pense que oui il faut dire oui, mais il ne faut pas dire oui parce que les "hommes", comme les « femmes" ça veut rien dire. Et quand je dis « abracadabra les « hommes disparaissent », ce qu'on veut détruire c'est la masculinité qui a été construite tel que ça c'est figé, tel qu'on a appris à dire « pour être un garçon, un homme il faut être.... ». En ce moment depuis des décennies et des siècles, ça cause beaucoup de problème. Donc oui si je dis ça . Bien sûr oui. Ça serait un type de masculinité qui va avec le fait d'apprendre toujours à parler plus fort que tout le monde, d'apprendre à occuper l'espace (vous avez sans doute entendu parler de "manspreading¹⁹) , d'apprendre à occuper le pouvoir, c'est plus ce qui va avec. Et c'est pour ça que je dis ça un peu ironiquement mais les fondements de la Barbe sont vraiment sur l'ironie. Parce qu'on essaye de montrer par nos actions c'est que ce n'est pas juste des hommes qui se réunissent entre eux, il y a aussi tout un vocabulaire du pouvoir qui va avec, tout une espèce d'autocélébration et que tout ça fait un gros artifice, quelque chose de complètement artificiel qui construit ce qu'on peut appeler les hommes, la masculinité. Donc oui ces hommes-là, ce type de masculinité la si j'avais la baguette magique... sshhh.

Karen Chataigner : Mais vous les remplacerez par qui ?

Alice Coffin : c'est marrant, il y a pas de « on les remplace par qui » ? Là ça a été fondé. On pourrait dire la même chose d'un certain modèle de femme qui a été construit en vis-à-vis c'est tout le souci de la façon dont ce sont construits en opposition, en binarité, les hommes vont être comme ci, les femmes vont être comme ça, tout ceci étant fondé sur une artificialité complète. Après ça pose quand même des questions. J'entendais ce matin parler de Françoise Héritier (et je lui rends moi aussi hommage) . Ce qu'on essaie de dire avec La Barbe c'est que là aussi pour déconstruire des discours c'est que souvent on dit « tout le monde a à gagner du

¹⁹ Le manspreading, en anglais manspreading ou man-sitting, est un concept que les féministes américaines ont développé pour désigner un comportement observable chez certains hommes dans les transports en commun, consistant à s'asseoir en écartant les cuisses et en occupant alors plus que la largeur d'un siège

féminisme, tout le monde a à gagner à ce que les rapports soient plus égalitaires ». Et ça c'est aussi quelque chose que j'ai envie de remettre en question parce que je ne suis pas sûre qu'on y arrive en disant seulement ça. C'est vrai mais ce n'est pas que vrai. C'est sûr que les hommes vont avoir beaucoup à perdre et c'est bien pour ça que c'est si compliqué. C'est-à-dire qu'actuellement on est dans une société où les hommes ont énormément de privilèges. Et tant qu'il n'y aura pas de lucidité la dessus..., Il y avait un ancien régime, il y avait des gens qui avaient plein de privilèges, les privilèges ce n'est pas simple de s'en départir. Tant qu'on ne sera pas très lucide la dessus, que les hommes ne le seront pas non plus en disant "oui on a à perdre". Ils ont certainement à gagner mais aussi à perdre et ça je pense qu'il faut également le pointer.

[Applaudissements]

Ophélie Latil : pour rebondir sur ce que dit Alice, en effet dans notre collectif on est mixte, on accepte les filles et les garçons mais ils sont minoritaires et ils galèrent. C'est assez compliqué pour eux. On les accepte mais c'est vrai qu'on est assez consciente - on met tout au féminin car on est majoritaire – que les hommes ont à perdre. Par exemple, nous dans le dernier livre qu'on a sorti- le premier en fait, on est très fière – on parle de tas de femmes qui devraient être dans les manuels scolaires mais qui n'y sont pas. Bizarrement il y a toujours un équivalent masculin qui existe. Par exemple, vous connaissez tous Copernic à priori, mais vous ne savez pas que le système solaire ce n'est pas lui qui l'a inventé ? Quelqu'un le connaissait bien avant et c'est une femme, Doucia Clavant Hypatie, qui typiquement ne se trouve pas dans les manuels scolaires. Comme celle qui a découvert le premier cliché de l'ADN, comme énormément de femmes. Et donc si j'avais une baguette magique je leur donnerai de la visibilité. Ce qui est assez amusant, c'est que nous quand on a revendiqué le fait que ces femmes-là avaient leur place dans les manuels scolaires, il y a des hommes qui nous ont fait "Mais du coup si elles sont dans les manuels scolaires, il y aura moins de place pour les hommes, alors je suis contre". Voilà.



Ynaé Benaben : Pour revenir à la question, pour moi ça serait le cœur du problème. C'est exactement ce que vous avez évoqué, c'est l'éducation. Nous ça fait des décennies – bon nous on n'était pas là il y a des décennies, peut-être la Barbe. Désolée la Barbe [rires] – mais avant nous il y en avait beaucoup qui sont d'ailleurs là aujourd'hui et qu'on remercie et qu'on salue. C'est un honneur de continuer la lutte et c'est grâce à vous qu'on est là aujourd'hui. Ça fait des décennies qu'on essaye d'avoir plus de moyens pour l'éducation et surtout pour une éducation qui est différente. Une éducation qui déconstruit la domination, la domination masculine, raciale aussi, les systèmes de domination de manière générale, la domination économique par exemple. Ce sont des dominations qui vont ensemble, qui s'alimentent les unes les autres. Avec une autre éducation, c'est simple, c'est facile à mettre en place. Si on modifie l'éducation tout change. C'est un principe de cause à effet et nous on milite vraiment pour intervenir dans le milieu scolaire, pour proposer une autre opportunité et dans toutes les classes ou ont intervient aussi bien collègues, lycées et facs, à chaque fois qu'on intervient les élèves, les étudiants-es sont tellement heureuses et heureux d'avoir enfin cet espace. Tout le monde sait qu'il y a quelque chose qui cloche. Tout le monde sait que ce n'est pas agréable, que c'est violent, que c'est tabou et personne n'en parle. Et quand on arrive et qu'on dit "vous

savez quoi, là vous êtes libre, la parole est libre, on ne va pas se juger. On va réfléchir ensemble, qu'est ce qu'on peut faire". Et des idées il y en a à la minute. On devrait compiler – tiens un nouveau projet – on va compiler toutes les idées de comment changer la société, proposées par les jeunes avec qui on intervient. Donc, la première chose à faire pour moi, le premier espace dans lequel on doit intervenir c'est l'éducation. Et si aujourd'hui ce n'est pas fait, et si aujourd'hui les associations, elles n'ont pas beaucoup de moyens, si aujourd'hui la police n'est pas formée, si aujourd'hui la justice ne s'occupe pas bien des victimes, c'est parce qu'il n'y a pas de volonté politique.

[Applaudissements]

Karen Chataigner : je vais rebondir la dessus pour voir comment est-ce que la lutte à évoluer depuis les années, on va dire 60-70. **Comment est-ce que la lutte à évoluer et est ce qu'il y a des types d'actions qui sont complètement has-been ?**

Ynaée Benaben : Ça fait longtemps qu'on n'a pas bruler de soutien-gorge mais ça pourrait être un peu vintage aujourd'hui.

Alice Coffin : C'est des questions qui sont beaucoup posées aussi par les médias qui ont toujours tendance à dire. Ils aiment bien les nouveaux groupes féministes, car soit disant c'est très nouveau "Avant ce n'était pas bien, c'était nul, mais vous vous êtes géniales" et puis pour dire quelques années après "non ça ne va plus". Moi je rends surtout hommage, au caractère révolutionnaire, magnifique de toutes les actions que j'ai pu voir dans les années 70. Je pense que les modalités d'actions s'adaptent. La volonté est toujours la même. Quand on est féministe, on est comme ça, on s'attaque à cet immense bloc, système qui est le patriarcat, la domination masculine. Les méthodes il y en a toujours d'assez efficaces quand on est petit contre grand : il y a : utiliser l'ironie. Il y a plein de méthodes qui peuvent se redévelopper. Je pense juste qu'après il y a des nouvelles technologies qui permettent de faire autrement mais sinon le fond reste quand même relativement similaire même si heureusement quelques petites choses ont évolué. Si on regarde des images, la société des années 70 ce n'est pas tout à fait la société des années 2017 mais plein de choses ne changent pas et d'autres vont quand même un peu mieux.

Ophélie Latil : Ce qui est intéressant aujourd'hui, c'est qu'il y a une constellation avec des collectifs, il y a 3 personnes, 10 personnes, 100 personnes. Avant c'était un énorme bloc, aujourd'hui c'est plein de petites constellations. Il y en a qui crient très fort, d'autres qui rigolent plus, il y en a qui se déguisent. La direction c'est d'améliorer la condition féminine, c'est gagner en émancipation, de casser les stéréotypes, d'éduquer les petites filles et petits garçons. Il y a 40 ans on pensait éduquer les petites filles mais pas les petits garçons, c'est peut être ça l'évolution. Mais en tout cas on regarde tous dans la même direction.

Karen Chataigner : **Est ce qu'il n'y a pas parfois quelques conflits entre les différentes associations et collectifs ?**

Ophélie Latil : On n'a pas le temps franchement. Comme on le disait tout à l'heure, on n'a pas les moyens, on doit former les gens, on doit travailler, on travaille à côté. On pourrait s'engueuler mais on n'a pas que ça à faire.

Alice Coffin : Je pense qu'il y en a parfois mais est-ce que c'est grave ? Pourquoi les féministes auraient le droit de ne pas être d'accord. C'est comme si on disait...

Karen Chataigner : parce que ça peut aussi représenter un frein dans une lutte.

Alice Coffin : Non après il y a différents principes. C'est-à-dire que moi je vais assez loin à titre personnel dans le principe. Je n'attaque jamais, jamais une autre femme en public. Et la Barbe aussi. C'est-à-dire ma bienveillance va aussi loin que de ne jamais attaquer Eugénie Bastié²⁰ ou Natacha Polony²¹ en public. Pourquoi ? Parce que je pense que la femme sera toujours la première à être attaquée. Elles n'ont pas besoin de moi pour être attaquées, on s'en prendra toujours d'abord à une femme si elle arrive quelque part, à une position publique donc je n'attaque jamais, c'est un principe.

Ophélie Latil : c'est important d'être bienveillante entre collectifs car on fait toutes un travail de manière différente, on a toutes des failles dans nos manières de travailler et donc ça sert à quoi de se critiquer, se tirer dans les pattes ? A Georgette Sand on part du principe que même avec les gens avec lequel on est très différentes, on est bienveillantes, on ne les critique pas, ce qui ne nous empêche pas en interne de le penser un petit peu. Mais ce n'est pas parce qu'on est bienveillantes les unes avec les autres que ça veut dire que les femmes sont naturellement douces entre elles et bonnes camarades. La femme peut être aussi dure, tenace, elle peut être autoritaire, ambitieuse et ce n'est pas un défaut. Ce n'est pas un défaut chez un homme alors pourquoi ça le serait chez une femme.

Laure Salmona : Moi je pense que ce qui est *has-been* dans les modalités d'actions c'est d'oublier d'inclure les problématiques spécifiques des femmes racisées, des femmes qui ont des problématiques lesbiennes, bi, trans, queer, asexuel et plus. Mais aussi les femmes handicapées. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, il est essentiel d'inclure toutes les femmes dans les luttes, de les inclure, de les représenter, de leur donner la parole et par exemple aujourd'hui c'est un peu triste de voir que finalement il y a pas tellement de représentativité.

Karen Chataigner : Du coup, par rapport à vos actions, celles qui sont sur le terrain, il y a quand même une mise en danger quand vous agissez- le virtuel aussi je pense – vous débarquer dans des lieux avec des barbes et vous regardez les messieurs en faisant (Cf photo). **Est-ce qu'il y a un moment il y a une réflexion par rapport à la protection avant l'action ? Cette idée de se protéger avant d'agir ou est-ce que c'est du feeling ? Comment vous les organisez vos actions ? Il y en a une qui décide et les autres qui construisent ?**



Alice Coffin : Assez simplement. C'est arithmétique en ce qui concerne La Barbe. On regarde la composition du conseil d'administration qui se réunit ce jour-là. Du festival qui récompense en général très souvent 12 films, tous réalisés par des hommes donc on compte

²⁰ Journaliste, essayiste, employée au Figaro et rédactrice en chef de la revue d'écologie intégrale d'inspiration catholique limite. En 2016 elle fait paraître un essai critique du féminisme « Adieu Mademoiselle ».

²¹ Journaliste, femme politique et essayiste spécialisée dans l'éducation et les questions sociétales. Elle est l'auteur d'un essai critique sur le féminisme « L'homme est l'avenir de la femme ».

tout simplement. Si on est à 80 – 90%, on y va si on peut. Sur les réactions puisqu'on désamorce un peu avec l'ironie en général ce n'est pas hyper violent mais c'est arrivé quand même. On a eu la bonne idée d'aller voir les anciens paras et ça ne s'est pas bien passé du tout. Souvent on essaye de combiner lutte contre le sexisme avec lutte contre le racisme et autant vous dire que chez eux c'était un festival et qu'ils n'ont pas du tout apprécié. Après en général les messieurs font plutôt preuve d'un certain humour ou de la même ironie que nous, c'est-à-dire dans les réactions qu'on a je pense qu'une des plus belles c'est quand on est allé au Sénat, c'est un ancien Ministre Gérard Longuet qui présidait une grande table ronde avec Edouard Balladur et plein de messieurs comme ça. On est arrivées avec nos barbes et G Longuet dit souvent qu'il adore les femmes, nous explique "J'adore les femmes d'ailleurs la preuve j'en ai une. J'ai une femme, j'ai une mère, et 4 filles et quand j'ai un chien c'est une chienne" - [rires]- c'est véridique vous pouvez le retrouver en [vidéo](#).

Karen Chataigner : et par rapport à la protection ? Est-ce qu'il y a des moments où vous vous mettez vraiment en danger ?

Ophélie Latil : La crédibilité serait plus dans le côté intellectuel. Nous quand on a voulu supprimer la taxe sur les tampons, les serviettes et *cups* menstruelles, on n'était absolument pas fiscalistes, on a dû éplucher des traités de fiscalité européenne et donc il fallait être sûr de ce qu'on allait avancer. On est arrivé à l'Assemblée Nationale et on a le record de la mandature sous la 5^{ème} République, du nombre d'amendements, de sms et de mails pour spammer les Députés qui a fait que du coup ils ont réussi à poser la question de la suppression de la taxe à 20% sur les tampons et les serviettes. On essaye d'être crédible et heureusement ça marche parce qu'en face ils ne le sont pas toujours. C'est-à-dire que quand on a été reçues à Bercy, il fallait expliquer qu'on voulait supprimer la taxe parce que ce n'était pas un produit de première nécessité, on a dû expliquer au conseiller de Bercy que quand on marchait sans tampons et sans serviettes quand on avait nos règles ça continuait de couler. Il ne le savait pas – [rires] - . Ils nous ont dit "oui mais c'est comme nous quand on va se raser, on ne peut pas aller au travail comme ça". On lui a répondu "vient pas rasé 3 jours et vient sans tampons 3 jours tu vas voir la différence !". Et c'était très drôle on avait vérifié la composition avant en Europe et en France des bureaux qui gèrent l'impôt fiscal. Il n'y avait que des hommes et donc bien sûr ils nous reçoivent avec cravates etc, et ils nous disent "bien sûr on comprend que vous vouliez baisser le prix des lingettes" et là on dit "ce n'est pas une lingette, c'est une serviette". On sort le tampon, la serviette, la *cup* sur la table et là ils nous disent "non non mais c'est bon ma femme en a à la maison". Du coup la mise en danger est là, tu risques de perdre crédit auprès de ces types-là. En sortant tes serviettes et puis on a réussi à les pousser. Nous on fait des chansons, on a fait un clip pour dénoncer ça et notre refrain c'était "[Laissez-moi saigner](#)". C'était de Dalida, on reprend des classiques. Donc oui laissez-moi saigner, sans me taxer, sans me juger, sans me surtaxer parce qu'il y a un tabou sur les règles et en plus ça coûte cher alors qu'on est payé moins cher. Heureusement c'est passé à l'Assemblée Nationale parce que le Député Christian Eckert a dit "on ne va quand même pas baisser ce prix, chaque année on nous demande de baisser quelque chose, de passer à 5%, l'année dernière c'était le prix des grottes et des parcs d'attractions" et du coup on a gagné comme ça.

[Applaudissements]

Ynaée Benaben : pour nous la question de la protection se pose un peu différemment parce qu'on fait de l'accompagnement de jeunes femmes qui vivent ou pensent vivre des violences au sein du couple. Et c'est le cas de beaucoup d'associations de terrain qui font vraiment de l'accompagnement. La question se pose toujours de « est-ce qu'un jour il va y avoir un conjoint violent qui va venir, la suivre et nous trouver, venir et essayer de tout casser ? ». On était assez inquiète de cette réalité au début, la question se posait différemment parce qu'on accompagne numériquement, on a un tchat d'écoute et d'accompagnement et donc les gens peuvent pas exactement venir ou on se trouve puisqu'on est dans le cyberspace. Mais la question s'est posée évidemment de la protection des données des femmes et de la protection des professionnels-les qui répondent . On a sorti notre armada de geek qui nous a permis de monter, d'ériger les murs qui sont nécessaires aussi pour pouvoir se protéger la dessus aujourd'hui. Mine de rien on a eu des conseils d'associations de terrain qui nous a pas mal rassurées sur le moment. Elles nous avaient dit "Vous savez les hommes violents généralement ne le sont pas en public pour que ce soit vraiment que la femme qui puisse témoigner de quelque chose, ou tout le monde va croire qu'elle est folle". Les intervenantes parlaient ce matin de ce double visage. Et il est très peu probable qu'il se ramène dans un hall rempli de féministes pour faire une crise de violence. Heureusement ils sont très peu nombreux à le faire mais ça n'empêche que, quand on fait de l'accompagnement, on se demande toujours si les violences qui existent et qu'on essaye de prendre en charge vont pas nous retomber dessus. Mais c'est une question qu'on a toujours au début. C'est un risque qu'on prend et nous on sait à En Avant Toute(s) , qu'au quotidien on est en danger et on accepte de le faire parce que c'est plus important que de ne pas le faire.

[Applaudissements]

Laure Salmona : Moi je dirais que c'est un peu la même chose. Nous on ne sait pas si un jour on va être cyber harcelée mais quand ? On s'y prépare, on sait que ça va arriver, on essaye effectivement aussi de protéger toutes les données qu'on a récupéré sur les personnes qu'on accompagne. Il y a eu des mises en danger au tout début quand le collectif s'est créé en début 2016, plusieurs jeunes femmes qui composaient le collectif avaient subi des cyber violences et avec le succès du hashtag twitter #again sweet man. Ce qui s'est passé c'est que les journalistes ont voulu que ces jeunes femmes témoignent et parfois à visage découvert parce qu'il y avait la volonté de partager une expérience et une expertise aussi. Ça c'est pas très bien passé. Donc c'était vraiment des mises en danger. Nous avons totalement arrêté de donner des numéros de victimes à des journalistes parce qu'on s'est rendu compte que même lorsque leurs témoignages étaient anonymisés à chaque fois ça redéclenchait une vague de cyber harcèlement. C'est-à-dire qu'elles étaient à chaque fois reconnues. Il y a vraiment une déontologie des journalistes à avoir aussi, c'est-à-dire que les victimes sont des êtres humains et que ça peut être une mise en danger de chercher à tout prix à publier des témoignages victimes à chaque fois.

Karen Chataigner : Une autre question, **est ce que vous en avez encore quelque chose à faire de ce que pensent les gens de vous ?** Que les gens puissent vous critiquer ou vous aduler.

Avant d'avoir vos réponses, je vous pose une autre question pour vous laisser réfléchir. Si vous pouviez manger avec deux personnes connues à travers les siècles ça serait qui ?

Ophélie Latil : Notre travail à Georgette Sand est de nous libérer un peu de certains carcans et du coup de celui de la peur de la manière dont les gens nous voient en permanence. C'est pour ça qu'on s'excuse avant de prendre la parole, c'est pour ça qu'on est souvent pas très sûre de nous. Du coup, à Georgette Sand on apprend à en avoir "rien à taper" de la critique c'est-à-dire que vous pouvez me dire que c'est un peu nul ce qu'on fait chez nous, on vous dira "ah ok super". Je vais prendre en compte la critique si elle me paraît constructive mais en général les remarques des gens qui nous critiquent sur les gens qui nous critiquent notamment sur Internet ne sont généralement pas constructives.

Karen Chataigner : oui, plus ils critiquent, plus y a de fautes d'orthographe aussi.

Ophélie Latil : oui c'est ça en général, c'est assez lié... Chez nous on apprend à résister à la critique mais de la même manière on apprend à accepter le compliment. C'est-à-dire que chez nous, on met des filles au milieu de la scène quand on fait des ateliers et on leur apprend à accepter les compliments. C'est très drôle de voir comment les filles ont tendance à renvoyer la balle "non non c'était une œuvre collective, vous savez je n'étais pas toute seule à le faire". De la même manière on n'arrive pas à accepter le fait qu'on fait des choses bien. Souvent on l'entend, on le renvoie et en même temps on intègre tout ce qui est négatif. C'est quelque chose qu'on apprend à faire et ça on l'apprend à l'école, on revient toujours à la question de l'éducation.

Alice Coffin : la réponse est différente à titre individuel ou collectif. A titre individuel, je dirais qu'il faut avoir les moyens de n'en avoir rien à faire de ce qu'on dit de soi. Il faut avoir les moyens d'arriver devant des employeurs et de savoir qu'ils ne vont pas vous recruter parce qu'ils ont vu des images de vous en tant que militante féministe, qu'ils vous connaîtront en tant que personnalité engagée, qu'ils connaîtront vos engagements. Encore faut-il pouvoir assumer. Je peux dire à titre personnel que j'en ai rien à faire parce que j'ai construit aussi peut être des moyens de l'assumer. Ce ne sera peut-être pas toujours le cas. Il y a un prix à payer.

A titre collectif pour la Barbe c'est un peu différent parce que je dirais presque que la question est qu'on n'aimerait ne pas être trop aimées justement. Quand on arrive quelque part et que les hommes commencent à rigoler "ahha c'est la Barbe" ..., même si l'arme est l'ironie c'est toujours très important d'avoir la juste mesure. Il s'agit quand même de perturber grandement leur rassemblement et de faire qu'ils ne souhaitent plus jamais nous voir et donc de changer leur gouvernance. C'est toujours compliqué pour un collectif de jouer à la fois sur ça. C'est important d'être aimé, d'avoir les médias avec soi parce que c'est important d'avoir une notoriété. C'est important que le plus vaste ensemble de personnes entende parler de votre combat et puis il faut garder une espèce de peur, de terroriser un peu. C'est un équilibre à trouver.

Karen Chataigner : qu'est ce qui bouge les médias dans vos actions. **Est-ce qu'il y a des actions qui attirent plus – moins, est ce qu'actuellement les médias sont plus intéressés par vos actions ? Est-ce qu'il y a un effet de mode dans vos actions ?**

Ynaée Benaben : Chez En Avant Toutes, le tchat qu'on a ouvert depuis l'affaire "Weinstein" et les #MeToo et #BalanceTonPorc on a eu une augmentation très forte d'utilisation du tchat et les médias ont découvert qu'on pouvait accompagner des femmes par

Internet. Du coup, ils se sont dit "Ah on peut venir voir ? Donnez-nous des victimes". On a dit « non rassurez-vous, on ne distribue pas des victimes ». Du coup il y a eu une espèce de prise de conscience, nous avons eu cette impression en tout cas, parce qu'il y a des demandes de la part de la tête des médias, parce qu'il faut coller à l'actualité, réagir maintenant. Mais ce qui est beau c'est que ça dure, ça commence à faire des semaines, des mois et on essaye de se mobiliser toujours pour que ça continue et pour que ça devienne, que ça rentre tout simplement dans l'agenda constant des médias.

Karen Chataigner : Du coup, **quand votre tchat explose comment vous faites derrière pour assumer, parce que c'est du temps...**

Ynaée Benaben : ...on répond plus vite ! C'est du temps effectivement. On essaye d'ouvrir plus de plages horaires, on essaye d'être plus réactives, plus présentes et il y a aussi plus d'attente malheureusement. Tout à l'heure la Présidente du 3919 disait que pour eux/elles aussi la demande avait été plus grande. Nous, on demande à avoir plus de moyens, à être plus nombreuses, avoir des plages horaires plus grandes. Tout ça c'est très simple, il nous faut juste des sous. On ne les a pas encore mais ça ne tient qu'à nous, qu'à vous de faire beaucoup de bruit pour que le féminisme soit tout à coup très lucratif. [Rires].

Karen Chataigner : **est ce qu'il y a une relation de séduction- séduction entre vous et les médias ?** Est-ce qu'à un moment il faut être proche d'eux car ils sont importants, un moment où vous vous dites "tiens je suis un peu trop proche d'eux, il faut que je m'éloigne d'un mètre ?" **Ou est-ce que ce rapport est vraiment sincère avec les médias ? Ou est-ce que vous avez une stratégie de comm et les médias doivent être là ?**

Laure Salmona : Nous, on se méfie aussi un peu des médias parce qu'on a eu de mauvaises expériences avec des émissions dans lesquelles finalement notre expertise a été coupée au montage. Ne restait que des choses très sensationnalistes notamment sur le sujet du "Rivage porn" où on est à fond sur du sensationnalisme. On n'a pas des relations très proche avec les médias parce qu'on n'est pas des activistes. On ne se met pas en scène par exemple comme dans les actions de La Barbe. Donc on n'a pas cette problématique de "comment ne pas devenir un spectacle pour les dominants" qui est une vraie problématique. Quand on fait du buzz c'est parce qu'on a fait un hashtag. Ce n'est donc pas une problématique qui se pose vraiment.

Ophélie Latil : Nous, on utilise pas mal les médias parce qu'on est assez bien relayé et sur bon nombre de nos actions. Chez nous, les médias sont un outil La visibilité est importante. Si par exemple votre livre a une bonne critique, il y aura plus de monde qui ira l'acheter évidemment. Les médias sont aussi un levier de changement c'est-à-dire que par exemple à Georgette Sand on est des expertes sur la question de la représentation des femmes dans l'histoire pour montrer qu'elles ne sont pas présentes dans les noms de rues, les manuels scolaires. La dernière fois on est allé à la télévision en même temps qu'un historien, on était tous les deux invités pour être expert-e, on a pris la Georgette qui est intervenue, au départ pour la maquilleuse. On lui a dit avant de rentrer sur le plateau "vous représentez la jeunesse et monsieur vous représentez l'histoire". On a dû insister en disant "non on représente aussi l'expertise" et quand ils ont voulu l'appeler Amélie deux fois, elle a dit "non je m'appelle Amélie Durant, parce que j'ai un nom et un prénom". Ce qui est amusant c'est que tous les

hommes présents sur le plateau avaient un nom et un prénom mais les filles n'en avaient pas. Ça du coup c'est ce qu'on fait dans les médias, on les utilise un peu, on a besoin d'eux mais on les utilise aussi pour faire changer leur mentalité, pour faire que maintenant quand une femme parle, victime ou témoin, si elle a quelque chose à dire, on la fait parler pour son expertise.

Alice Coffin : Evidemment les médias vont être un levier mais c'est d'abord un terrain de lutte l'espace médiatique. En ce qui concerne La Barbe ça va être dénoncer ou ironiser sur l'ensemble des plateaux où vous verrez que des hommes décident et donnent leurs avis sur les sujets qui nous intéressent toutes ici aujourd'hui. Il y a énormément de travail à faire sur le discours médiatique autour des violences contre les femmes. Qu'on entende encore parler de « drame familial », que les statistiques ne soient jamais redonnées, etc. C'est un travail qui est très efficace quand on y arrive – c'est un peu long à faire bouger. Faire bouger des journalistes, voir un ou une journaliste petit à petit c'est énorme. Immédiatement l'impact est immense, si on arrive à convaincre quelqu'un à l'Agence de presse, à l'AFP, d'écrire différemment ses dépêches ça va avoir un impact vraiment gigantesque. C'est pour cela que je dirais que les journalistes sont d'abord un terrain de lutte.

Karen Chataigner : **Est-ce que vous pensez que les journalistes prennent plus de risques justement ?** Est-ce qu'ils mettent leurs tripes dans ce qu'ils font, dans ce qu'ils écrivent ? Est-ce qu'ils essaient d'élargir un petit peu les limites en suivant ce mouvement-là ?

Laure Salmona : Je pense qu'il y a beaucoup de femmes journalistes qui se mettent de plus en plus en danger. Ce n'est pas elles qui se mettent en danger d'ailleurs : c'est leur employeur qui les mettent en danger parce qu'elles sont cyber harcelées. Elles écrivent des articles justement engagés et féministes et le problème c'est que on les encourage à twitter avec leur nom propre pour juste faire plus de buzz, pour relayer les articles mais derrière rien n'est prévu en cas de cyber harcèlement. Un employeur a une obligation de résultat sur la santé de ses employés-es. Et aujourd'hui je pense qu'il y a une grosse problématique au niveau du droit du travail et de la protection des journalistes, surtout des femmes parce qu'elles s'en prennent plein, tout le temps, du cyber harcèlement. Il faut les protéger d'une manière ou d'une autre.

[Applaudissements]



Karen Chataigner : est-ce que vous pensez qu'une réaction en chaîne entraîne une autre, c'est-à-dire que là les femmes ont définitivement [c'est sûr à 100%, même si un jour il y a des gens qui hésitent] besoin d'une protection et d'aide définitive et absolue, est ce que vous pensez que ce cri, comme par exemple #BalanceTonPorc, va résonner avec une mise en place.

Laura Salmona : Ce que je voudrais dire sur ce hashtag, ce qui est merveilleux, c'est que jusqu'ici les femmes se sont « autosilenciées ». Sur les réseaux sociaux, 47% des femmes n'écrivent pas tout ce qu'elles veulent surtout sur des sujets militants et engagés car elles ont peur d'être cyber harcelées. C'est aussi 57% des personnes lesbiennes, bi, trans et queer. Aujourd'hui la peur est en train de changer de camp. Avec #BalanceTonPorc et #Metoo, on dénonce à tour de bras. Si toutes les femmes s'y mettent et parlent, on sera trop nombreuses pour les cyber harceleurs qui ne nous pourront plus nous faire taire. Il est donc très important, de prendre la parole et d'arrêter justement d'avoir peur. Je voudrais dire aussi que le #Metoo existe depuis le début des années 2000 et a été créé par une activiste afro-américaine qui s'appelle Tarana Burke²² pour que les femmes racisées puissent parler des violences sexuelles qu'elles subissaient. Il n'a pas trouvé d'écho. Il a fallu attendre aujourd'hui pour que des femmes blanches et très connues comme Alyssa Milano s'en emparent pour que ça fasse le buzz.

Karen Chataigner : Dans les réunions que vous organisez ensemble, il y a plus de monde, plus de femmes en ce moment ?

Laure Salmona : On n'organise que des réunions entre membres du collectif et après on accompagne les victimes sur Internet mais on ne reçoit pas de victimes dans les réunions.

Ophélie Latil : Beaucoup de monde vient d'arriver à Georgette Sand. Ça a créé un déclic chez beaucoup de gens, donc on a beaucoup de nouvelles militantes qui viennent d'arriver. On recrute donc si ça vous intéresse. [Rires]

Ynaée Benaben : Plus de monde utilise le tchat pour parler, pour témoigner de violences vécues. On reçoit aussi beaucoup plus de demandes de bénévolat ou de participation. Il y a donc effectivement une mobilisation. Je pense qu'il y a aussi beaucoup de personnes qui se sont dit qu'il y avait des moyens d'actions parce qu'au-delà de se rendre compte qu'on est extrêmement nombreuses à avoir vécu des violences, que ça continue, que c'est permanent et qu'il y a le continuum des violences, je pense qu'il y a aussi la force du hashtag et le fait que ça a eu certaines répercussions sur certains des auteurs nommés. Je pense que les gens ont aussi pris conscience du fait que l'action a des conséquences, que l'action paye. C'est aussi un changement qui est en train de s'effectuer. Il y avait eu beaucoup de dénonciations qui n'avaient pas mené à des condamnations ou des punitions légales.

Alice Coffin : Je suis curieuse de voir au-delà de ce que ça change chez les femmes, chez les féministes, de voir ce que ça change chez les hommes. On a une action de La Barbe la semaine prochaine et ça va être la première depuis cette libération de la parole. Je suis un peu

²² Tarana Burke (née le 12 septembre 1973 à Harlem) est une militante américaine, directrice des programmes au Girls for Gender Equity, particulièrement connue pour avoir lancé la campagne Me too dès 2007 pour dénoncer les violences sexuelles, notamment à l'encontre des minorités visibles.

curieuse de voir comment les hommes sur scène vont réagir (parce qu'on va orienter d'une manière ou d'une autre notre tract sur le sujet) parce que je vois que ça réagit très fort chez les femmes. J'attends toujours, en particulier en France, des réactions un peu significatives d'hommes politiques parce que c'est pas comme si on avait eu d'autres affaires...Il y avait un silence absolument terrible au moment de tout ce qui est sorti à propos de Denis Baupin²³, avant on a eu DSK²⁴ qui était quand même terrible, et là c'est pareil : solidarité absolue des hommes entre eux. Je ne les entends pas les politiques, prendre position, les célébrités. J'attends les déclarations d'Emmanuel Macron, il doit en faire samedi matin mais je suis un peu dubitative. Ça serait bien que les hommes français prennent une parole plus forte sur le sujet.

Ophélie Latil : dans la vraie vie, je vais prendre un exemple qui est plutôt positif. La semaine dernière j'étais dans le métro, dans la ligne 11, j'ai marché et un homme m'a pris, m'a poussé contre le mur et a commencé à me tripoter et en fait il n'a pas eu le temps. Moi je fais de Aïkido, alors déjà il commençait à avoir la main bloquée quand 3 personnes sont arrivées dont 2 hommes et une femme qui ont commencé à le frapper à coup de sac, l'un avec sa valise. Je me suis dit qu'avant on aurait peut-être laissé faire. En plus on est tous reparti tout content dans le métro, c'était un véritable instant de grâce. [Rires]

Karen Chataigner : Si mon grand-père veut faire partie de votre association, votre collectif, c'est possible ?

Ynaée Benaben : Il a Internet ? [Rires]

Karen Chataigner : Il peut maîtriser le sujet. Il y prendrait du temps.

Laure Salmona : Il fait des snaps ?

Karen Chataigner : Il peut apprendre, il est à la retraite il a le temps.

Ynaée Benaben : Bien sûr il peut, il y a pas de limite d'âge,... Ce qui est vraiment important je pense pour intégrer une association militante ça peut être sur plein de sujet ; c'est d'être capable d'accepter de se regarder en face et de réfléchir sur soi. Nous on le fait en permanence et ça vaut pour tous les engagements. Chez En Avant Toutes on fait de la déconstruction de stéréotypes auprès de public mais on le fait surtout en interne et donc forcément il y a des bénévoles. On est aussi une association mixte, il y a des hommes qui galèrent mais ils sont à fond et ils ont super envie. Ils organisent même entre eux, parce que à un moment on leur a dit "les gars vous avez aussi vos problématiques de masculinité toxique, de culture du viol, donc réfléchissez entre vous" . Et ils le font, ils avancent et partagent ça. C'est quelque chose auquel ils n'avaient du tout l'habitude de faire, de devoir réfléchir à tout, car c'est : comment je marche, comment je m'assied, comment je parle, à qui, de quelle manière,... Mais c'est existant aussi, c'est une vraie émulation d'être capable de se regarder

²³ Député écologiste, qui a fait l'objet d'une enquête préliminaire en mai 2016 pour des faits d'agressions sexuelles et de harcèlements sexuels après les révélations de 8 femmes. Enquête classée sans suite pour prescription en mars 2017.

²⁴ DSK pour Dominique Strauss Kahn, accusé de crimes sexuels par une employée d'hôtel à New York en mai 2011. Les charges sont officiellement abandonnées en août 2011.

en face, de se réapprendre, de se comprendre, de comprendre les autres, de créer de nouvelles relations qui sont saines. C'est vraiment de la création permanente, c'est beau !

Alice Coffin : A La Barbe pas de grand père. C'est non mixte, et il y a un choix évident de non mixité pour ce qui est des actions elles-mêmes car le but est de jouer sur la confusion des genres avec des femmes qui mettent des barbes. Après il y avait une question qui pouvait se poser c'était pour les réunions. On a essayé un moment en disant "après tout ils pourraient bien prendre des photos, on pourrait très bien leur trouver un boulot, ils pourraient nous aider, pourquoi pas, qu'ils viennent". Mais ça ce n'est pas super bien passé c'est-à-dire que ça ne s'est pas mal passé mais ça a changé beaucoup de choses. Dans l'attitude des militantes, c'était pénible, on perdait beaucoup de temps à leur expliquer certains fondamentaux. Ils faisaient perdre du temps à tout le monde du coup. On a donc dit non aux réunions mais ça ne veut pas dire évidemment qu'il ne faut pas prendre ce temps-là, c'est un temps de pédagogie qui est nécessaire. Mais pas aux réunions car nous avons beaucoup d'actions à réaliser et on n'avait pas le temps à refaire ça. Mais je pense que c'est très important qu'il y ai des espaces possibles de non mixité d'ailleurs. J'en profite pour dire au passage qu'ils sont relativement bien acceptés par les pouvoirs publics quand ils sont féministes, moins bien quand c'est des organisations comme les camps d'été, les coloniales qui estiment qu'ils ne souhaitent pas avoir des personnes blanches. Là, comme par hasard, on ne comprend pas. Ça me semble être un fondamental de l'activité militante et activiste de pouvoir se réunir entre soi pour faire avancer sa cause.

[Applaudissements]

Ophélie Latil : Nous on accepte les hommes. Le seul endroit non mixte à Georgette Sand c'est sur les groupes sur la santé, donc tout le travail sur le corps, la santé des femmes, les effets secondaires des cancers et autres. C'est un endroit où l'on parle vraiment de la réappropriation du corps et d'une certaine méconnaissance et des pouvoirs publics et même par les militantes elles-mêmes du problème. On ne peut pas le faire avec des hommes. Parce que justement puisqu'il y a tout ce travail de déconstruction à faire en permanence, on ne peut pas leur expliquer ce qu'est un clitoris pendant qu'on parle de l'endométriase, ce n'est pas possible. Donc voilà ils sont à part.

Ynaée Benaben : Chez nous par contre l'accompagnement est fait uniquement par des femmes, il n'y a pas d'hommes qui répondent au tchat et qui accompagnent les femmes victimes de violence.

Karen Chataigner : Est-ce que vous avez des comptes à rendre ? Et si oui à qui ? Est-ce qu'il y a des gens qui supervise vos actions en vous indiquant quoi faire ou pas ?

Alice Coffin : Plus depuis que nos réunions ne sont plus mixtes. *[Rires]*

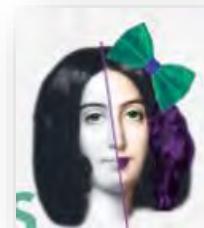
Ophélie Latil : on est un collectif donc c'est horizontal, il n'y a pas de cheffes chez nous. On est toutes PDGe de Georgette Sand

Laure Salmona : Nous on a pas de compte à rendre. On est dans une organisation horizontale et comme on ne touche aucune subvention... ben voilà.

Karen Chataigner : Alors on va parler argent. **Comment ça se passe financièrement ? Vous fonctionnez sans argent, c'est essentiellement du bénévolat ?**

Laure Salmona : Oui on peut dire ça.

Ophélie Latil : Oui on met de temps en temps des sous pour acheter des badges et des petits nœuds qui est le signe de Georgette Sand. Quand c'est ici (au cou) ça symbolise le sérieux, l'élégance, c'est le truc des mecs. Et quand c'est là (sur la tête) c'est la frivolité, c'est le symbole même que la même chose chez un homme et chez une femme n'a pas la même signification ; Et pour ça, on se cotise en sortie d'apéro pour en acheter sur Internet.



Ynaée Benaben : On n'est pas bénévole, il y a des bénévoles, mais l'association est professionnelle. Les personnes qui répondent au tchat sont des personnes formées et rémunérées qui sont des professionnelles, notamment parce qu'on milite pour la valorisation du travail social et du travail des femmes et qu'on en a marre que les femmes travaillent gratuitement et que le travail social soit fait par des gens qui sont bénévoles alors que c'est de l'aide à l'humain et à l'humanité qui est d'une valeur tellement forte. On pourrait certainement faire beaucoup plus avec du bénévolat mais on s'y refuse parce que ce qui est fait a une valeur sociale, économique et humaine n'a pas le droit d'être écrasé.

[Applaudissements]

Karen Chataigner : **Qu'est-ce qui vous fait gagner plus de temps ? Qu'est ce qui est pour vous un gain de temps dans vos actions, dans vos luttes ?**

Alice Coffin : La non mixité [rires]. Un peu l'expérience, ça fait 10 ans. Maintenant on sait quand même plus facilement comment préparer une action très rapidement, écrire très rapidement, reproduire le langage de la masculinité, former des nouvelles, ce qui est toujours très important. Dans le cas de La Barbe l'expérience joue pas mal.

Karen Chataigner : **Est-ce que le savoir est un gain de temps ? Le fait de savoir, plus que l'expérience terrain**, vous expliquiez que quand on sait il faut transmettre et quand on retransmet il y a des paliers à franchir qui sont pas les mêmes chez chacun et chacune.

Ophélie Latil : ça c'est compliqué mais ça fait partie de soi. Ce qu'on fait à l'intérieur de Georgette Sand c'est en soi le militantisme, il n'est pas forcément envoyé vers l'extérieur. C'est ce qu'on fait en interne, c'est un peu une sorte de laboratoire un peu utopique. En interne, on essaye de travailler à quelque chose de très bienveillant et notamment on ne va pas être là à dire "Moi grand militante avec 10 ans d'expérience, moi je sais, toi tu ne sais pas t'es nulle donc du coup tu vas juste tracter". On va prendre la nouvelle qui ne sait pas utiliser sa boîte mail, qui ne sait pas utiliser l'espace drive ou un document collaboratif et qui ne connaît pas les grands textes à lire ou les grands théories. Il y a énormément de choses à déconstruire. Ce n'est pas parce qu'elle est arrivée et qu'elle n'était pas féministe jusqu'au bout des ongles, qu'on va lui dire "non ça ne va pas". L'idée c'est qu'il y a un chemin, une sorte

de métaphore du type "c'est un voyage initiatique". Notre travail va être de le faire. Pour nous ce n'est pas une perte de temps de former les gens en interne, de les guider un peu sur le chemin pour que progressivement ils/elles découvrent des choses et ils/elles déconstruisent.

Ynaée Benaben : Le savoir évolue tout le temps. Nous on est en déconstruction permanente. On re-réfléchit en permanence à notre pratique, à ce que ça veut dire, à un autre espace dans lequel on n'avait pas forcément regardé, analysé dans quelle mesure dans cet espace-là, les inégalités se produisent, s'expriment. C'est toujours ça. La métaphore des lunettes de genre, c'est une fois qu'on les a mises, qu'on les a chaussées, qu'on voit l'étendue du sexisme et du coup c'est un apprentissage permanent. On n'a pas de bac, de licence, de master féminisme, ça n'a rien à voir, c'est quelque chose d'évolutif qui est propre à chacune et chacun. Les histoires de vies de chacune et chacune enrichissent aussi et font comprendre beaucoup de chose. C'est des choses en plus qui sont abordables par la théorie mais en tant que femme c'est des choses qu'on ressenti dans notre corps, dans notre estime de nous, c'est des choses qui sont parfois hyper émotionnelles. Parfois il faut avoir mis un mot, un jour, pour réussir trois ans plus tard à comprendre ce qu'il nous est vraiment arrivé. Donc c'est en permanence. On gagne du temps parce qu'on gagne de la liberté en fait.

[Applaudissements]

Karen Chataigner : C'est beau. Bravo. Par rapport à ma question d'avant, **si vous pouviez diner avec deux personnes de votre choix à travers les siècles, vous avez réfléchi à qui ?**

Ophélie Latil : Elles sont dans notre livre. Donc Tomoe Gozen²⁵, une des plus grandes femmes samouraï de tous les temps, et Aliénor d'Aquitaine²⁶, elle avait l'air balaise.

Laure Salmona : Moi je dirais pourquoi pas Frida Kahlo²⁷ et Françoise Héritier²⁸.

Alice Coffin : je suis incapable de répondre. Je crois beaucoup aussi en l'intelligence collective et dans le fait que ça se transmet. Je ne dis pas qu'on sait mieux maintenant mais j'ai toujours l'impression que dans la tête on a vraiment évolué. Il y a un inconscient féministe collectif, il y a une pensée qui avance. En fait si je devais les rencontrer ça serait pour les ramener elles à mon époque et non moi à la leur. Mais je trouve que c'est toujours important de rendre hommage à plein de femmes qu'on ne cite pas assez. Il y a une féministe latino

²⁵ Selon les historiens et les japonologues, son serait devenu le synonyme de l'image de la femme guerrière dans l'histoire culturelle du Japon. Ses aptitudes hors normes lui valurent la réputation symbolique de détenir "la puissance de combat de 1000 hommes".

²⁶ Duchesse d'Aquitaine et comtesse de Poitiers, aussi connue sous le nom d'Éléonore d'Aquitaine. Maîtresse femme protectrice des arts, inspiratrice des poètes et véritable tête politique, elle occupe une place centrale dans les relations entre les royaumes de France et d'Angleterre au XIIème siècle.

²⁷ Féministe, communiste, anticonformiste en peinture comme en amour, Frida Kahlo est une artiste inclassable. Elle est une icône mexicaine du XXème siècle. (1907-1954).

²⁸ Anthropologue, ethnologue et féministe française (1933-2017). Elle n'a cessé de déconstruire les idées reçues sur le masculin et le féminin.

lesbienne américaine qui s'appelle Jeanne Cordova²⁹ qui a été la première à faire un journal lesbien dans les années 70 et à se battre sur des thèmes des luttes latino, féministes et lesbiennes et qui était journaliste par ailleurs. J'adorerais recevoir tous ses conseils vraiment précieux.

Ynaée Benaben : c'est une question très difficile. Je pense à Eugénie Brazier³⁰, qui est la première personne à avoir eu deux fois et trois étoiles au Guide Michelin. Déjà parce que ça serait très bon. [Rires] et parce que c'est une femme remarquable. Après je vais être optimiste et dire Angela Davis³¹ parce que c'est encore faisable et que j'aimerais entendre tout ce qu'elle a à raconter.

Karen Chataigner : Merci. Moi ça serait Freddy Mercury et Jacqueline Maillan³² faut pas l'oublier. **Maintenant on va parler de l'évolution des réactions par rapport à vos actions. Est-ce que les réactions évoluent aussi en fonction de vos actions, est ce que les réactions sont plus ou moins violentes ? Est qu'en fonction de l'actualité les réactions sont plus vives ?** Parce que je sais que le #BalanceTonPorc est ressenti comme une arme quand on a un homme en face de nous qui a potentiellement des choses à se reprocher.

Alice Coffin : Effectivement l'actualité joue beaucoup. Quand on va devant un parterre d'hommes eux ils ont en tête un peu des schémas– c'est pour ça que je suis curieuse de voir comment ils vont réagir la semaine prochaine – . Ce qu'ils entendent, ce qu'ils perçoivent du mouvement féministe est lié à l'actualité comme par exemple quand les femen étaient très médiatisées, il n'y avait pas une action dans laquelle ils nous voyaient avec nos barbes. Ils disaient "non pas vos poils, à poils, à poils comme les femen", c'était des réactions liées à l'actualité. Les réactions diffèrent selon aussi en fonction des cibles et des secteurs parce qu'on couvre vraiment tous les secteurs. Ce qui est assez intéressant c'est que finalement on pourrait penser qu'on va avoir plus de mal dans les milieux hyper réactionnaires ou autres et finalement, très souvent, on a des réactions un peu compliquées de milieux dit de gauche, progressiste ou artistique ou alors ils sont très fâchés. Ils font toujours les petits malins, j'ai cité Gérard Longuet toute à l'heure mais par exemple on était à l'Opéra de Paris pour les féliciter, leur saison c'était 14 œuvres toutes composées par des hommes, que des chefs d'orchestre, 16 hommes, leur direction, complètement masculine. Le Directeur de l'Opéra de Paris vient et dit "mais non (mais là encore), j'adore les femmes. D'ailleurs tous nos noms d'Opéra sont des prénoms féminins, vous voyez". Pour eux c'est une raison. Dans les réactions je parlerais du déni. On a beau leur montrer par des chiffres c'est "non vous vous trompez de cible". Il y a la colère aussi effectivement aussi mais nous n'avons pas connu de réactions trop violentes par rapport à d'autres activistes. Il peut en avoir qui tombent dans le désespoir le

²⁹ Journaliste, auteure, légendaire activiste lesbienne, (1948-2016), elle fonde le journal "The Lesbian Tide", création marquante du mouvement lesbien des années 1970-1980. Innovatrice et femme d'affaires, elle symbolise l'avancement et la différence.

³⁰ Cheffe cuisinière française, surnommée la mère Brazier (1895-1977). C'est une des "mères" emblématiques des bouchons lyonnais. Elle est la première femme à obtenir trois étoiles au Guide Michelin et elle est aussi le premier chef à obtenir deux fois trois étoiles.

³¹ Militante des droits de la personne, professeure de philosophie et militante féministe et communiste américaine née en 1944. Elle fut à deux reprises, en 1980 et 1984, candidate à la vice-présidence des États-Unis pour le parti communiste américain.

³² Actrice française, connue principalement pour ses nombreux rôles au théâtre (1923 – 1992)

plus profond ou la fuite. Exemple de Laurent Joffrin³³ qui à la 5^{ème} fois qu'on venait barbées, a du s'échapper dans les toilettes tellement il était terrorisé de nous recroiser à la sortie. Les réactions sont donc variées

Ophélie Latil : pour nous, ça dépend vraiment des actions. On travaille sur toute la partie matrimoine donc sur le fait que le patrimoine français est aussi écrit, composé par des femmes. Ça se passe bien parce que ça a l'air un peu gentillet, c'est mignon et les gens reçoivent ça plutôt bien. Je pense notamment aux politiques, aux journalistes qui sont là et disent : "c'est bien ce que vous avez fait, c'est sympa, c'est bien écrit et puis il est joli votre livre". Ce qui est assez amusant c'est qu'on parle de déconstruction dans notre livre et qu'on a écrit tout en écriture inclusive. Ça leur paraît au départ un peu inoffensif ce livre sauf qu'en fait on est allé à l'Assemblée Nationale, on a rencontré la délégation des droits des femmes, on a appelé la Commission des programmes, on a demandé des rendez-vous à tous les Ministres. En gros notre but c'est de faire l'entrisme dans les manuels scolaires, dans les noms de rues et sous ce caractère un peu anodin. On profite aussi du fait qu'on paraît parfois inoffensives, on agit sur la partie économique quand on parle taxation, on parlait tout à l'heure de la taxe tampon, on faisait perdre de l'argent à l'Etat (passage de la taxe de 20 à 5%) et là ils ont un peu peur de nous. Quand on arrive sur quelque chose de culturel, ils ont l'impression qu'on ne va pas y arriver mais dans le contexte de l'écriture inclusive, on a l'air d'être douces. En fait on passe par derrière et puis on rentre encore plus efficacement dans la machine.

Laure Salmona : par rapport à nos actions, je dirais que ce qui a changé c'est plutôt la vision de ce qu'est le cyber harcèlement. Il a pu être considéré comme quelque chose qui ne touchait que les adolescents-es ou les enfants, qui n'était pas forcément une violence à l'encontre des femmes ou particulièrement à l'encontre des femmes. Donc au fur et à mesure qu'on est intervenus-es, qu'on a travaillé sur le sujet, on est arrivé sur un sujet sur lequel nous on avait de l'expertise parce qu'on était des « *digital natives* »³⁴ comme on dit. Les gens en face de nous qui travaillaient plus sur le cyber harcèlement des adolescents-es en avaient moins car ils ne se servaient pas d'Instagram ou de Snapchat, ils n'avaient pas une utilisation intuitive de tous ces nouveaux réseaux sociaux. Et au fur et à mesure, je pense qu'on a réussi à travailler l'opinion sur le fait que c'était un vrai sujet, que les violences en ligne à l'encontre des femmes étaient réellement un sujet. Et d'ailleurs nous avons, avec En Avant Toutes, été auditionnées par le Haut Conseil à l'Égalité Entre Les Femmes Et Les Hommes (HCE) . Il va y avoir bientôt un rapport qui va sortir sur le sujet. Voilà c'est un des changements. Un autre est que lorsqu'il y a des sujets sensibles, il y a une recrudescence de cyber harceleurs qui arrivent. Certaines les appellent les trolls mais je pense que ça dépolitise, ça banalise et minimise les violences de ce cyber harcèlement, ce sont des harceleurs.

Ophélie Latil : ce que vient de dire Laure est très intéressant car on est chacune un espace d'Internet c'est-à-dire qu'il y a eu cette prise de conscience qu'Internet pouvait être

³³ Journaliste français. Il collabore à l'hebdomadaire "Le Nouvel Observateur", dont il a été directeur de la rédaction de mars 2011 à mars 2014. Il est actuellement directeur de la rédaction et de la publication du quotidien "Libération".

³⁴ Le terme « Digital Natives » désigne la génération qui a grandi lors de l'émergence d'internet et plus largement des outils numériques. En règle générale, on considère que les **Digital Natives** sont les personnes nées entre 1980 et 2000. Leur particularité est d'utiliser de façon naturelle les outils web et les nouvelles technologies.

très dangereux. A l'inverse, chez nous par exemple Internet est devenu un espace où les gens ont compris qu'il pouvait être très utile pour éduquer les gens. Qu'il pouvait être un espace collaboratif où on n'a plus besoin d'être centrés-es toutes dans la même ville pour agir. Par exemple, nous avons lancé des concours d'insultes sur Internet parce qu'on parlait du principe que les insultes qui existent aujourd'hui sont sexistes, racistes et homophobes et qu'on pouvait en créer de nouvelles. Par exemple il n'est pas normal de traiter une personne de prostituée parce que c'est un métier et qu'au final si on déteste quelqu'un aujourd'hui c'est plus les trader que les prostituées donc pourquoi continuer d'appeler les gens "sale pute" ou "connasse" ? Je vois pas pourquoi le sexe féminin est une insulte. Pour ce concours en ligne, on a lancé 20 insultes et après il y a des milliers.

Karen Chataigner : et alors la meilleure ? "Espèce de sale ébéniste !"

Ynaée Benaben : "Espèce de Ministre"

Ophélie Latil : [rises] oui ça peut être pas mal aussi. Et du coup ça c'est collaboratif. Avant de faire notre livre, on avait lancé une encyclopédie en ligne des invisibilisées. Mais après on s'est dit qu'on avait la barrière de la langue, qu'on ne connaît pas toutes les invisibilisées du monde, qu'on ne parle pas brésilien, pas chinois, et nous avons reçu des invisibilisées du monde entier et ça c'est le joli aspect d'Internet qui n'est malheureusement pas le vôtre. C'est un endroit où les gens du monde entier peuvent nous envoyer des choses sympas, notamment sur la taxe rose ou encore, nous avons demandé aux personnes de nous envoyer des photos bizarres de prix différenciés. C'est là qu'on a découvert les saucisses pour femmes et celles pour hommes. Pareil pour les cornichons en Pologne. Gros cornichons pour les hommes dans la boîte bleue et petits cornichons pour les femmes dans les petites boîtes roses.

Ynaée Benaben : Nous avons eu une nouvelle forme de réaction vraiment très récente et qui est due à ces dernières semaines d'activité, d'activisme. Sur le Tchat, jusqu'à maintenant, seules des femmes se posaient des questions sur leur couple. Depuis peu on a quelques hommes, quelques jeunes hommes qui viennent pour nous dire qu'à cause de nous, ils ne peuvent plus draguer tranquille. Ça c'est très nouveau. Au début c'était drôle. Maintenant ils nous saoulent. C'est vraiment une réaction à laquelle on ne s'attendait pas nécessairement et qui a été tout de suite créée. Ils ont vu qu'il y avait ce dispositif et ils ont décidé d'aller se plaindre car ils n'étaient pas content.

Karen Chataigner : Dernière question. **Ou est-ce que vous vous voyez dans 20 ans ?**

Ophélie Latil : Présidente de la République. [Rires]

Ynaée Benaben : J'espère vraiment idéologiquement que dans 20 ans le féminisme n'aura aucun sens et que nous ne serons plus féministes puisque ça sera super has-been de lutter pour ça. 20 ans ça paraît court quand même mais allons-y pourquoi pas. Peut-être que je serais ébéniste. [Rires]

Alice Coffin : En ce qui concerne La Barbe, ça va mieux mais il y a encore de quoi faire 5 - 6 actions par jour. Après, il y a quand même des mesures qui sont en train d'être prises et qui sont un peu près les seules choses qui peuvent faire que ça soit en train de changer. Je pense que, hélas, dans 20 ans on gardera de nombreux secteurs, notamment artistiques, scientifiques où il faudra encore intervenir. Donc je pense que j'aurai encore la barbe.

Laure Salmona : J'espère que dans 20 ans, je pourrais vivre ces actions militantes et que je ne serais plus obligée soit d'être précaire, soit de cumuler plusieurs emplois, l'un salarié et l'autre bénévole. Sinon je dirais que l'art de la prédiction est difficile surtout en ce qui concerne l'avenir.

Ynaée Benaben : Depuis ce matin on parle des violences, des victimes, avec théorie, avec distance et avec notre analyse de terrain qui peut paraître parfois assez à l'écart mais on parle de vous, on parle de nous, ici parmi nous il y en a évidemment qui ont vécu des violences, il y en a qui en vivront d'autres. On le sait et je voulais vous dire qu'on est là, on est fortes, on est nombreuses, comme vous l'êtes aujourd'hui. Qu'on fait ce qu'on peut, que parfois les associations pêchent et qu'on aimerait en faire plus, mais qu'on est là, on se bat, unies face à une énorme machine et je vous jure qu'on gagne du terrain.

[Applaudissements]

Karen Chataigner : Très bien, merci beaucoup. J'ai fini mes questions, mais Mesdames et Messieurs ça va être à vous, si vous le souhaitez de prendre la parole et poser des questions à qui vous souhaitez.

Echanges avec la salle

Première question :

Bonjour et merci pour vos interventions très enrichissantes. J'ai remarqué que vous cherchiez un peu vos termes lorsque vous parliez "l'empowerment", alors je suis linguiste et traductrice anglais-français ; juste pour la petite remarque culture un des termes qui a été pas mal retenu par les institutions européennes et notamment le Conseil de l'Europe : on parle d'automatisation et d'émancipation et j'ai remarqué avec plaisir que le magazine féministe "MademoiZelle" avait décidé d'utiliser le terme "empouvoirement"³⁵ et que merde le pouvoir il est dedans on le garde.

[Applaudissements]

Deuxième question :

Bonjour. J'aimerais rebondir sur le cyber harcèlement. Depuis quelques semaines il y a le #BalanceTonPorc qui est assez fréquent et je voulais savoir si vous n'aviez pas peur que justement les hommes violents rebondissent avec des actions encore plus violentes ?

³⁵ Traduction française d'empowerment : c'est la capacité à prendre sa vie en main, à connaître sa valeur, à s'auto-donner des ailes (définition de MademoiZelle)

Troisième question :

Je voulais connaître votre opinion sur le projet concernant le consentement sexuel envisagé à partir de l'âge de 13 ans ? L'âge de 13 ans me pose question et me choque.

Quatrième question :

Je suis assistant social à la ville de Strasbourg et il m'arrive de manière assez régulière d'accueillir des femmes victimes de violences conjugales, victimes de viol, séquestrées, maltraitées,... Je suis un homme, j'essaie de les accueillir de la manière la plus bienveillante possible parce qu'il s'agit de situations extrêmement difficiles. Il faut faire preuve d'écoute, de compréhension et j'avais envie de vous dire que je me pose la question suivante : pourquoi ne pas agir ensemble, pourquoi ne pas réfléchir plus ensemble, de peut être effectivement prévoir plus de réflexion partagée. Je me pose la question, alors pas du hashtag, mais de l'association ou il y a effectivement des femmes qui répondent sur Internet et je me dis pourquoi pas des hommes aussi parce que parfois je me dis qu'il faut réconcilier assez rapidement ces personnes victimes de violences avec les personnes qui ont été auteur de ces victimes. Je me dis "oui soyez fortes ensemble" mais sachez qu'il y a aussi des hommes qui essayent d'être forts avec vous, pour accompagner les femmes victimes de violences dans ces difficultés et ces souffrances.

[Applaudissements]

Réponses des intervenantes :

Laure Salmona : La question sur le cyber harcèlement et le #BalanceTonPorc c'est sûr que ça va arriver puisque les agresseurs peuvent être aussi bien des agresseurs sexuels, que des harceleurs sur Internet se sentent menacés et souvent réagissent et s'organisent. C'est ce qu'on a vu par exemple avec le numéro "anti-relous", avec la vague de cyber harcèlement qui s'est abattue sur la créatrice, le créateur, puis ensuite sur la journaliste qui en avait parlé. Et c'est le forum JeuxVidéo.com qui s'est organisé pour cyber harceler en masse. Je pense qu'il est sûr que ça va arriver et nous on s'organise pour pouvoir accompagner et aider le plus de victimes possible. Après je pense qu'il ne faut pas non plus vivre dans la peur et qu'il faut aussi profiter de cette brèche qui s'est ouverte pour continuer à tirer le fil et faire durer cette sorte d'état de grâce durant lequel ce sont les agresseurs qui se sentent finalement menacés.

Ophélie Latil : Pour répondre à la question du consentement sexuel, la question de l'âge entre 13 et 15 ans ce n'est pas forcément un débat pour lequel on va pouvoir répondre nous. A la rigueur je pense qu'autour de cette table on s'est toutes posées la question de la définition du viol, puisqu'aujourd'hui on s'est rendue compte avec l'histoire de cette petite fille de 11 ans qui s'est fait violer, qu'à partir du moment où on ne parle pas de contraintes ou de violences, on peut y aller. C'est la question de l'intégration du consentement dans la définition actuelle du viol qui pose vraiment débat. On essaye de demander chez nous à Georgette Sand de la même manière qu'on demande une augmentation du délai de prescription en matière d'agression sexuelle.



Laure Salmona : Je pense que la Loi française sur le viol est très bien faite parce qu'introduire la question du consentement, ça serait introduire le principe que si l'enfant a dit oui, c'est que c'est bon. Mais quand une personne a autorité sur lui, voir un parent lui demander de faire quelque chose qu'il ne comprend pas forcément, il dira « oui » parce qu'il a été éduqué à dire « oui ». Je pense que la notion de consentement au contraire, c'est d'ailleurs ce que propose la convention d'Istanbul³⁶, ne doit pas être incluse dans la Loi. Par contre il faut reconnaître la notion de contrainte de fait lorsqu'il y a un rapport d'autorité qui peut être lié à la différence d'âge, aux liens familiaux, etc. Je pense qu'il est d'ailleurs important de prendre en compte non seulement l'âge minimum de consentement mais aussi la différence d'âge et les liens éventuellement familiaux ou de rapport de subordination entre la victime et l'agresseur. Et en tout cas entre les deux personnes concernées.

Ophélie Latil : Pour moi la question du consentement n'est pas forcément liée à la question des enfants. Le consentement ne doit pas s'intégrer à la question des enfants. Il y a une limite d'âge au-delà duquel le consentement est clairement inutile. Je veux dire qu'on n'a pas besoin de le savoir, ce n'est pas normal que cet enfant ait subi ça. Ça ne va pas être unique parce que de toute façon on parle beaucoup de la question de sidération quand on se fait agresser sexuellement. Il y a beaucoup de personnes qui ne peuvent pas réagir car elles ont peur donc pour moi ce n'est pas suffisant. Par contre, la question du consentement, au-delà de la Loi, fait partie de toute une question qui est dans l'éducation. Je ne sais pas si vous avez vu la [vidéo sur la tasse de thé](#) qui a été diffusée par la police anglaise, qui en avait marre de toutes ces jeunes filles qui se faisaient violer en état d'inconscience parce qu'elles avaient trop bu. Ce type de vidéo devrait être diffusé dans toutes les écoles. Donc au-delà de la Loi, c'est éduquer les personnes à la question du consentement qui est une priorité des priorités aujourd'hui en France.

Laure Salmona : je vais re-réagir. D'ailleurs c'est tout le problème de "qu'est-ce qu'on entend par consentement ?". Si par exemple un supérieur hiérarchique veut avoir un rapport avec moi et que je sais que si je dis non ça va me poser des problèmes pour ma carrière, peut être que je vais dire « oui » mais en fait je ne vais pas consentir réellement. Ça ne va pas être un consentement réel et massif et c'est juste que je vais me dire "comment je fais ? Je vais dire oui parce qu'en fait je n'ai pas vraiment le choix en vrai. Si je perds mon travail c'est trop compliqué pour moi, si je suis harcelée moralement aussi". Je pense qu'il y a aussi un problème

³⁶ La France a ratifié la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique le 4 juillet 2014. Cette convention érige des standards minimums en matière de prévention, de protection des victimes et de poursuite des auteurs. Elle est entrée en vigueur en France le 1 novembre 2014.

de définition de la notion de consentement et que du coup l'inscrire dans la Loi pourrait poser problème. Je pense juste qu'il faudrait mieux appliquer la Loi, mieux former les magistrats-es et faire que la Loi soit bien appliquée tout simplement.

[Applaudissements]

Ynaée Benaben : Sur la place des hommes en réponse aux femmes qui subissent des violences, ma réponse ne sera pas catégoriquement que les hommes ne puissent pas les accompagner. Dans l'absolu, je pourrais ne pas y voir d'inconvénient. Pour autant, je pense que déjà c'est un choix qui devrait leur être laissé notamment car beaucoup de femmes victimes vivent des traumatismes très forts liés notamment au masculin et à ce que représente le masculin. Ça peut être beaucoup plus difficile pour elles de s'en détacher, de s'en libérer et même tout simplement de se reconstruire face à un ressenti de la domination qui a été exercé pendant si longtemps. Au-delà de ça, pour revenir un peu au grand père qui vient aux réunions mixtes ou non, il y a aussi la question qu'il faut souvent déconstruire d'une autre manière et avec plus d'insistance certaines réalités auprès des hommes, car ce sont des réalités qui n'ont pas nécessairement été éprouvées ou vécues. Je ne vais pas dire que ce n'est pas possible parce que je pense que ça l'est et, comme je le disais, il y a des hommes dans l'association qui ne sont pas dans l'accompagnement mais qui font un travail de déconstruction sur eux - même qui est magnifique. Peut-être qu'un jour, dans 20 ans, quand le féminisme aura pris une autre forme, ils pourront accompagner les femmes victimes de violences. Mais aujourd'hui chez En Avant Toutes ce n'est pas notre positionnement. Ça ne veut pas dire que c'est quelque chose qu'on peut comprendre et accepter mais on estime que c'est un travail très profond et très lourd à exercer, qu'on ne fait pas en interne et qui nous paraît difficile d'imposer aux femmes en tout cas que ça soit un homme. Qu'elles puissent avoir le choix entre une répondante ou un répondant peut être une solution. Effectivement pour certaines femmes ça peut être aussi une étape de leur reconstruction, quelque chose de fort d'être accompagnées par un homme qui contredirait aussi la mise à mal qui a été faite par le masculin pour elle. On pourrait en débattre pendant très longtemps. Ce n'est pas notre positionnement, je n'accuse pas les hommes qui accompagnent les femmes victimes de violences et je suis certaine qu'il y a de très bons professionnels qui sont capable de le faire.

Cinquième question :

Bonjour. Ma question porte sur les violences qui sont faites au niveau des hommes parce que certes il y a des dispositifs pour les femmes mais pourquoi ne pas développer des dispositifs pour les hommes ? Par exemple comme pour le site Internet, que les hommes aussi puissent donner leur avis sur ce qu'ils ressentent et peut être faire des recherches qui sont en rapport avec les conditions de vie des hommes qui subissent des violences au quotidien et ce n'est pas forcément que les femmes qui sont victimes de ce fléau.

Sixième question :

Je voulais savoir, si on connaît une femme qui subit des violences mais qui refusent d'en parler, comment est-ce que nous à notre niveau, on peut l'aider pour la sortir de ça ? Ce n'est pas quelque chose qu'on sait forcément.

Septième question :

Je voulais saluer le travail que vous faites et je pense que c'est essentiel de libérer la parole sous toutes les formes possibles et aujourd'hui par l'accès Internet et tous les sites qui sont mis à disposition. Réagir pour dénoncer les violences qui sont faites aux femmes c'est essentiel aussi. Oser parler c'est important. Savoir aussi trouver des lieux qui soient accessibles pour libérer la parole parce qu'il y a très peu de lieux, de groupes de parole ou de lieux où les femmes peuvent régulièrement rencontrer d'autres personnes dans des groupes de parole et osez partir c'est autre chose. Oser parler c'est une chose mais oser partir et tout le parcours qu'il y a avec, les auditions pour enfants, le tribunal, un procès en cours, la précarité, la garde des enfants, tout ça a été peu évoqué aujourd'hui et surtout l'application des Lois. On a parlé du code pénal et de la longue évolution des Lois et heureusement il y en a énormément qui ont été voté mais l'application de ces Lois et les peines prononcées, aujourd'hui les violences psychologiques depuis 2010, il y en a même pas 20 à 30% des procès qui ont abouti à des sanctions pénales. Donc les violences psychologiques elles sont sanctionnées théoriquement par la Loi mais dans la pratique est ce qu'on a des chiffres des peines prononcées et de l'impact que ça a sur les auteurs ? Et ma grande question c'est aujourd'hui en France, qu'est ce qui est fait pour les auteurs ? Quand il y a des auteurs qui sont prêt à reconnaître des actes et peut être à ce remettre en question, ils vont où et quels sont les budgets accordés pour les auteurs ? En sachant qu'il y a eu des petites impulsions d'actions pour eux et que la Ministre de la santé a supprimé tous les budgets pour accompagner les auteurs de violences.

Laure Salmona : Pour répondre à la première question, des hommes victimes de violences, je dirais que oui les hommes sont victimes de violences notamment quand ils sont des garçons, quand ils sont enfant mais peut être que quelque part les hommes pourraient s'organiser pour dénoncer ces violences, pour créer des structures de prise en charge, d'accueil, les dénoncer et que peut être en fait ce n'est pas à nous de faire tout le travail.

[Applaudissements]

Ynaée Benaben : Et d'ailleurs le 3919 et « viol femmes information » reçoivent des appels d'hommes qu'elles orientent parce qu'il n'y a que les féministes qui réagissent à ces questions-là. Donc oui nous encourageons les hommes à se mobiliser sur ces questions, à créer des associations d'écoute et d'accompagnement. Ils n'ont apparemment pas encore pris le problème à bras le corps. Pour l'instant on nous le reproche beaucoup mais pourtant ce sont les féministes qui aident les hommes qui subissent des violences.

Ophélie Latil : Pour rebondir sur ce stéréotype qu'on entend d'ailleurs régulièrement, que les féministes n'aiment pas les hommes, c'est assez amusant car sur la question des violences on voit que c'est quand même les féministes qui accompagnent les violences faites aux hommes, elles sont les seules à l'écoute . De la même manière les féministes sont à priori les seules qui trouvent qu'il est dommage quand on est un homme d'être un peu prisonnier d'une masculinité. Etre en slip moulant au bord de la piscine avec des femmes, avoir beaucoup d'argent, bref cet idéal de la masculinité unique est un poids pour plein d'hommes. Les féministes sont les seules à dire que si vous n'êtes pas là-dedans c'est pas grave, c'est les seules à dire que les hommes ne sont pas, les hommes seront toujours des hommes, vous savez ce qu'on entend souvent dire "les hommes ne changeront jamais, les hommes sont des bêtes sauvages, c'est pour ça qu'il faut s'habiller". Les féministes sont les seules à ne pas

penser ça. Moi j'ai envie de dire que c'est quand même dommage de dire que les féministes sont contre les hommes alors que c'est un peu les seules qui ont l'air de vraiment croire en eux et leur capacité à évoluer, à s'éduquer et à grandir.

[Applaudissements]

Ynaée Benaben : Juste un dernier détail la dessus, le site d'EnAvantToutes.fr est pensé pour les hommes et les femmes par contre. C'est un site de réflexion, de questionnement, de déconstruction et dans la logique éducative, on touche évidemment les femmes et les hommes. On va pas dans une classe et on dit "On ne parle qu'aux filles". Le site Internet et beaucoup d'actions d'éducation, par contre faites par les féministes, prennent en compte évidemment les hommes.

Pour la question « comment aider une femme ? », déjà ce n'est pas évident d'être proche, témoin de quelqu'un qu'on aime et qui vit des choses qui sont difficiles en plus car avec l'emprise que les violences créent, il est très difficile de pouvoir avoir l'impression de servir à quelque chose. Du coup la première chose c'est d'être là, d'écouter, de la croire, comme le disait Ernestine Ronai ce matin, de déconstruire ce que lui-même met en place, si il la dévalorise, la valoriser, lui dire comme elle est belle, comme elle est forte, comme elle est capable. S'il l'isole, être là, montrer qu'on est présente, créer du lien. S'il l'effraie, la rassurer en montrant justement qu'on peut être une aide, qu'il y a d'autres personnes autour d'elle et vraiment être une personne fixe, une personne ressource. Pour autant ça peut être aussi très frustrant, on a parfois envie de faire beaucoup plus. Pour ça le Tchat par exemple est aussi pour les témoins et aussi pour les professionnels-les. C'est le moyen de venir discuter avec des professionnels-les d'un cas précis pour qu'on puisse réfléchir ensemble à la manière pratique à mettre en place en fonction pour essayer d'aider la personne qui peut être dans une situation d'emprise et de violence.

[Applaudissements]

Interpellation en salle :

Je voulais juste intervenir par rapport à la femme qui a posé la question de la prise en charge des auteurs, je voulais notifier qu'il existe des associations qui s'occupent des auteurs de violences, il y en a notamment à Lille, à Dijon ou encore à Lyon, à Saint-Etienne, ça existe. Par ailleurs, en termes de budget, il y a des budgets qui aujourd'hui sont toujours pris sur les droits des femmes.

[Applaudissements]

Karen Chataigner : Je vous remercie Mesdames et je raccompagne désormais cette joyeuse table ronde.

Extrait de la conférence « Les non perdus »
de et par Karen Chataigner



Présentation : Pourquoi dans certains cas, quand une femme dit « non » d'autres entendent « oui » ? Cette question Karen Chataigner, humoriste, l'a posée à des historien-ne-s, des écrivain-e-s, des avocat-e-s, des juristes, des psychologues, des sociologues, des associations engagées... Armée de ces retours, elle y répond avec humour dans une conférence : les « non » perdus !

[Site officiel de Karen Chataigner](#)

■ Conclusion de la journée

Françoise BEY

Adjointe au Maire

En charge des droits des femmes

Et de l'égalité de genre

En clôturant le colloque de l'an dernier, j'appelais de mes vœux la mobilisation pour que la honte change de camps. Je ne me doutais évidemment pas que ce souhait aurait autant d'acuité en novembre 2017 au regard de l'actualité.

Le choix du thème de cette journée a pourtant été fait sans cette référence à l'actualité, en prenant en compte les expériences, connaissances et envies de chaque membre du comité d'organisation. Aujourd'hui, les paroles se libèrent, certes, les esprits s'ouvrent, peut-être, pour certains-es. Et comme le disait justement Françoise Poujoulet en préambule de l'après-midi, il faut que cette colère, cette parole se transforme en action, en acte.



Nous ne pouvons avoir qu'une seule certitude, le déferlement des témoignages donne une idée, et une idée seulement, de l'ampleur des violences faites aux femmes. Comprendre que changer les mentalités est devenu une nécessité qui se confirme chaque jour davantage, mais que rien ne sera simple et nous devons toutes et tous nous y participer, s'y impliquer de notre place dans la société. Ce challenge n'est pas nouveau. Il est porté avec force par les féministes qui sont à nos côtés, acteurs et actrices du terrain, celles et ceux qui travaillent auprès des femmes et auprès de nous, notamment pour l'organisation de cette journée. Grâce aussi à celles et ceux qui nous ont précédés-es, qui se sont engagés-es parfois au risque de leur vie et sans jamais renier leurs convictions. Et grâce à celles présentes sur cette scène qui sont aujourd'hui dans le combat et qui ont pu nous faire part de leur engagement, pour stimuler le nôtre.

Savoir comment la société s'est saisie de la question spécifique des violences contre les femmes, ce dont Pauline Delage et Elisa Herman nous ont parlé, mieux connaître les nouvelles formes de mobilisation féministe notamment au regard des évolutions sociétales et je pense bien sûr à l'apparition des nouvelles technologies comme nous l'avons vu cette après-midi de manière très volontaire et volontariste. Merci pour vos présentations et votre combativité surtout, car ça nous fait aussi chaud au cœur, nous qui sommes des plus anciennes que vous. En tout cas bravo pour votre combativité et ces nouvelles formes de lutte.

L'aptitude bien connue des mouvements féministes à se remettre en question est sans doute une des raisons de cette adaptation des pratiques et des luttes. Les participantes à la table ronde nous en ont donné des exemples très précis. Aborder ces questions ne doit pas

mettre de côté celle, centrale, de la construction des violences faites aux femmes. Madame Hirigoyen et Madame Ronai vous ont aidé à y voir plus clair.

Cette journée, si elle nous a permis d'avoir un regard aiguisé sur la réalité, telle qu'elle se montre aujourd'hui et telle qu'elle est relayée par les médias depuis quelques semaines, je dirais avec les meilleurs et les pires des contenus et des formes, ne nous fait pas oublier que notre énergie de militants-es féministes doit encore se concentrer sur la sauvegarde des droits fondamentaux comme l'IVG ou le droit de disposer de son corps. Nous ne devons pas baisser la garde et devons rester vigilantes.

Les faits sont là, qui doivent nous alerter, en plus de la libéralisation de la parole des femmes. Cela a été rappelé tout à l'heure : Comment ne pas réagir sans effroi à la découverte d'une jeune fille de 17 ans torturée par sa famille parce qu'elle est amoureuse ? Comment ne pas espérer un changement de législation quand une cour d'assise acquitte un agresseur au motif d'une présomption de consentement de la victime de 11 ans, qui par ailleurs accouchera 9 mois après le viol (décision du 10 novembre) : il se serait agi d'une atteinte sexuelle et non d'un viol ? Comment la Loi peut-elle demander, comme elle le fait, à une victime de 11 ans d'apporter la preuve de son non consentement pour qualifier et criminaliser des faits qui pour chacun et chacune d'entre nous sont à qualifier de viols ? Comment ne pas s'étonner de la polémique lancée après le choix d'une actrice d'apparaître sans fard au motif d'une décision de rompre avec l'injonction du "sexy" ? Droit de disposer de son corps, consentement : il reste encore beaucoup à faire pour que chacun et chacune puisse bouger les lignes de sa propre compréhension ou de celles des autres.

Votre présence dans cette salle donne le signe fort à ceux et celles qui voudraient bien l'entendre que nous sommes de plus en plus vigilant et vigilante, concernés-es, et décidés-es à vouloir changer et faire cesser les violences faites aux femmes, avec détermination. L'ampleur de ces violences, que l'actualité récente confirme, nous oblige ! Sans pour autant dénier dans notre lutte les violences sexuelles dont sont victimes les enfants, garçons et filles ou des hommes adultes. Ça a été rappelé aussi tout à l'heure, c'est les mouvements féministes qui la plupart du temps sont là pour la protection des hommes, des garçons et des enfants. La formation des garçons et des filles, le plus tôt possible doit permettre de changer cette société patriarcale. J'aimerais saluer par ailleurs, la présence de policiers-ères dans la salle aujourd'hui qui se forment régulièrement sur ces questions depuis quelques années. Je tenais à le souligner parce que j'ai entendu aujourd'hui, pas mal de critiques envers la profession. Alors il est vrai que tout n'est pas parfait mais comme l'a dit aussi Madame Hirigoyen, les choses évoluent et en bien de ce côté-là et il faut le dire.

Il m'appartient de conclure cette journée après ce moment pendant lequel l'humour de Karen Chataigner nous a fait un instant mettre un peu de distance avec les souffrances voire les drames causés par les inégalités entre les femmes et les hommes.

Nous sommes toutes et tous conscients et conscientes que ces moments de distanciation sont nécessaires pour nous permettre de continuer notre combat. Nous savons aussi que nous pouvons puiser cette force dans une journée comme celle-ci, à laquelle nous tenons tant et que nous avons plaisir à constater que nous sommes de plus en plus nombreux à nous retrouver comme dans cette salle.

Que chacun et chacune soit chaleureusement remercié-e d'avoir fait de cette journée, cette année encore, un moment intense en information, réflexion, échanges et parfois en émotion. Par votre présence dans le public ou sur scène.

Le sujet que nous avons abordé était cette année encore difficile en plein accord avec l'actualité qui nous a rattrapés-es. Nous devons repartir avec la conviction, une nouvelle fois confortée que seul l'engagement individuel et collectif permet et permettra de lutter contre les violences faites aux femmes. Chacun et chacune, de sa place, doit pouvoir trouver le mode d'action qui lui conviendra. Nous en avons eu de beaux exemples aujourd'hui. Nous avons compris que nous n'étions pas seules. Nous avons le pouvoir d'agir ensemble.

Je rajouterai un mot : sororité. Il ne faut pas l'oublier. Nous ne sommes pas seules Mesdames.

Merci à toutes celles qui sont venues nous exposer le fruit de leurs travaux en lien avec leur recherche ou leurs pratiques. Merci à vous qui êtes venus-es les rencontrer. Merci aux artistes qui ont réussi à nous faire réfléchir, autrement. Un merci spécial à Bernadette GEISLER, à toute son équipe, à Nathalie, à Chloé, aux agents-es de la ville de Strasbourg qui ont fait que cette journée a pu être une pleine réussite. Et un merci bien sûr aux membres de la commission plénière égalité femmes – hommes sans qui le colloque ne serait pas la non plus. Merci à vous.

Je vous propose de nous retrouver l'an prochain pour une nouvelle édition du colloque avec de nouveaux éléments et comme le disait Chloé toute à l'heure vos réflexions et vos suggestions sont bien sur les bienvenus pour que nos réflexions puissent se nourrir aussi de ce que vous ressentez. Merci



Ce colloque est organisé par la ville de Strasbourg

en partenariat avec les associations :



Violences Femmes Info :	3919
SOS Viols Femmes Informations :	0 800 05 95 95
Sexualité, contraception, IVG :	0 800 08 11 11